

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU SAINT-QUENTINOIS**

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

du 1^{er} Trimestre 2019

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU SAINT-QUENTINOIS**

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 26 MARS 2019

du 1^{er} Trimestre 2019

ORDRE DU JOUR
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DU MARDI 26 MARS 2019

-=-

- 1** **CONSEIL COMMUNAUTAIRE** Election d'un secrétaire et d'un secrétaire auxiliaire.
Rapporteur : M. le Président
- 2** **CONSEIL COMMUNAUTAIRE** Approbation du procès-verbal du 28 janvier 2019.
Rapporteur : M. le Président
- 3** **ADMINISTRATION GENERALE** Rapport de mutualisation 2018.
Rapporteur : M. le Président
- 4** **ADMINISTRATION GENERALE** Avenant n°3 à la convention de mise en place de services communs entre la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois, la Ville de Saint-Quentin, le CCAS, le SIAD et l'OTC.
Rapporteur : M. le Président
- 5** **ADMINISTRATION GENERALE** Avenant n°2 à la convention de mises à disposition partielle d'agents entre la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois et la Ville de Saint-Quentin.
Rapporteur : M. le Président
- 6** **ADMINISTRATION GENERALE** Avenant n°3 à la convention de prestations de services entre la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois et la Ville de Saint-Quentin.
Rapporteur : M. le Président
- 7** **ADMINISTRATION GENERALE** Rapport sur la situation en matière d'égalité femmes - hommes.
Rapporteur : M. le Président
- 8** **ADMINISTRATION GENERALE** Charte d'accueil dans les services publics de l'Agglo du Saint-Quentinois.
Rapporteur : M. le Président
- 9** **FINANCES** Compte de gestion du budget principal de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois pour l'exercice 2018.
Rapporteur : M. le Président
- 10** **FINANCES** Compte administratif du budget principal de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois pour l'exercice 2018.
Rapporteur : M. le Premier Vice-Président
- 11** **FINANCES** Bilan des cessions et des acquisitions - Exercice 2018.
Rapporteur : M. le Président

- 12 **FINANCES** Budget primitif principal pour l'exercice 2019 - Fiscalité - Vote de taux - Attribution de compensation - Approbation.
Rapporteur : M. le Président
- 13 **FINANCES** Compte de gestion du budget annexe eau de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois pour l'exercice 2018.
Rapporteur : M. le Président
- 14 **FINANCES** Compte administratif du budget annexe eau de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois pour l'exercice 2018.
Rapporteur : M. le Sixième Vice-Président
- 15 **FINANCES** Eau - Budget primitif pour l'exercice 2019 - Approbation.
Rapporteur : M. le Président
- 16 **FINANCES** Compte de gestion du budget annexe assainissement de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois pour l'exercice 2018.
Rapporteur : M. le Président
- 17 **FINANCES** Compte administratif du budget annexe assainissement de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois pour l'exercice 2018
Rapporteur : M. le Sixième Vice-Président
- 18 **FINANCES** Assainissement - Budget primitif pour l'exercice 2019 - Approbation.
Rapporteur : M. le Président
- 19 **FINANCES** Compte de gestion du budget annexe circuit de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois pour l'exercice 2018.
Rapporteur : M. le Président
- 20 **FINANCES** Compte administratif du budget annexe circuit de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois pour l'exercice 2018.
Rapporteur : M. le Quinzième Vice-Président
- 21 **FINANCES** Circuit - Budget primitif pour l'exercice 2019 - Approbation.
Rapporteur : M. le Président
- 22 **FINANCES** Compte de gestion du budget annexe lotissement de Clastres de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois pour l'exercice 2018.
Rapporteur : M. le Président
- 23 **FINANCES** Compte administratif du budget annexe lotissement de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois pour l'exercice 2018
Rapporteur : M. le Premier Vice-Président

- 24 **FINANCES** Lotissement - Budget primitif pour l'exercice 2019 - Approbation.
Rapporteur : M. le Président
- 25 **FINANCES** Demande de subvention dans le cadre de l'Aisne partenariat voirie
2019 - Réfection ponctuelle de la chaussée et mise en accessibilité
de 2 quais bus Zone d'Activités Economiques La Vallée.
Rapporteur : M. le Président
- 26 **FINANCES** Demande de subvention dans le cadre de l'Aisne partenariat voirie
2019 - avenue Abel Bardin et Benoit.
Rapporteur : M. le Président
- 27 **FINANCES** Demande de subvention dans le cadre de l'Aisne partenariat voirie
2019 - chemin des Gloriettes.
Rapporteur : M. le Président
- 28 **FINANCES** Demande de subvention dans le cadre de l'Aisne partenariat voirie
2019 - rue Daniel Carlier.
Rapporteur : M. le Président
- 29 **FINANCES** Demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre du DSIL -
Travaux de requalification du réservoir d'eau potable de Jussy.
Rapporteur : M. le Président
- 30 **FINANCES** Demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre du DSIL -
Travaux d'équipements de vidéoprotection sur différents sites
intercommunaux.
Rapporteur : M. le Président
- 31 **FINANCES** Demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre du DSIL -
Extension et rénovation de la piscine Jean Bouin.
Rapporteur : M. le Président
- 32 **FINANCES** Demande de subvention Banque des Territoires - Etude
pré-opérationnelle à la mise en œuvre d'une Opération programmée
d'amélioration de l'habitat de renouvellement urbain.
Rapporteur : M. le Président
- 33 **FINANCES** Gestion 2019 de la réserve naturelle des marais d'Isle - Demandes
de subventions - Approbation.
Rapporteur : M. le Président
- 34 **FINANCES** Demande de subvention auprès de l'ADEME - Financement du
réseau pour éviter le gaspillage alimentaire de l'Agglo pour l'année
2020.
Rapporteur : M. le Président

- 35 **FINANCES** Travaux d'aménagement du parvis de la Basilique - Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage entre la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois et la Ville de Saint-Quentin - Approbation.
Rapporteur : M. le Président
- 36 **FINANCES** Concession du parcours aventure du Parc d'Isle de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois - Approbation.
Rapporteur : M. le Président
- 37 **FINANCES** Parc aventure du Parc d'Isle - Approbation de la grille tarifaire.
Rapporteur : M. le Président
- 38 **FINANCES** Signature de la convention d'objectifs et de moyens - Partenariat entre la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois et l'Adermas.
Rapporteur : M. le Président
- 39 **FINANCES** Signature de la convention d'objectifs et de moyens - Partenariat entre la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois et la Maison de l'Emploi et de la Formation du Saint-Quentinois.
Rapporteur : M. le Président
- 40 **EAU ET ASSAINISSEMENT** 11ème programme d'interventions de l'Agence de l'Eau Artois Picardie - Convention relative au reversement des redevances pour pollution de l'eau d'origine domestique et modernisation des réseaux de collecte.
Rapporteur : M. le Président
- 41 **AMENAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE** Délégation ponctuelle du Droit de Prémption Urbain aux communes.
Rapporteur : M. le Président
- 42 **AMENAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE** Débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables.
Rapporteur : M. le Président
- 43 **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE** Innovation numérique et sociale - Approbation de la feuille de route numérique de l'Agglomération du Saint-Quentinois.
Rapporteur : Mme le Deuxième Vice-Président
- 44 **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE** Dispositifs d'aide aux artisans de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.
Rapporteur : M. le Président
- 45 **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE** Approbation du Schéma Local de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.
Rapporteur : M. le Président
- 46 **EQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT** Convention de délégation de compétence en matière d'aides au logement 2015 - 2020.
Rapporteur : M. le Président

47	EQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT	Approbation des bénéficiaires du Bonus Energie. <i>Rapporteur : M. le Président</i>
48	EQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT	Mise en place d'un nouveau régime d'aides à la rénovation énergétique. <i>Rapporteur : M. le Président</i>
49	EQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT	Mise en œuvre du partenariat avec Action Logement dans le cadre du programme Action Cœur de Ville. <i>Rapporteur : M. le Premier Vice-Président</i>
50	POLITIQUE DE LA VILLE	Contrat de Ville 2019 - Programmation 2019 - Subventions sollicitées auprès de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois. <i>Rapporteur : M. le Président</i>
51	DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES	Appel à candidature pour l'extension des consignes de tri. <i>Rapporteur : M. le Président</i>
52	DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES	Contrat de Ville - Implantation de 14 conteneurs enterrés - Quartier de Vermand à Saint-Quentin - Demande de subventions auprès de la Région Hauts de France. <i>Rapporteur : M. le Conseiller communautaire en charge des déchets ménagers et assimilés</i>
53	SPORTS ET LOISIRS	Base Urbaine de Loisirs - Recours à la concession - Délibération de principe. <i>Rapporteur : M. le Président</i>
54	ADMINISTRATION GENERALE	Base Urbaine de Loisirs - Renouvellement du contrat de concession - Désignation des membres de la commission de concession. <i>Rapporteur : M. le Président</i>
55	SPORTS ET LOISIRS	Utilisation des COSEC - Protocole transactionnel avec le Conseil Départemental de l'Aisne. <i>Rapporteur : M. le Président</i>
56	TRANSPORTS	Approbation des nouveaux statuts de Hauts-de-France Mobilités. <i>Rapporteur : M. le Président</i>
57	PERSONNEL	Approbation d'une convention liant la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois et le Ministère des Armées dans le cadre du soutien à la politique de la réserve militaire. <i>Rapporteur : M. le Président</i>
58	PERSONNEL	Présentation du plan de formation 2019. <i>Rapporteur : M. le Président</i>

- 59 **PERSONNEL** Modification des délibérations portant mise en place du Régime Indemnitaire tenant compte des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP).
Rapporteur : M. le Président
- 60 **PERSONNEL** Critères de modulation du régime indemnitaire en fonction des indisponibilités physiques.
Rapporteur : M. le Président
- 61 **PERSONNEL** Modification du tableau des effectifs.
Rapporteur : M. le Président
- 62 **CONSEIL COMMUNAUTAIRE** Compte-rendu des opérations en vertu de la délégation de Monsieur le Président.
Rapporteur : M. le Président

**COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DU
SAINT-
QUENTINOIS**

OBJET

**CONSEIL
COMMUNAUTAIRE -
Election d'un secrétaire et
d'un secrétaire auxiliaire.**

**RAPPORTEUR
M. le Président**

Date de convocation :

Date d'affichage :

Nombre de Conseillers
en exercice : 76

Quorum : 39

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 67

Nombre de Conseillers
votant : 67

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS**

Séance du 26 MARS 2019 à 18h00

en la salle des sports avenue Eric Jaulmes à 02100 ROUVROY.

Sont présents :

M. Xavier BERTRAND, M. Roland RENARD, Mme Frédérique MACAREZ, M. Guy DAMBRE, M. Jean-Marc WEBER, Mme Denise LEFEBVRE, M. Jérôme LECLERCQ, M. Alain VAN HYFTE, Mme Colette BLERIOT, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Christian MOIRET, Mme Agnès POTEL, M. Gilles GILLET, M. Michel BONO, M. Jean-Claude DUSANTER, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Marie ACCART, M. Roland MORTELLI, M. Alain RACHESBOEUF, M. Claude VASSET, Mme Danielle LANCO, M. Christian PIERRET, Mme Guylaine BROUTIN, Mme Patricia KUKULSKI, M. Bernard DESTOMBES, M. Jean-Marie GONDRY, M. Fabien BLONDEL, M. Elie BOUTROY, M. Jean-Pierre MENET, M. Patrick MERLINAT, M. Christophe FRANCOIS, Mme Anne CARDON, M. Philippe LEMOINE, Mme Monique RYO, Mme Françoise JACOB, M. Frédéric ALLIOT, M. Alexis GRANDIN, Mme Marie-Laurence MAITRE, Mme Monique BRY, M. Vincent SAVELLI, M. José PEREZ, Mme Yvonne SAINT-JEAN, M. Bernard DELAIRE, M. Thomas DUDEBOUT, M. Philippe CAMELLE, Mme Djamila MALLIARD, Mme Mélanie MASSOT, Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, M. Olivier TOURNAY, M. Roger LURIN, M. Michel LEFEVRE, M. Denis LIESSE.

Monsieur Hugues DEMAREST suppléant de M. Richard TELATYNSKI, Mme Edith FOUCART suppléant de M. Paul PREVOST

Sont excusés représentés :

M. Freddy GRZEZICZAK représenté(e) par Mme Colette BLERIOT, M. Jean-Louis GARDON représenté(e) par M. Jean-Marie GONDRY, M. Michel LANGLET représenté(e) par M. Jérôme LECLERCQ, M. Christian HUGUET représenté(e) par M. Alexis GRANDIN, M. Philippe VIGNON représenté(e) par Mme Monique RYO, M. Dominique FERNANDE représenté(e) par Mme Frédérique MACAREZ, Mme Sylvie ROBERT représenté(e) par Mme Denise LEFEBVRE, Mme Sylvette LEICHTNAM représenté(e) par Mme Agnès POTEL, M. Karim SAÏDI représenté(e) par Mme Yvonne SAINT-JEAN, Mme Sandrine DIDIER représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT, Mme Marie-Anne VALENTIN représenté(e) par Mme Carole BERLEMONT

Absent(e)s :

M. Paul GIRONDE, Mme Myriam HARTOG, M. Jean-Marc BERTRAND, M. Damien NICOLAS, M. Hugues VAN MAELE, M. Yannick LEJEUNE, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Christine LEDORAY, M. Jean LEFEVRE

Secrétaire de séance : Thomas DUDEBOUT

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous propose de désigner Thomas DUDEBOUT

comme Secrétaire et M. Matthieu GRESSIER, Directeur Général des Services,
comme Secrétaire auxiliaire.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, adopte à
l'unanimité, le rapport présenté.

Pour extrait conforme,

Le Président,



Xavier BERTRAND

**COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DU
SAINT-
QUENTINOIS**

OBJET

**CONSEIL
COMMUNAUTAIRE -
Approbation du procès-
verbal du 28 janvier 2019.**

**RAPPORTEUR
M. le Président**

Date de convocation :

Date d'affichage :

Nombre de Conseillers
en exercice : 76

Quorum : 39

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 65

Nombre de Conseillers
votant : 65

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS**

Séance du 26 MARS 2019 à 18h00

en la salle des sports avenue Eric Jaulmes à 02100 ROUVROY.

Sont présents :

M. Xavier BERTRAND, M. Roland RENARD, Mme Frédérique MACAREZ, M. Guy DAMBRE, M. Jean-Marc WEBER, Mme Denise LEFEBVRE, M. Jérôme LECLERCQ, M. Alain VAN HYFTE, Mme Colette BLERIOT, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Christian MOIRET, Mme Agnès POTEL, M. Gilles GILLET, M. Michel BONO, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Marie ACCART, M. Roland MORTELLI, M. Alain RACHESBOEUF, M. Claude VASSET, Mme Danielle LANCO, M. Christian PIERRET, Mme Guylaine BROUTIN, Mme Patricia KUKULSKI, M. Jean-Marc BERTRAND, M. Bernard DESTOMBES, M. Hugues VAN MAELE, M. Jean-Marie GONDRY, M. Fabien BLONDEL, M. Elie BOUTROY, M. Patrick MERLINAT, M. Christophe FRANCOIS, Mme Anne CARDON, M. Philippe LEMOINE, Mme Monique RYO, Mme Françoise JACOB, M. Frédéric ALLIOT, M. Alexis GRANDIN, Mme Marie-Laurence MAITRE, Mme Monique BRY, M. José PEREZ, Mme Yvonne SAINT-JEAN, M. Bernard DELAIRE, M. Thomas DUDEBOUT, M. Philippe CARMELLE, Mme Djamilia MALLIARD, Mme Mélanie MASSOT, Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, M. Olivier TOURNAY, M. Roger LURIN, M. Michel LEFEVRE, M. Denis LIESSE.
Monsieur Hugues DEMAREST suppléant de M. Richard TELATYNSKI, Mme Edith FOUCART suppléant de M. Paul PREVOST

Sont excusés représentés :

M. Freddy GRZEZICZAK représenté(e) par Mme Colette BLERIOT, M. Jean-Louis GASDON représenté(e) par M. Jean-Marie GONDRY, M. Michel LANGLET représenté(e) par M. Jérôme LECLERCQ, M. Christian HUGUET représenté(e) par M. Alexis GRANDIN, M. Philippe VIGNON représenté(e) par Mme Monique RYO, M. Dominique FERNANDE représenté(e) par Mme Frédérique MACAREZ, Mme Sylvie ROBERT représenté(e) par Mme Denise LEFEBVRE, Mme Sylvette LEICHNAM représenté(e) par Mme Agnès POTEL, M. Karim SAÏDI représenté(e) par Mme Yvonne SAINT-JEAN, Mme Sandrine DIDIER représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT, Mme Marie-Anne VALENTIN représenté(e) par Mme Carole BERLEMONT

Absent(e)s :

M. Paul GIRONDE, M. Jean-Claude DUSANTER, M. Sylvain VAN HEESWYCK, Mme Myriam HARTOG, M. Damien NICOLAS, M. Jean-Pierre MENET, M. Vincent SAVELLI, M. Yannick LEJEUNE, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Christine LEDORAY, M. Jean LEFEVRE

Secrétaire de séance : Thomas DUDEBOUT

Le procès-verbal de la réunion du 28 janvier 2019 vous ayant été distribué, je vous prie de bien vouloir me faire connaître si quelqu'un, parmi vous,

a des observations à présenter au sujet de sa rédaction et, dans le cas contraire, de bien vouloir l'approuver.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Pour extrait conforme,

Le Président,



Xavier BERTRAND

**COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DU
SAINT-
QUENTINOIS**

OBJET

**ADMINISTRATION
GENERALE - Rapport
de mutualisation 2018.**

==

**RAPPORTEUR
M. le Président**

Date de convocation :
20/03/19

Date d'affichage :
09/04/19

Nombre de Conseillers
en exercice : 76

Quorum : 39

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 68

Nombre de Conseillers
votant : 68

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS**

Séance du 26 MARS 2019 à 18h00

en la salle des sports avenue Eric Jaulmes à 02100 ROUVROY.

Sont présents :

M. Xavier BERTRAND, M. Roland RENARD, Mme Frédérique MACAREZ, M. Guy DAMBRE, M. Jean-Marc WEBER, Mme Denise LEFEBVRE, M. Jérôme LECLERCQ, M. Alain VAN HYFTE, Mme Colette BLEROT, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Christian MOIRET, Mme Agnès POTEL, M. Gilles GILLET, M. Michel BONO, M. Jean-Claude DUSANTER, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Marie ACCART, M. Roland MORTELLI, M. Alain RACHESBOEUF, M. Claude VASSET, Mme Danielle LANCO, M. Christian PIERRET, Mme Guylaine BROUTIN, Mme Patricia KUKULSKI, M. Jean-Marc BERTRAND, M. Bernard DESTOMBES, M. Hugues VAN MAELE, M. Jean-Marie GONDRY, M. Fabien BLONDEL, M. Elie BOUTROY, M. Jean-Pierre MENET, M. Patrick MERLINAT, M. Christophe FRANCOIS, Mme Anne CARDON, M. Philippe LEMOINE, Mme Monique RYO, Mme Françoise JACOB, M. Frédéric ALLIOT, M. Alexis GRANDIN, Mme Marie-Laurence MAITRE, Mme Monique BRY, M. Vincent SAVELLI, M. José PEREZ, Mme Yvonne SAINT-JEAN, M. Bernard DELAIRE, M. Thomas DUDEBOUT, M. Philippe CAMELLE, Mme Djamila MALLIARD, Mme Mélanie MASSOT, Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, M. Olivier TOURNAY, M. Roger LURIN, M. Michel LEFEVRE, M. Denis LIESSE.
Mme Edith FOUCART suppléant de M. Paul PREVOST

Sont excusés représentés :

M. Freddy GRZEZICZAK représenté(e) par Mme Colette BLEROT, M. Jean-Louis GASDON représenté(e) par M. Jean-Marie GONDRY, M. Michel LANGLET représenté(e) par M. Jérôme LECLERCQ, M. Christian HUGUET représenté(e) par M. Alexis GRANDIN, M. Philippe VIGNON représenté(e) par Mme Monique RYO, M. Dominique FERNANDE représenté(e) par Mme Frédérique MACAREZ, Mme Sylvie ROBERT représenté(e) par Mme Denise LEFEBVRE, Mme Sylvette LEICHNAM représenté(e) par Mme Agnès POTEL, M. Karim SAÏDI représenté(e) par Mme Yvonne SAINT-JEAN, Mme Sandrine DIDIER représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT, Mme Marie-Anne VALENTIN représenté(e) par Mme Carole BERLEMONT

Absent(e)s :

M. Paul GIRONDE, M. Richard TELATYNSKI, Mme Myriam HARTOG, M. Damien NICOLAS, M. Yannick LEJEUNE, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Christine LEDORAY, M. Jean LEFEVRE

Secrétaire de séance : Thomas DUDEBOUT

En application de l'article L5211-39-1 du code général des collectivités territoriales, le Président de l'Agglo doit présenter un état d'avancement du schéma de mutualisation à son organe délibérant.

Ainsi, l'article 10 du schéma de mutualisation de décembre 2016 et l'article 7.1 de la convention relative à la mise en place de services communs (2 mars 2017) prévoient l'élaboration d'un rapport annuel de mutualisation.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

- d'approuver le rapport de mutualisation 2018 tel qu'annexé.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 67 voix pour et 1 abstention, adopte le rapport présenté.

S'est abstenu(e) (par vote présent ou par pouvoir) : M. Olivier
TOURNAY

Pour extrait conforme,



Le Président

Xavier BERTRAND

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

002-200071892-20190326-45111-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/19

Publication : 09/04/19

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation

Rapport de mutualisation 2018



Sommaire

Préambule	- 3 -
1. Les mutualisations mises en place	- 4 -
1.1. La mutualisation des services.....	- 4 -
1.2. Les groupements de commandes	- 5 -
1.3. Les prestations de service	- 5 -
1.4. Les mises à disposition partielles	- 6 -
2. Aspects financiers de la mutualisation	- 7 -
3. Mise en œuvre des dispositions de la convention de mutualisation	- 9 -
3.1. Mise en place de procédures de concertation.....	- 9 -
3.2. Etat du recours à la mutualisation	- 9 -
4. Pilotage de la coopération entre les deux collectivités	- 9 -

Préambule

La Ville de Saint-Quentin et l'Agglomération du Saint-Quentinois ont une longue tradition de mutualisation des services. Mise en œuvre depuis 2003, sur le fondement de la loi n°99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, la mutualisation a permis la mise en commun de moyens adaptés.

En application des lois RCT (16/12/2010), MAPTAM (27/01/2014) et NOTRe (07/08/2015), la Ville et l'Agglomération ont rédigé un schéma de mutualisation en décembre 2016. Ce schéma inclut l'ensemble des modalités de coopération que sont les services communs, les prestations de services, les mises à disposition partielles, les groupements de commandes et récapitule les diverses conventions de mutualisation mises en place.

Jusqu'en décembre 2015, la mutualisation était principalement pilotée par la Ville qui finançait en majorité les services mutualisés. Puis, l'Agglomération en est devenue pilote en application de l'article L5211-4-2 du CGCT.

➤ Diversification des modes de coopération

La coopération a été étendue au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ainsi qu'à l'Office de Tourisme et des Congrès (OTC) en 2017, puis au Syndicat Intercommunal d'Aides à Domicile (SIAD) en 2018 en intégrant les relations avec ces trois établissements publics dans la nouvelle convention globale de services communs, selon les possibilités offertes par l'article L.5211-4-2 du CGCT.

Ainsi, dans le cadre du schéma de mutualisation, la convention sur les services communs conclue le 2 mars 2017 s'articule avec une convention de mise à disposition partielle d'agents entre l'Agglomération et la Ville, une convention de prestations de services entre la Ville et le CCAS, une convention de prestations de services entre l'Agglomération et la Ville et une convention de prestations de services entre l'Agglomération et l'OTC.

L'article L5211-39-1 du CGCT dispose que chaque année lors du débat d'orientations budgétaires ou à défaut lors du vote du budget, le Président communique l'état d'avancement du schéma de mutualisation à son organe délibérant. Le point 10 du dernier schéma de mutualisation voté en décembre 2016 et l'article 7.1 de la dernière convention de mutualisation du 2 mars 2017 prévoient la réalisation d'un rapport annuel relatif à la mise en œuvre de la convention, annexé au rapport d'activité de chaque collectivité.

Le présent rapport est dressé par un comité de suivi composé de représentants des cinq parties prenantes à la convention de mutualisation désignés par leur exécutif respectif qui s'est réuni le 24 janvier 2019.

1. Les mutualisations mises en place

1.1. La mutualisation des services

Le schéma de mutualisation du 20 décembre 2015 a fixé trois objectifs :

- **coordination de l'action publique locale** : permettre un rapprochement entre les structures et favoriser ainsi une meilleure articulation des politiques publiques sur le territoire ;
- **optimisation des organisations administratives** : accroître la performance des administrations par le développement des synergies et le partage de moyens ;
- **rationalisation des coûts de l'administration** : réaliser des économies en évitant les doublons de service afin de redéployer les gains pour le financement d'actions en faveur des administrés.

En application de l'article L5211-4-2 du CGCT, l'Agglo gère depuis décembre 2015 la majorité des services communs mutualisés avec la Ville (mutualisation descendante).

Une seule direction connaît une mutualisation dite ascendante autorisée à titre dérogatoire par l'article susmentionné : la direction des équipements communaux et communautaires (DECC) dont l'autorité gestionnaire est la Ville de Saint-Quentin.

A compter du 15 novembre 2018, la Direction de la Logistique et des Moyens Généraux n'est plus considérée « service commun ». Cette direction est désormais composée de plusieurs services dont le service « logistique » et le service « moyens généraux » (déjà existants) qui sont ajoutés aux services mis en communs.

Ainsi, au 31/12/2018, 223 agents permanents sont mutualisés au sein des services communs.

Pour rappel, 229 agents étaient mutualisés au sein des services communs au 31/12/2017.

La diminution s'explique par la sortie de 8 agents de la Direction de la Logistique et des Moyens Généraux (gardiens de l'Hôtel de Ville et mise à disposition du directeur et de son adjoint) et par l'entrée de 2 agents à la Direction des Equipements Communaux et Communautaires.

Services Communs	Nombre d'agents
DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ADMINISTRATION GENERALE	
<i>Archives</i>	4
<i>Assemblées-assurances</i>	8
DIRECTION GENERALE DES SERVICES TECHNIQUES	12
DIRECTION DU CENTRE TECHNIQUE D'AGGLOMERATION	
<i>Garage</i>	18
<i>Magasin</i>	14
DIRECTION DE L'URBANISME, DE LA VOIRIE ET DES TRAVAUX NEUFS	11
DIRECTION DES EQUIPEMENTS COMMUNAUX ET COMMUNAUTAIRES	78
DIRECTION DE L'INNOVATION NUMERIQUE ET MANAGEMENT DE L'INFORMATION	19
DIRECTION DE LA LOGISTIQUE ET DES MOYENS GENERAUX	
<i>Logistique</i>	50
<i>Moyens Généraux</i>	9
Total général	223

Services communs	Autorité gestionnaire	Type de mutualisation
Service Logistique	CASQ	Descendante
Service Moyens Généraux	CASQ	Descendante
Direction de l'Innovation et du Management de l'Information (hors espace Cyber base)	CASQ	Descendante
Service Assemblées / Pôle Assurances	CASQ	Descendante
Service Archives	CASQ	Descendante
Direction Générale des Services Techniques et pôle administratif et financier	CASQ	Descendante
Magasin central	CASQ	Descendante
Garage	CASQ	Descendante
Direction des Equipements Communaux et Communautaires	Ville de Saint-Quentin	Ascendante
Direction de l'Urbanisme, de la Voirie et des Travaux Neufs (hors Droits des Sols)	CASQ	Descendante

1.2. Les groupements de commandes

L'article 28 de l'ordonnance 2015-899 relative aux marchés publics permet à une pluralité de personnes publiques la mise en commun de moyens afin de réaliser des économies d'échelle. Cet instrument juridique nécessite la conclusion d'une convention constitutive entre l'ensemble des parties intéressées. Un coordonnateur est ainsi désigné, chargé d'organiser la procédure de passation du marché.

Un travail a été entamé en juin 2017 sur l'adhésion de la Ville aux groupements de commandes envisagés par l'Agglomération, ainsi que sur la répartition des groupements entre portage Ville et portage Agglomération. Le principe a été validé que le commanditaire ayant le plus gros volume soit porteur du groupement, sauf exception à discuter. De manière opérationnelle, il a été acté que, hors stock, chaque collectivité associée paie ses commandes sans préfinancement du coordonnateur de groupement. Concernant les stocks, le coordonnateur de groupement doit préfinancer le montant du marché avant remboursement.

Les services de l'Agglomération et de la Ville travaillent en collaboration pour soit prolonger les conventions existantes lorsque des marchés sont en cours, soit mettre en place les nouvelles conventions.

Par ailleurs les marchés sont validés pour les deux parties avant publication.

1.3. Les prestations de services

Une prestation de service est possible entre personnes publiques, par dérogation au code des marchés publics, lorsque l'une des personnes exerce un contrôle sur l'autre à l'instar de ses propres services. L'Agglomération a donc proposé à la Ville un système de prestations de services croisées. De la même façon, la Ville et l'Agglomération offrent des prestations de services au CCAS et à l'OTC.

Proposées par la Ville à l'Agglomération	Proposées par la Ville au CCAS
Atelier d'imprimerie / Entretien voirie / Régie Transport	Communication
Proposées par l'Agglomération à l'OTC	Ressources Humaines
Modernisation de l'action publique	Finances / Marchés Publics
Gestion des Ressources Humaines	Courrier
Finances / Marchés Publics	Espaces Verts

Pour rappel, à compter du 1^{er} janvier 2018, la Ville avait décidé de sortir de la convention les prestations suivantes : le centre de formation, les affaires immobilières et foncières et la recherche de financements puis la prévention RH à partir du 1^{er} juin 2018.

L'Agglomération, quant à elle, avait décidé de sortir la gestion des COSEC à partir du 1^{er} février 2018 et d'ajouter les prestations de la régie transport.

1.4. Les mises à disposition partielles

Pour rendre parfaitement fonctionnelle la mutualisation, 4 directeurs, 1 directeur adjoint et 4 agents sont mis à disposition partiellement de l'autorité non gestionnaire au 31/12/18 :

Directions	Postes	Autorité hiérarchique	Autorité fonctionnelle
DAJAG	Directeur	CASQ	Ville
DAJAG	Directeur adjoint	Ville	CASQ
DAJAG	Assistante de direction	CASQ	Ville
DP	Directeur	CASQ	Ville
DP	Assistante de direction	CASQ	Ville
DCTA	Directeur	CASQ	Ville
DCTA	Assistante de direction	CASQ	Ville
DCTA	Référent financier	CASQ	Ville
DLMG	Directeur	CASQ	Ville
DLMG	Directeur adjoint	CASQ	Ville
DEEV	Directeur	CASQ	Ville

La mise à disposition du responsable du service espaces verts Agglo a pris fin à compter du 16/01/18. Celle du directeur adjoint de la direction de la proximité a pris fin à compter du 1/11/18.

A compter du 15 novembre 2018, le Directeur et Directeur Adjoint de la "Direction de la Logistique et des Moyens Généraux" sont ajoutés à la convention de mises à disposition partielles d'agents entre l'Agglomération du Saint-Quentinois et la Ville de Saint-Quentin.

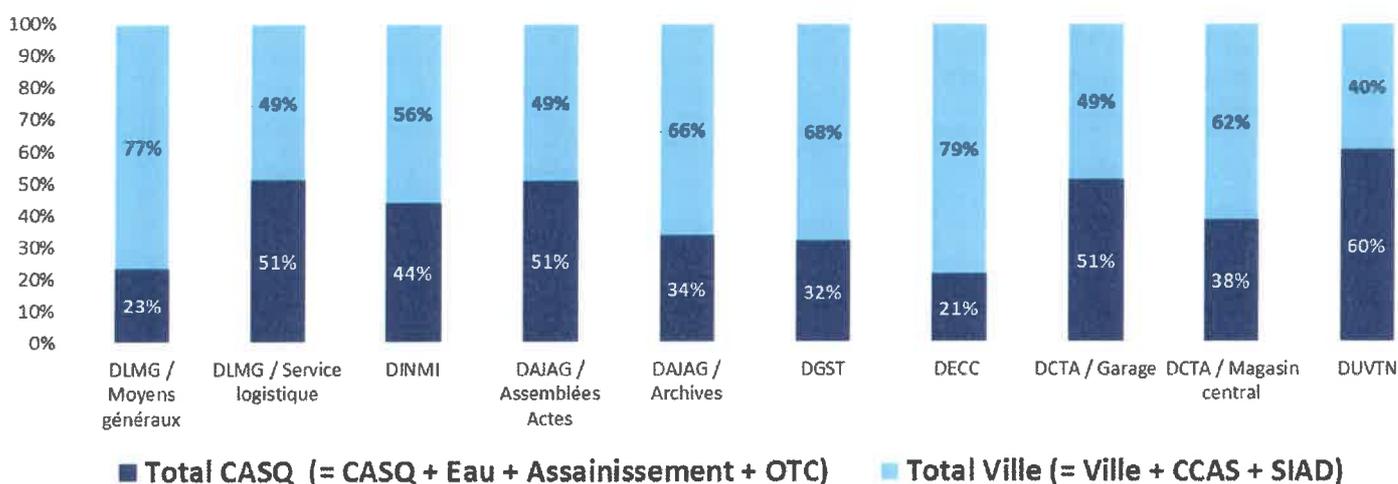
2. Aspects financiers de la mutualisation

Des clés de répartition ont été instaurées permettant de mesurer l'activité des services pour chacune des collectivités. D'une part, elles définissent la méthode de valorisation des services mutualisés (masse salariale et charges de fonctionnement du service). D'autre part, elles listent les indicateurs permettant de répartir les charges entre les entités.

Les clés de répartition ne sont pas figées, elles correspondent à un mode de calcul qui constate ex-post le pourcentage de répartition des coûts entre la Ville et l'Agglomération.

Chaque clé de répartition financière dépend de l'usage respectif du service par la Ville et l'Agglomération, voire le CCAS, l'OTC et le cas échéant l'agence de l'eau et de l'assainissement. Elles s'appliquent sur 4 types de dépenses : RH, locaux, fonctionnement, spécifiques.

Clés de répartition services communs 2018



Etat comparatif clés de répartition services communs 2017 - 2018

Services communs	Autorité hiérarchique	Total Ville (= Ville + CCAS + SIAD)			Total CASQ (= CASQ + eau + assainissement + OTC)		
		2017	2018	Diff.	2017	2018	Diff.
DLMG / Direction	CASQ						
<i>DLMG / Moyens généraux</i>	CASQ	77,47%	76,81%	-0,66%	22,53%	23,19%	0,66%
<i>DLMG / Service logistique</i>	CASQ	46,91%	49,04%	2,13%	53,09%	50,96%	-2,13%
DINMI	CASQ	56,00%	55,98%	-0,02%	43,96%	44,02%	0,06%
DAJAG / Direction							
DAJAG / Assemblées Actes	CASQ	56,69%	49,31%	-7,39%	43,31%	50,70%	7,39%
DAJAG / Archives	CASQ	67,13%	66,39%	-0,74%	32,87%	33,61%	0,74%
DGST	CASQ	66,05%	68,10%	2,04%	33,95%	31,90%	-2,04%
DECC	VILLE	78,57%	78,57%	0,00%	21,43%	21,43%	0,00%
DCTA / Direction							
<i>Garage</i>	CASQ	56,65%	48,84%	-7,81%	43,35%	51,16%	7,81%
<i>Magasin central</i>	CASQ	56,78%	61,54%	4,76%	43,22%	38,46%	-4,76%
DUVTN	CASQ	55,46%	39,67%	-15,78%	44,54%	60,33%	15,78%

Les clés de répartition pour chaque service commun sont définies dans les annexes de la convention relative à la mise en place de services communs du 2 mars 2017.

Pour 2018, elles ont été établies selon les modalités de calcul définies dans la convention comme cela avait été fait en 2017.

Services communs	Calcul de la clé de répartition
Direction de la Logistique et des Moyens Généraux	Pour les frais de locaux et de fonctionnement, pondération de la clé applicable aux coûts RH des moyens généraux, et de la clé service logistique, par le nombre d'agents affectés à chaque service : -Moyens généraux (coûts RH) : ratio entre le nombre d'affranchissements effectués pour le compte de chaque partie lors de l'exercice concerné par la refacturation. Le ratio est obtenu à partir de la machine à affranchissement -Service logistique : part d'occupation des bâtiments par les agents sous autorité de chaque partie (surfaces entretenues)
Direction de l'Innovation Numérique et du Management de l'Information (hors espace Cyberbase)	Ratio entre le nombre d'utilisateurs réseau de chaque partie, étant entendu qu'un utilisateur d'une direction mutualisée est réparti à 50% sur la VSQ et à 50% sur la CASQ
Service Assemblées / Actes	-Assemblées – activité conseil juridique et assemblées : ratio de conventions, décisions et arrêtés réalisés / traités pour le compte de chaque partie -Assurances : ratio des crédits de primes d'assurances consommées pour le compte de chaque partie
Service Archives	Ratio mètre linéaire d'archives occupés pour le compte de chaque partie
Direction Générale des Services Techniques et pôle administratif et financier	Ratio entre le nombre de mandats et de titres traités par le pôle administratif et financier pour le compte de chaque partie lors de l'exercice concerné par la refacturation.
Magasin central	Ratio entre le nombre de lignes de sortie de stock par partie
Garage	Montants des bons de travaux effectués pour le compte de chaque partie
Direction des Equipements Communaux et Communautaires	Ratio entre les surfaces des bâtiments (en m ²) pondéré par un ratio entre le nombre des bâtiments appartenant aux différentes parties au 31 décembre de l'exercice concerné par la refacturation
Direction de l'Urbanisme, de la Voirie et des Travaux Neufs (hors Droits des Sols)	Ratio entre les montants financiers des travaux suivis (en €) pour le compte de chaque partie au cours de l'exercice concerné par la refacturation

3. Mise en œuvre des dispositions de la convention de mutualisation

3.1. Mise en place de procédures de concertation

L'article 3.3 de la convention dispose que les agents mutualisés sont placés sous l'autorité hiérarchique de la collectivité de rattachement. La convention prévoit que l'autorité hiérarchique s'engage à consulter l'autre partie sur toutes les décisions concernant le personnel susceptible d'avoir un effet sur l'organisation du service (recrutement, conditions de travail, pouvoir disciplinaire). Par ailleurs, elle s'engage à demander l'avis de l'autre partie pour toute décision susceptible de l'impacter directement. De manière plus générale, l'article 2 relatif à la gestion des services communs pose le principe d'une procédure de concertation dès lors qu'une décision engage la responsabilité et / ou les finances de l'autorité fonctionnelle.

Des procédures de concertation ont par conséquent été mises en place entre la Ville et l'Agglomération pour s'entendre sur ces différents points.

Par ailleurs, des fiches de procédures ont été mises en place concernant le recrutement, le renouvellement de contrat, le remplacement.

3.2. Etat du recours à la mutualisation

En matière d'organisation fonctionnelle, l'article 3.4 prévoit que les directeurs dressent un état des recours à leur service par chacune des parties.

Pour les interventions techniques, le logiciel Gima permet de suivre de manière très détaillée le recours par chacune des collectivités aux services, afin d'établir en fin d'année l'état récapitulatif pour les facturations croisées du solde de la mutualisation.

En cas de difficulté pour programmer les travaux confiés aux agents des services communs, il est prévu qu'un arbitrage soit réalisé par les deux DGS, en lien avec le directeur concerné, afin de trouver un compromis entre les besoins de chacune des collectivités.

4. Pilotage de la coopération entre les deux collectivités

Le schéma relatif à la mutualisation des moyens prévoit la constitution d'un comité de suivi qui a pour mission de dresser le rapport annuel.

Il a également pour mission de définir les procédures de concertation et valider les fiches pratiques ; organiser une concertation sur les décisions majeures qui engagent la responsabilité et/ou les finances de l'autorité qui n'est pas gestionnaire et sur toutes les décisions en matière de personnel susceptibles d'impacter l'une ou l'autre des parties ; de dresser le bilan qualitatif et quantitatif de la concertation de l'année écoulée ; de tenter de trouver un accord amiable en cas de différend ; d'examiner les conditions financières de la convention ; le cas échéant, d'être force de proposition pour améliorer la mutualisation des services ; et, de manière générale, de permettre aux parties de se rencontrer et de dialoguer afin d'éviter toute situation conflictuelle. Il n'a qu'un rôle consultatif.

Pour des raisons pratiques, « le comité de suivi est commun à l'ensemble des conventions ». Il peut se tenir à géométrie variable avec un ou plusieurs représentants de deux ou plusieurs des quatre signataires des conventions.

En outre, le Comité peut se réunir à l'initiative de l'une ou l'autre des parties pour toute affaire relevant de son objet, sans condition particulière de convocation ni de délais.

**COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DU
SAINT-
QUENTINOIS**

OBJET

**ADMINISTRATION
GENERALE - Avenant
n°3 à la convention
de mise en place de
services communs
entre la Communauté
d'Agglomération du
Saint-Quentinois, la Ville
de Saint-Quentin, le
CCAS, le SIAD et l'OTC.**

**RAPPORTEUR
M. le Président**

Date de convocation :
20/03/19

Date d'affichage :
09/04/19

Nombre de Conseillers
en exercice : 76

Quorum : 39

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 67

Nombre de Conseillers
votant : 67

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS**

Séance du 26 MARS 2019 à 18h00

en la salle des sports avenue Eric Jaulmes à 02100 ROUVROY.

Sont présents :

M. Xavier BERTRAND, M. Roland RENARD, Mme Frédérique MACAREZ, M. Guy DAMBRE, M. Jean-Marc WEBER, M. Jérôme LECLERCQ, M. Alain VAN HYFTE, Mme Colette BLEROT, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Christian MOIRET, Mme Agnès POTEI, M. Gilles GILLET, M. Michel BONO, M. Jean-Claude DUSANTER, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Marie ACCART, M. Roland MORTELLI, M. Alain RACHESBOEUF, M. Claude VASSET, Mme Danielle LANCO, M. Christian PIERRET, Mme Guylaine BROUTIN, Mme Patricia KUKULSKI, M. Jean-Marc BERTRAND, M. Bernard DESTOMBES, M. Hugues VAN MAELE, M. Jean-Marie GONDRY, M. Fabien BLONDEL, M. Elie BOUTROY, M. Jean-Pierre MENET, M. Patrick MERLINAT, M. Christophe FRANCOIS, Mme Anne CARDON, M. Philippe LEMOINE, Mme Monique RYO, Mme Françoise JACOB, M. Frédéric ALLIOT, M. Alexis GRANDIN, Mme Marie-Laurence MAITRE, Mme Monique BRY, M. Vincent SAVELLI, M. José PEREZ, Mme Yvonne SAINT-JEAN, M. Bernard DELAIRE, M. Thomas DUDEBOUT, M. Philippe CAMELLE, Mme Djamila MALLIARD, Mme Mélanie MASSOT, Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, M. Olivier TOURNAY, M. Roger LURIN, M. Michel LEFEVRE, M. Denis LIESSE.

Monsieur Hugues DEMAREST suppléant de M. Richard TELATYNSKI, Mme Edith FOUCART suppléant de M. Paul PREVOST

Sont excusés représentés :

M. Freddy GRZEEICZAK représenté(e) par Mme Colette BLEROT, M. Jean-Louis GASDON représenté(e) par M. Jean-Marie GONDRY, M. Michel LANGLET représenté(e) par M. Jérôme LECLERCQ, M. Christian HUGUET représenté(e) par M. Alexis GRANDIN, M. Philippe VIGNON représenté(e) par Mme Monique RYO, M. Dominique FERNANDE représenté(e) par Mme Frédérique MACAREZ, Mme Sylvette LEICHNAM représenté(e) par Mme Agnès POTEI, M. Karim SAÏDI représenté(e) par Mme Yvonne SAINT-JEAN, Mme Sandrine DIDIER représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT, Mme Marie-Anne VALENTIN représenté(e) par Mme Carole BERLEMONT

Absent(e)s :

Mme Denise LEFEBVRE, M. Paul GIRONDE, Mme Myriam HARTOG, M. Damien NICOLAS, Mme Sylvie ROBERT, M. Yannick LEJEUNE, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Christine LEDORAY, M. Jean LEFEVRE

Secrétaire de séance : Thomas DUDEBOUT

Afin de structurer la mise en commun des moyens, l'Agglomération, la Ville, le CCAS, le SIAD et l'OTC, ont conclu une convention relative à la mise en place de services communs.

Suite à la fin de la mise à disposition partielle du directeur des affaires juridiques et de l'administration générale (DAJAG) et au départ en retraite du DGA en charge des services techniques, les collectivités adaptent l'organisation.

Le service « assemblées-actes » (sauf le pôle archives) et la « direction générale des services techniques » (DGST) ne font plus partie des services communs à compter de la date de signature du présent avenant.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

1°) d'approuver les termes de l'avenant tel qu'annexé au présent rapport ;

2°) d'autoriser Monsieur le Président à signer ledit avenant et à effectuer toutes démarches et formalités subséquentes.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 66 voix pour et 1 abstention, adopte le rapport présenté.

S'est abstenu(e) (par vote présent ou par pouvoir) : M. Olivier
TOURNAY

Pour extrait conforme,



Le Président

Xavier BERTRAND

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

002-200071892-20190326-45112A-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/19

Publication : 09/04/19

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation

**AVENANT N°3 A LA CONVENTION RELATIVE A LA MISE EN PLACE DE
SERVICES COMMUNS ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU
SAINT-QUENTINOIS, LA VILLE DE SAINT-QUENTIN, LE CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE DE SAINT-QUENTIN, L'OFFICE DE TOURISME ET DES
CONGRES ET LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AIDE A DOMICILE DE
SAINT-QUENTIN**

ENTRE LES SOUSSIGNES :

La Communauté d'Agglomération du Saint Quentinois, 58 boulevard Victor Hugo BP 80352 - 02108 Saint-Quentin Cedex, représentée par son Président en exercice, Monsieur Xavier BERTRAND habilité aux présentes par une délibération du Conseil de Communauté en date du ...

Ci-après dénommée « L'Agglomération »

**ET,
La Ville de Saint Quentin, Hôtel de Ville BP 345 - 02107 Saint-Quentin Cedex, représentée par son Maire en exercice, Madame Frédérique MACAREZ, habilitée aux présentes par une délibération du Conseil Municipal en date du ...**

Ci-après dénommée « La Ville »

**ET,
Le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Quentin, 60 rue de Guise 02100 Saint-Quentin, représenté par son Vice-Président, Monsieur Freddy GRZEWICZAK, habilité aux présentes par une délibération du Conseil d'Administration en date du ...**

Ci-après dénommé « Le CCAS »

**ET,
L'Office de Tourisme et des Congrès du Saint-Quentinois, 3 rue Emile Zola 02100 Saint-Quentin, représenté par son Président, Monsieur Alexis GRANDIN, habilité aux présentes par une délibération du Conseil d'Administration en date du ...**

Ci-après dénommé « L'OTC »

**ET,
Le Syndicat Intercommunal d'Aide à Domicile de Saint Quentin, 60 rue de Guise BP 704 - 02314 Saint-Quentin cedex, représentée par sa Présidente en exercice, Madame Marie-Odile LEFEVRE, habilitée aux présentes par une délibération du Conseil d'Administration en date du ...**

Ci-après dénommé « Le SIAD »

Ci-après dénommées ensemble « les Parties »

.....
Vu le Code général des collectivités territoriales (ci-après dénommé « le CGCT ») et notamment l'article L5211-4-2 ;

Vu le Rapport relatif à la mutualisation des moyens entre la CASQ et ses communes membres pour la période 2015-2020 modifié par délibérations en date du 16 décembre 2016 ;

Vu la délibération de la Ville en date du 12 décembre 2016 ;

Vu la délibération de l'Agglomération en date du 16 décembre 2016 ;

Vu la délibération du CCAS en date du 12 décembre 2016 ;

Vu la délibération de l'OTC en date du 6 décembre 2016 ;

Vu la convention relative à la mise en place de services communs en date du 2 mars 2017 ;

Vu l'avenant n°1 en date du 17 septembre 2018 ;

Vu l'avenant n°2 en date du ...

PREAMBULE

Afin de structurer la mise en commun des moyens, la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois, la Ville de Saint-Quentin, le CCAS et l'OTC, ont conclu une convention relative à la mise en place de services communs le 2 mars 2017.

Après plusieurs mois de fonctionnement, des ajustements sont apparus nécessaires et le SIAD a été ajouté par voie d'avenant n°1 en date du 17 septembre 2018.

Aussi, la situation du service commun « Direction de la Logistique et des Moyens Généraux » (DLMG) a été régularisée dans un avenant n°2 (sortie des gardiens de l'Hôtel de Ville et d'un appariteur + mise à disposition du directeur et de son adjoint).

Suite à la fin de de mise à disposition partielle du Directeur des Affaires Juridiques et de l'Administration Générale (DAJAG) et au départ en retraite du DGA en charge des services techniques, les collectivités adaptent l'organisation en régularisant la situation des services communs « Assemblées-Actes » et « Direction Générale des Services Techniques » (DGST).

Article 1.

A compter de la date de signature du présent avenant, le service « Assemblées-Actes » de la Direction des Affaires Juridiques et de l'Administration Générale (DAJAG) n'est plus considéré « service commun » mutualisé entre les parties. Chaque entité reprendra en gestion les missions qui lui sont propres. Le pôle « Archives » reste quant à lui « service commun ».

Aussi, à compter de la même date, la Direction Générale des Services Techniques (DGST) est sortie des « services communs ».
Une nouvelle répartition de la gestion des missions de cette direction est effectuée.

Ainsi, la cellule administrative de l'actuelle DGST sera rattachée à la Direction de l'Urbanisme, de la Voirie et des Travaux Neufs (DUVTN) en service commun et le pôle comptable à la Direction du Centre Technique d'Agglomération (DCTA) également en service commun.

Article 2.

Les autres dispositions de la convention relative à la mise en place de services communs non visées dans le présent avenant demeurent applicables.

Fait à Saint-Quentin, le

Pour la Communauté d'Agglomération
du Saint-Quentinois

Pour la Ville de Saint-Quentin

Xavier BERTRAND
Président de la Communauté
d'Agglomération du Saint-Quentinois

Frédérique MACAREZ
Maire de Saint-Quentin

Pour le Centre Communal d'Action
Sociale de Saint-Quentin

Pour l'Office de Tourisme et des
Congrès du Saint-Quentinois

Freddy GRZETICZAK
Vice-Président du
CCAS de Saint-Quentin

Alexis GRANDIN
Président de l'OTC
du Saint-Quentinois

Pour le Syndicat Intercommunal d'Aide
à Domicile de Saint-Quentin

Marie-Odile LEFEVRE
Présidente du SIAD de Saint-Quentin

**COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DU
SAINT-
QUENTINOIS**

OBJET

**ADMINISTRATION
GENERALE - Avenant
n°2 à la convention
de mises à disposition
partielle d'agents
entre la Communauté
d'Agglomération du
Saint-Quentinois et la
Ville de Saint-Quentin.**

**RAPPORTEUR
M. le Président**

Date de convocation :
20/03/19

Date d'affichage :
09/04/19

Nombre de Conseillers
en exercice : 76

Quorum : 39

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 67

Nombre de Conseillers
votant : 67

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS**

Séance du 26 MARS 2019 à 18h00

en la salle des sports avenue Eric Jaulmes à 02100 ROUVROY.

Sont présents :

M. Xavier BERTRAND, M. Roland RENARD, Mme Frédérique MACAREZ, M. Guy DAMBRE, M. Jean-Marc WEBER, Mme Denise LEFEBVRE, M. Jérôme LECLERCQ, M. Alain VAN HYFTE, Mme Colette BLERIoT, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Christian MOIRET, Mme Agnès POTEI, M. Gilles GILLET, M. Michel BONO, M. Jean-Claude DUSANTER, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Marie ACCART, M. Roland MORTELLI, M. Alain RACHESBOEUF, M. Claude VASSET, Mme Danielle LANCO, M. Christian PIERRET, Mme Guylaine BROUTIN, Mme Patricia KUKULSKI, M. Jean-Marc BERTRAND, M. Bernard DESTOMBES, M. Hugues VAN MAELE, M. Jean-Marie GONDRY, M. Fabien BLONDEL, M. Elie BOUTROY, M. Jean-Pierre MENET, M. Patrick MERLINAT, M. Christophe FRANCOIS, Mme Anne CARDON, M. Philippe LEMOINE, Mme Françoise JACOB, M. Frédéric ALLIOT, M. Alexis GRANDIN, Mme Marie-Laurence MAITRE, Mme Monique BRY, M. Vincent SAVELLI, M. José PEREZ, Mme Yvonne SAINT-JEAN, M. Bernard DELAIRE, M. Thomas DUDEBOUT, M. Philippe CAMELLE, Mme Djamila MALLIARD, Mme Mélanie MASSOT, Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, M. Olivier TOURNAY, M. Roger LURIN, M. Michel LEFEVRE, M. Denis LIESSE.

Monsieur Hugues DEMAREST suppléant de M. Richard TELATYNSKI, Mme Edith FOUCART suppléant de M. Paul PREVOST

Sont excusés représentés :

M. Freddy GRZEZICZAK représenté(e) par Mme Colette BLERIoT, M. Jean-Louis GASDON représenté(e) par M. Jean-Marie GONDRY, M. Michel LANGLET représenté(e) par M. Jérôme LECLERCQ, M. Christian HUGUET représenté(e) par M. Alexis GRANDIN, M. Dominique FERNANDE représenté(e) par Mme Frédérique MACAREZ, Mme Sylvie ROBERT représenté(e) par Mme Denise LEFEBVRE, Mme Sylvette LEICHNAM représenté(e) par Mme Agnès POTEI, M. Karim SAÏDI représenté(e) par Mme Yvonne SAINT-JEAN, Mme Sandrine DIDIER représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT, Mme Marie-Anne VALENTIN représenté(e) par Mme Carole BERLEMONT

Absent(e)s :

M. Paul GIRONDE, Mme Myriam HARTOG, M. Damien NICOLAS, Mme Monique RYO, M. Philippe VIGNON, M. Yannick LEJEUNE, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Christine LEDORAY, M. Jean LEFEVRE

Secrétaire de séance : Thomas DUDEBOUT

Afin de structurer la mise en commun des moyens, l'Agglomération et la Ville ont conclu une convention relative à la mise à disposition partielle d'agents.

L'avenant n°2 modifie l'article 3 concernant la rémunération et le calcul des clés de répartition.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

1°) d'approuver les termes de l'avenant tel qu'annexé au présent rapport ;

2°) d'autoriser Monsieur le Président à signer ledit avenant et à effectuer toutes démarches et formalités subséquentes.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 66 voix pour et 1 abstention, adopte le rapport présenté.

S'est abstenu(e) (par vote présent ou par pouvoir) : M. Olivier
TOURNAY

Pour extrait conforme,



Le Président

Xavier BERTRAND

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

002-200071892-20190326-45113-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/19

Publication : 09/04/19

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation

**AVENANT N°2 A LA CONVENTION DE MISES A DISPOSITION
PARTIELLES D'AGENTS ENTRE
LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SAINT-QUENTINOIS
ET LA VILLE DE SAINT-QUENTIN**

Entre

La Ville de Saint-Quentin, représentée par son Maire en exercice, Madame Frédérique MACAREZ, habilité à signer la présente convention par une délibération du Conseil Municipal en date du ...

Ci-après dénommée « La Ville »

Et

La Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois, représentée par son Président, Monsieur Xavier BERTRAND, habilité à signer la présente convention par une délibération du Conseil de Communauté en date du ...

Ci-après dénommée « L'Agglomération »

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n°88-145 du 15 février 1988 modifié pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux,

Vu l'avenant n°1 en date du 25 janvier 2019

Vu la délibération de la Ville en date du 12 novembre 2018

Vu la délibération de l'Agglomération en date du 26 mars 2019

Il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 :

Concernant l'article 3, le remboursement s'effectuera désormais selon des clés de répartition définies dans les conventions individuelles.

ARTICLE 2 :

Les autres dispositions de la convention relative aux mises à disposition partielles d'agents entre la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois et la Ville de Saint-Quentin non visées dans le présent avenant demeurent applicables.

Fait à Saint-Quentin, le

Pour la Communauté d'Agglomération
du Saint-Quentinois

Pour la Ville de Saint-Quentin

Xavier BERTRAND
Président de la Communauté
d'Agglomération du Saint-Quentinois

Frédérique MACAREZ
Maire de Saint-Quentin

**COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DU
SAINT-
QUENTINOIS**

OBJET

**ADMINISTRATION
GENERALE - Avenant
n°3 à la convention de
prestations de services
entre la Communauté
d'agglomération du Saint-
Quentinois et la Ville de
Saint-Quentin.**

**RAPPORTEUR
M. le Président**

Date de convocation :
20/03/19

Date d'affichage :
09/04/19

Nombre de Conseillers
en exercice : 76

Quorum : 39

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 69

Nombre de Conseillers
votant : 69

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS**

Séance du 26 MARS 2019 à 18h00

en la salle des sports avenue Eric Jaulmes à 02100 ROUVROY.

Sont présents :

M. Xavier BERTRAND, M. Roland RENARD, Mme Frédérique MACAREZ, M. Guy DAMBRE, M. Jean-Marc WEBER, Mme Denise LEFEBVRE, M. Jérôme LECLERCQ, M. Alain VAN HYFTE, Mme Colette BLEROT, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Christian MOIRET, Mme Agnès POTEL, M. Gilles GILLET, M. Michel BONO, M. Jean-Claude DUSANTER, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Marie ACCART, M. Roland MORTELLI, M. Alain RACHESBOEUF, M. Claude VASSET, Mme Danielle LANCO, M. Christian PIERRET, Mme Guylaine BROUTIN, Mme Patricia KUKULSKI, M. Jean-Marc BERTRAND, M. Bernard DESTOMBES, M. Hugues VAN MAELE, M. Jean-Marie GONDRY, M. Fabien BLONDEL, M. Elie BOUTROY, M. Jean-Pierre MENET, M. Patrick MERLINAT, M. Christophe FRANCOIS, Mme Anne CARDON, M. Philippe LEMOINE, Mme Monique RYO, Mme Françoise JACOB, M. Frédéric ALLIOT, M. Alexis GRANDIN, Mme Marie-Laurence MAITRE, Mme Monique BRY, M. Vincent SAVELLI, M. José PEREZ, Mme Yvonne SAINT-JEAN, M. Bernard DELAIRE, M. Thomas DUDEBOUT, M. Philippe CAMELLE, Mme Djamila MALLIARD, Mme Mélanie MASSOT, Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, M. Olivier TOURNAY, M. Roger LURIN, M. Michel LEFEVRE, M. Denis LIESSE.
Monsieur Hugues DEMAREST suppléant de M. Richard TELATYNSKI, Mme Edith FOUCART suppléant de M. Paul PREVOST

Sont excusés représentés :

M. Freddy GRZEZICZAK représenté(e) par Mme Colette BLEROT, M. Jean-Louis GASDON représenté(e) par M. Jean-Marie GONDRY, M. Michel LANGLET représenté(e) par M. Jérôme LECLERCQ, M. Christian HUGUET représenté(e) par M. Alexis GRANDIN, M. Philippe VIGNON représenté(e) par Mme Monique RYO, M. Dominique FERNANDE représenté(e) par Mme Frédérique MACAREZ, Mme Sylvie ROBERT représenté(e) par Mme Denise LEFEBVRE, Mme Sylvette LEICHNAM représenté(e) par Mme Agnès POTEL, M. Karim SAÏDI représenté(e) par Mme Yvonne SAINT-JEAN, Mme Sandrine DIDIER représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT, Mme Marie-Anne VALENTIN représenté(e) par Mme Carole BERLEMONT

Absent(e)s :

M. Paul GIRONDE, Mme Myriam HARTOG, M. Damien NICOLAS, M. Yannick LEJEUNE, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Christine LEDORAY, M. Jean LEFEVRE

Secrétaire de séance : Thomas DUDEBOUT

Dans une convention conclue entre l'Agglo et la Ville le 22 mars 2017, les deux entités ont convenu de recourir aux prestations de service.

Le présent avenant a pour objet de prendre en compte les évolutions en intégrant dans la convention cadre la prestation « droit des sols ».

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

1°) d'approuver les termes de l'avenant tel qu'annexé au présent rapport ;

2°) d'autoriser Monsieur le Président à signer ledit avenant et à effectuer toutes démarches et formalités subséquentes.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 68 voix pour et 1 abstention, adopte le rapport présenté.

S'est abstenu(e) (par vote présent ou par pouvoir) : M. Olivier
TOURNAY

Pour extrait conforme,



Le Président

Xavier BERTRAND

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

002-200071892-20190326-44119-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/19

Publication : 09/04/19

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation

**AVENANT N°3 A LA CONVENTION DE PRESTATIONS DE SERVICES ENTRE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DU SAINT QUENTINOIS ET LA VILLE DE SAINT QUENTIN**

ENTRE LES SOUSSIGNES :

La Communauté d'Agglomération du Saint Quentin, 58 boulevard Victor Hugo 02100 Saint-Quentin, représentée par son Président en exercice, Monsieur Xavier BERTRAND habilité aux présentes par une délibération du Conseil de Communauté en date du ...

Ci-après dénommée « L'Agglo »

ET,

La Ville de Saint Quentin, place de l'Hôtel de Ville BP 345 02107 Saint-Quentin, représentée par son Maire en exercice, Madame Frédérique MACAREZ, habilité aux présentes par une délibération du Conseil Municipal en date du ...

Ci-après dénommée « La Ville »

Ci-après dénommées ensemble « les Parties »

.....

Vu le Code général des collectivités territoriales (ci-après dénommé « le CGCT ») ;
Vu le Rapport relatif à la mutualisation des moyens entre la CASQ et ses communes membres pour la période 2015-2020 modifié par délibérations en date du 16 décembre 2016 ;
Vu la délibération de la Ville en date du 12 décembre 2016 ;
Vu la délibération de la CASQ en date du 16 décembre 2016 ;
Vu la convention relative aux prestations de service entre la CASQ et la Ville conclue le 22 mars 2017 ;
Vu l'avenant n°1 conclu le 3 mai 2018,
Vu l'avenant n°2 conclu le 7 juin 2018.

PREAMBULE

Dans une convention conclue entre l'Agglo et la Ville le 22 mars 2017, les deux entités ont convenu de recourir aux prestations de service dans les domaines suivants : entretien voirie, entretien des COSEC, atelier d'impression, les affaires immobilières et foncières, la recherche de financement extérieurs, la prévention et le centre de formation et de perfectionnement.

Après plusieurs mois de fonctionnement, l'Agglo et la Ville avaient décidé d'ajuster le périmètre d'intervention de certaines prestations en supprimant dans un avenant n°1 conclu le 3 mai 2018 la gestion du foncier, la recherche de financement, le centre de formation et la gestion des COSEC tout en intégrant les prestations de la régie transport.

Un avenant n°2 avait ensuite été conclu le 7 juin 2018 afin de retirer de la convention la prestation relative au service prévention RH.

Le présent avenant a pour objet de prendre en compte les évolutions survenues depuis lors en intégrant dans la convention cadre la prestation « droit des sols ».

SUR CE LES PARTIES ONT ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIV

Article 1. Objet

Dans les articles 1 et 2 de la convention de prestation de service, est ajoutée la prestation de service « droit des sols » à compter de la date de signature du présent avenant. Les prestations concernées feront l'objet d'un remboursement par la Ville de Saint-Quentin.

Les modalités financières seront définies et validées par les deux parties dans une convention conclue ultérieurement.

Article 2. Autres dispositions

Les autres dispositions de la convention relative aux prestations de service entre la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois et la Ville de Saint-Quentin non visées dans le présent avenant demeurent applicables.

Fait à Saint-Quentin, le

Pour la Communauté d'Agglomération
du Saint-Quentinois

Pour la Ville de Saint-Quentin

Xavier BERTRAND
Président de la Communauté
d'Agglomération du Saint-Quentinois

Frédérique MACAREZ
Maire de Saint-Quentin

**COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DU
SAINT-
QUENTINOIS**

OBJET

**ADMINISTRATION
GENERALE - Rapport
sur la situation en matière
d'égalité femmes -
hommes.**

**RAPPORTEUR
M. le Président**

Date de convocation :
20/03/19

Date d'affichage :
09/04/19

Nombre de Conseillers
en exercice : 76

Quorum : 39

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 69

Nombre de Conseillers
votant : 69

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS**

Séance du 26 MARS 2019 à 18h00

en la salle des sports avenue Eric Jaulmes à 02100 ROUVROY.

Sont présents :

M. Xavier BERTRAND, M. Roland RENARD, Mme Frédérique MACAREZ, M. Guy DAMBRE, M. Jean-Marc WEBER, Mme Denise LEFEBVRE, M. Jérôme LECLERCQ, M. Alain VAN HYFTE, Mme Colette BLEROT, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Christian MOIRET, Mme Agnès POTEL, M. Gilles GILLET, M. Michel BONO, M. Jean-Claude DUSANTER, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Marie ACCART, M. Roland MORTELLI, M. Alain RACHESBOEUF, M. Claude VASSET, Mme Danielle LANCO, M. Christian PIERRET, Mme Guylaine BROUTIN, Mme Patricia KUKULSKI, M. Jean-Marc BERTRAND, M. Bernard DESTOMBES, M. Hugues VAN MAELE, M. Jean-Marie GONDRY, M. Fabien BLONDEL, M. Elie BOUTROY, M. Jean-Pierre MENET, M. Patrick MERLINAT, M. Christophe FRANCOIS, Mme Anne CARDON, M. Philippe LEMOINE, Mme Monique RYO, Mme Françoise JACOB, M. Frédéric ALLIOT, M. Alexis GRANDIN, Mme Marie-Laurence MAITRE, Mme Monique BRY, M. Vincent SAVELLI, M. José PEREZ, Mme Yvonne SAINT-JEAN, M. Bernard DELAIRE, M. Thomas DUDEBOUT, M. Philippe CAMELLE, Mme Djamila MALLIARD, Mme Mélanie MASSOT, Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, M. Olivier TOURNAY, M. Roger LURIN, M. Michel LEFEVRE, M. Denis LIESSE.
Monsieur Hugues DEMAREST suppléant de M. Richard TELATYNSKI, Mme Edith FOUCART suppléant de M. Paul PREVOST

Sont excusés représentés :

M. Freddy GRZEZICZAK représenté(e) par Mme Colette BLEROT, M. Jean-Louis GASON représenté(e) par M. Jean-Marie GONDRY, M. Michel LANGLET représenté(e) par M. Jérôme LECLERCQ, M. Christian HUGUET représenté(e) par M. Alexis GRANDIN, M. Philippe VIGNON représenté(e) par Mme Monique RYO, M. Dominique FERNANDE représenté(e) par Mme Frédérique MACAREZ, Mme Sylvie ROBERT représenté(e) par Mme Denise LEFEBVRE, Mme Sylvette LEICHTNAM représenté(e) par Mme Agnès POTEL, M. Karim SAÏDI représenté(e) par Mme Yvonne SAINT-JEAN, Mme Sandrine DIDIER représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT, Mme Marie-Anne VALENTIN représenté(e) par Mme Carole BERLEMONT

Absent(e)s :

M. Paul GIRONDE, Mme Myriam HARTOG, M. Damien NICOLAS, M. Yannick LEJEUNE, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Christine LEDORAY, M. Jean LEFEVRE

Secrétaire de séance : Thomas DUDEBOUT

En application de la loi n°2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes (articles 61 et 77 de la loi), les communes de plus de

20 000 habitants et les établissements publics de coopération intercommunale doivent présenter à leurs assemblées délibérantes un rapport annuel en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Le rapport prévu par l'article 61 de la loi de 2014 doit permettre de sensibiliser les élus et agents de la collectivité à l'égalité femmes-hommes, de porter et rendre visible ce sujet aux yeux de toutes et tous.

Les modalités et contenus de ce rapport ont été précisés par le décret n° 2015-761 du 24 juin 2015. Il comporte :

- un état des lieux concernant la politique de ressources humaines de la collectivité en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (recrutement, formation, promotion professionnelle, conditions de travail, rémunération, articulation vie professionnelle/vie personnelle) ;

- un bilan des actions menées et des ressources mobilisées en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur son territoire ;

- la définition des orientations pluriannuelles destinées à conforter cette égalité et à lutter contre les discriminations, à la fois dans les fonctionnements internes de la collectivité comme employeur et dans ses actions en direction de la population.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

- d'approuver le rapport ci-annexé.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 68 voix pour et 1 abstention, adopte le rapport présenté.

S'est abstenu(e) (par vote présent ou par pouvoir) : M. Olivier
TOURNAY

Pour extrait conforme,



Le Président

Xavier BERTRAND

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

002-200071892-20190326-44705-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/19

Publication : 09/04/19

Pour l' "Autorité Compétente"
par délégation



RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIÈRE

D'ÉGALITÉ FEMMES / HOMMES

“ Parmi les progrès de l'esprit humain les plus importants pour le bonheur général, nous devons compter l'entière destruction des préjugés qui ont établi entre les deux sexes une inégalité de droit funeste à celui même qu'elle favorise. (Condorcet) ”

2018

SOMMAIRE

Préambule	2
<u>1^{ère} partie : Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la gestion des ressources humaines</u>	
I. LES EFFECTIFS DE LA COLLECTIVITE AU 31 OCTOBRE 2018	3
1. Emplois permanents	
2. Emplois non permanents	
3. Etude de l'effectif des agents en situation de handicap	
II. LE RECRUTEMENT	12
1. Recrutements	
2. Mobilités / reclassements	
3. Départs	
III. LA FORMATION	13
1. Répartition des inscriptions aux concours et aux formations	
2. Stagiaires école, personnes en immersion professionnelle	
IV. LA PROMOTION PROFESSIONNELLE	16
V. LA REMUNERATION	17
1. Salaires	
2. Régime indemnitaire	
3. Participation mutuelle	
VI. LES CONDITIONS DE TRAVAIL	19
1. Espaces de travail	
2. Santé et sécurité au travail	
3. Absences, accidents et maladies	
4. Prévention des violences et lutte contre toute forme de harcèlement	
VII. ARTICULATION ENTRE VIE PROFESSIONNELLE ET VIE PERSONNELLE	24
1. Horaires de travail	
2. Congés, autorisation d'absences	
<u>2^{ème} partie : Répartition par sexe des usagers et bénéficiaires des politiques publiques de l'Agglo</u>	28
<u>3^{ème} partie : Pistes de réflexion pour 2019</u>	32

Préambule

Comment évolue le cadre législatif ?



Au 1^{er} janvier 2017, l'Agglo du Saint-Quentinois est créée sur la base de valeurs fortes telles que les notions de fierté, de justice, de respect, d'intégrité et d'innovation. Ces dernières incitent l'ensemble des agents à tendre vers l'égalité au travail entre les femmes et les hommes.

Ce rapport aura pour but d'étudier la situation en matière d'égalité professionnelle de l'ensemble du personnel de l'Agglo et son évolution ainsi que la place des femmes et des hommes au sein de nos politiques publiques.

Enfin, nous proposerons un plan d'action afin d'honorer au mieux les valeurs fondatrices de l'Agglo.

(Sources issues du SIRH (Système d'Information des Ressources Humaines) et de données statistiques émanant des différents services de la collectivité, du 1^{er} janvier au 31 octobre 2018)

(Données nationales issues du Rapport annuel sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique – 2017 de la Direction Générale de l'administration et de la fonction publique)

1^{ère} partie : Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la gestion des ressources humaines.

I. Les effectifs de la collectivité en 2018

Afin de mieux appréhender ce rapport, il est important de distinguer au sein de la communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois deux grandes catégories d'emplois à savoir :

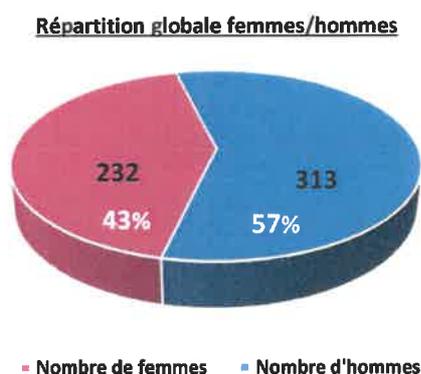
- ❖ les emplois permanents nécessaires aux besoins permanents de la collectivité ;
- ❖ les emplois non-permanents à savoir ceux qui ne correspondent pas à l'activité normale et habituelle de l'administration tels que les emplois permettant de faire face à un besoin occasionnel (activité ponctuelle, surcroît momentané d'activité), les contrats d'apprentissage, les emplois aidés, les collaborateurs de Cabinet.

1) Etude de l'effectif total des emplois permanents

Au 31 octobre 2018, la collectivité compte 545 agents dont la répartition est la suivante :

Répartition globale femmes/hommes

En 2017, l'effectif de l'Agglo était composé de 544 agents à raison de 58% d'hommes et 42% de femmes.

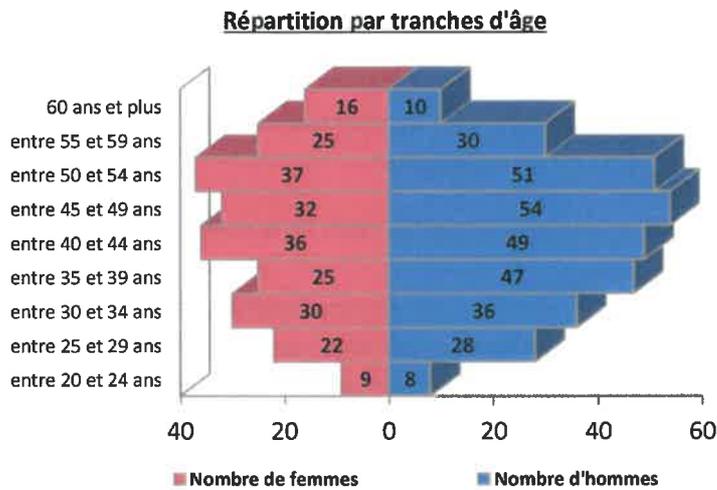


Sur le plan national, le taux de féminisation est de 61% dans la Fonction Publique Territoriale.

Nous pouvons constater une stabilité des effectifs au sein de la collectivité entre 2017 et 2018. Cependant, il s'avère que le taux de féminisation y est moins important qu'au niveau national. Cela s'explique par la prépondérance de la filière technique où les postes sont principalement occupés par des hommes. Le taux de féminisation a cependant augmenté d'un point entre 2017 et 2018.

Répartition par tranches d'âge

On ne constate pas de changement important en 2018 par rapport à 2017. L'âge moyen est de 43 ans pour l'effectif féminin comme masculin.

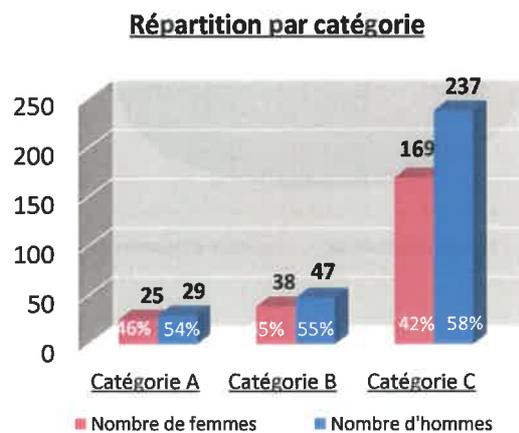


Nous sommes proches du niveau national avec une moyenne de 44,7 ans pour les femmes et de 44,4 ans pour les hommes.

Répartition des postes permanents selon les catégories et les filières

Répartition par catégorie

En 2018, nous pouvons constater un léger accroissement du taux de féminisation des emplois puisque ce taux est passé par rapport à 2017, en catégorie B de 42 à 45% et en catégorie C de 41 à 42%. A l'inverse, en catégorie A, il est passé de 54 à 46%



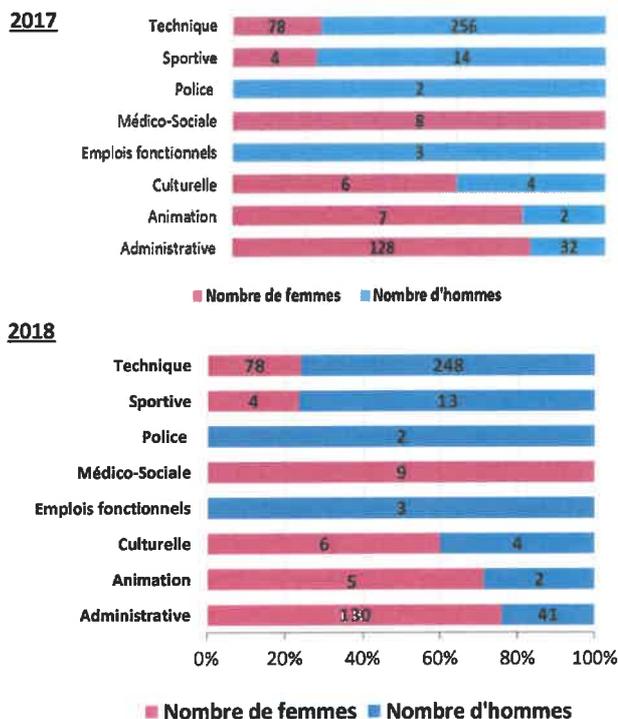
Ces taux sont inférieurs aux taux enregistrés au niveau national dans la Fonction Publique Territoriale qui affiche 62 % de femmes en catégorie A, 63% en catégorie B et 61% en catégorie C.

Le taux de féminisation des emplois au sein de l'Agglo s'accroît régulièrement. La baisse de ce taux en catégorie A pour l'année 2018 s'explique par le fait que moins de recrutements ont été réalisés dans cette catégorie cette année.

Répartition par filière

Si globalement, il y a peu d'évolution des effectifs féminins au sein de l'Agglo depuis l'année dernière, on note malgré tout par rapport à 2017 une légère baisse du taux de féminisation des filières animation (- 7%) et administrative (-4%) et un léger accroissement dans la filière sportive (+2%)

Répartition par filière

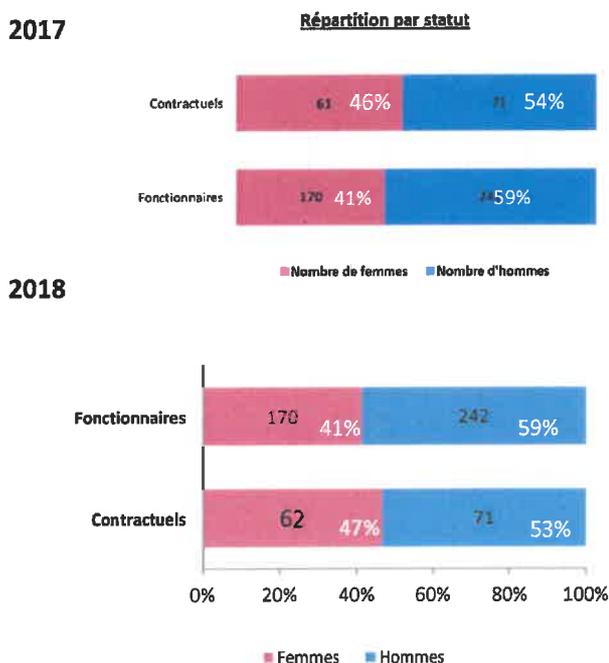


Comme au niveau national, l'Agglo a un fort taux de féminisation au sein des filières médico-sociale et administrative (100% et 76% contre 90% et 82% dans la FPT).

Nous remarquons peu d'évolution dans les filières considérées comme traditionnellement féminines. Ce constat s'observe aussi au niveau national alors que, de la même façon, les filières techniques et sportives sont majoritairement occupées par des hommes que ce soit à l'échelle de l'Agglo ou du pays.

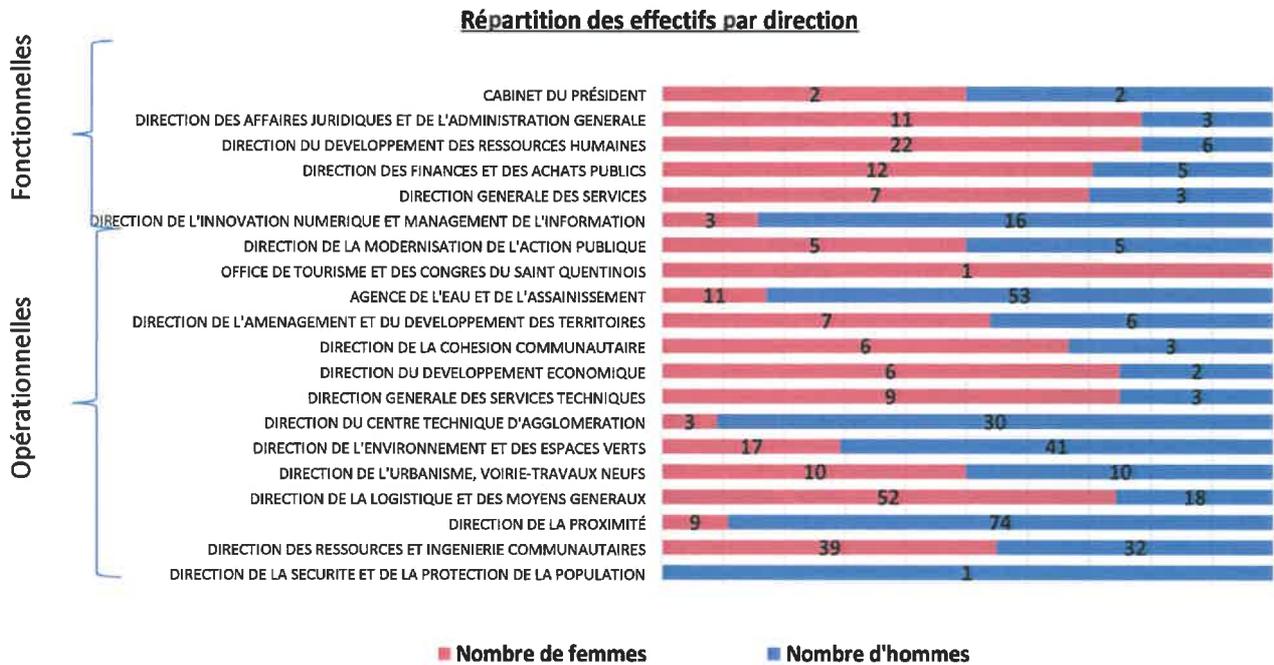
Répartition par statut

Nous ne constatons pas d'évolution significative par rapport à 2017 qui affichait pour les fonctionnaires un taux de féminisation de 41% et pour les contractuels, un taux de 46%.



Il apparaît que le pourcentage de femmes titulaires et contractuelles est supérieur au niveau national (respectivement 59 et 68%) à celui de l'Agglo (respectivement 41 et 47%).

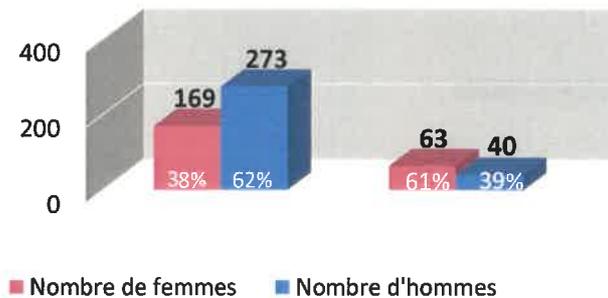
Répartition des effectifs par direction



Répartition entre directions fonctionnelles et opérationnelles

Pas de changement significatif du taux de féminisation des directions fonctionnelles qui reste important (61%) alors que ce taux reste faible dans les directions opérationnelles (38%). Il était respectivement de 62 et 38% en 2017.

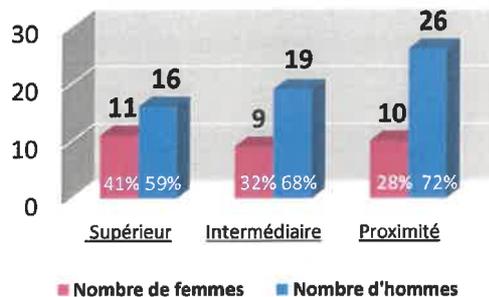
Répartition entre directions fonctionnelles et opérationnelles



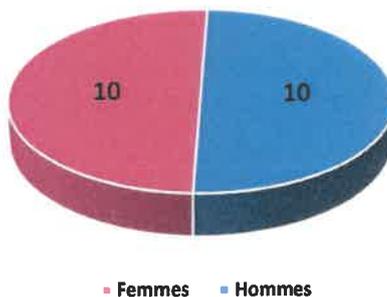
Répartition par niveau d'encadrement :

Tout comme en 2017, les postes d'encadrement restent majoritairement occupés par des hommes (67%, sans changement). Si le taux de féminisation des postes à encadrement reste faible, il est à noter que le niveau supérieur a légèrement progressé (+ 3%) alors que le niveau d'encadrement de proximité a diminué (-2%). En ce qui concerne le Comité de Direction, la parité est proche avec un taux de 47 et 53% (50/50 en 2017).

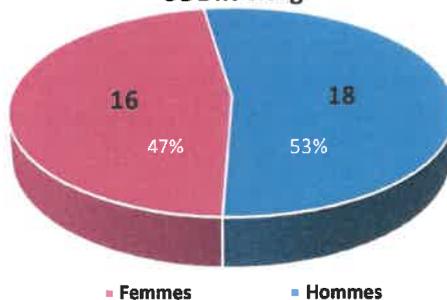
Répartition par niveau d'encadrement



Répartition H / F au sein du CODIR



Répartition H / F au sein du CODIR élargi



Au niveau national, le taux d'encadrement féminin dans la fonction publique territoriale était de 29% en 2016, affichant une lente progression de 1 à 2% par an depuis 2014. Avec un taux d'encadrement féminin de 34% en 2018, l'Agglo se situe au-dessus de la moyenne nationale de la fonction publique territoriale.

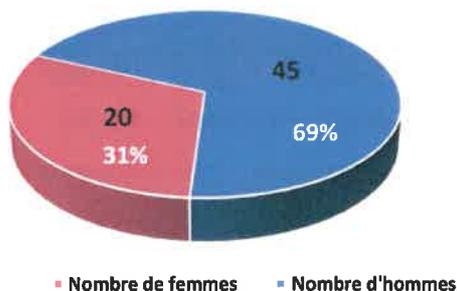
2) Etude de l'effectif total des emplois non permanents

La collectivité a recours à 65 emplois non permanents dont la répartition est la suivante :

Répartition globale femmes/hommes

Le nombre d'emplois non permanent est en légère hausse de 5% par rapport à 2017. Par contre, le pourcentage d'emplois féminins est passé de 42 à 31% alors que les emplois masculins augmentent de 19%.

Répartition globale femmes/hommes

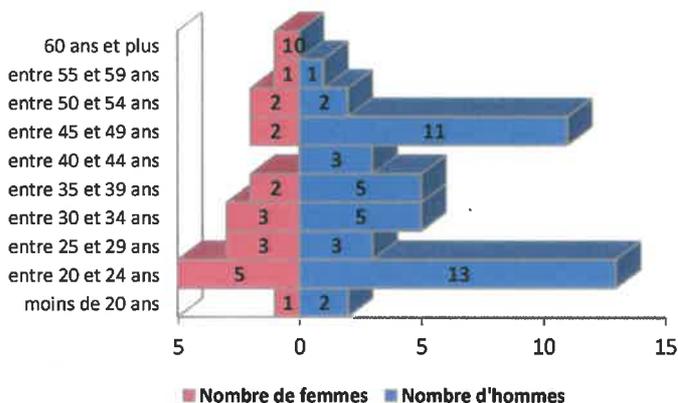


La Fonction Publique Territoriale compte 68% de femmes parmi les non permanents qu'elle emploie.

Répartition par tranches d'âge

La moyenne d'âge des agents non permanents hommes et femmes est de 35 ans. On ne constate donc pas d'évolution depuis 2017.

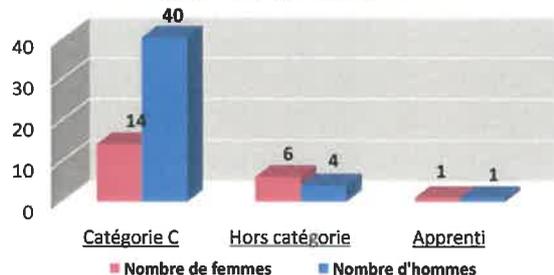
Répartition par tranches d'âge



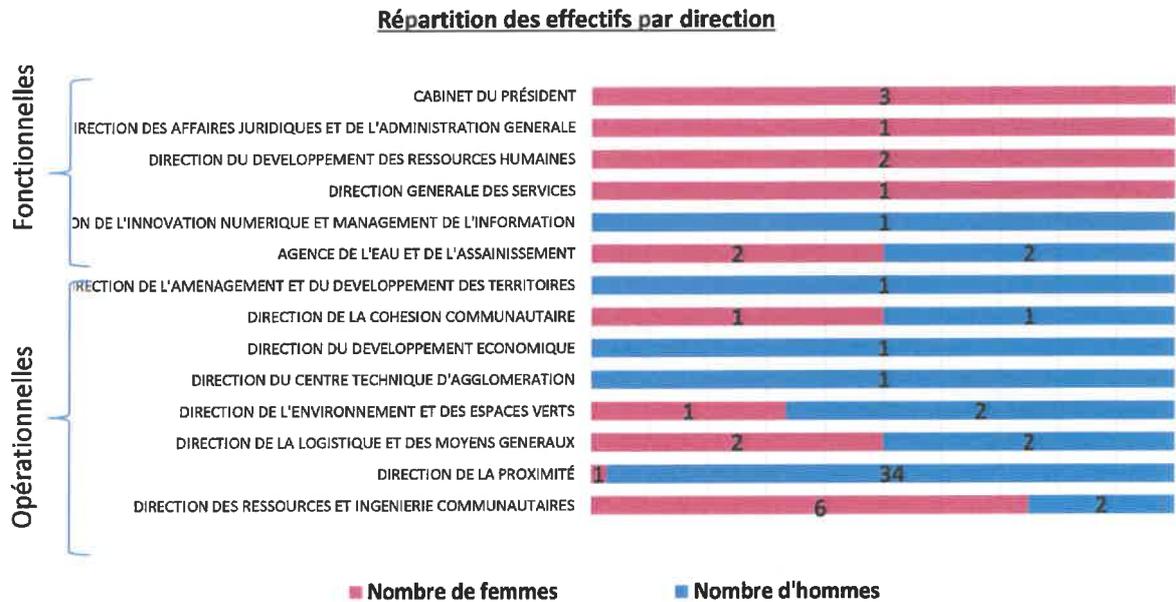
Répartition par catégorie

La majorité des emplois non permanents se situe en catégorie C et sont principalement pourvus par des hommes (77%).

Répartition par catégorie



Répartition des effectifs par direction



Directions Fonctionnelles :

Elles sont transversales et interviennent pour le compte de l'ensemble des directions de manière ponctuelle ou permanente (finances, ressources humaines, informatique, logistique, modernisation et communication, juridique, ...).

Directions opérationnelles :

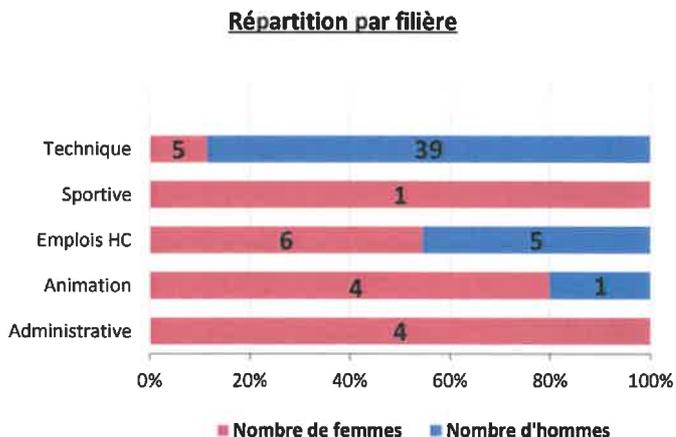
Elles interviennent selon leur compétence dans des domaines qui touchent directement la population via des services publics tels que les déchets ménagers, l'eau et l'assainissement, le droit des sols, le développement économique, l'aménagement du territoire, ...

Les effectifs des directions fonctionnelles se composent en ce qui concerne les agents non permanents de 88% de femmes et de 12% d'hommes.

Les directions opérationnelles emploient des agents féminins à hauteur de 23% pour les non permanents. Les hommes y sont présents à raison de 77%.

Répartition par filière

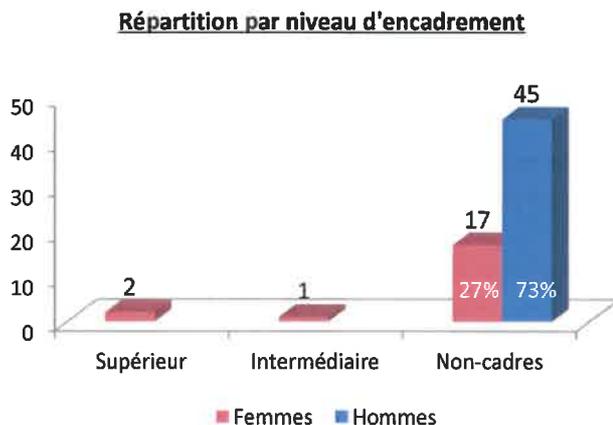
Nous n'observons pas de changement important du taux de féminisation des filières administrative, animation et technique par rapport à 2017.



Tout comme parmi l'effectif des agents permanents, les postes des filières administrative et animation sont principalement occupés par des femmes alors que les postes de la filière technique restent majoritairement pourvus par des hommes.

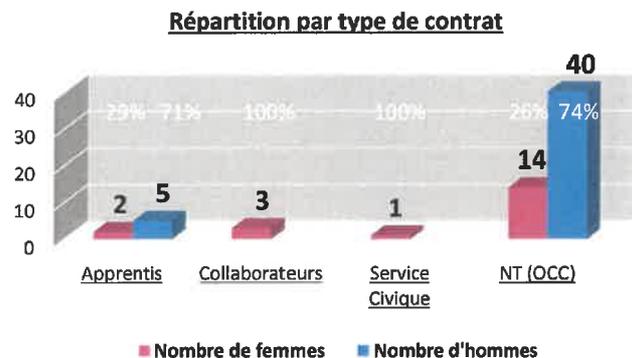
Répartition par niveau d'encadrement

3 agents non permanents féminins occupent des postes d'encadrement au sein de l'Agglo. Chez les non cadres, 73% des emplois sont occupés par des hommes.



Répartition des postes par type de contrat non-permanent :

La répartition femmes/hommes est identique à l'année dernière chez les apprentis et les collaborateurs. Par contre, pour les contractuels, nous constatons une hausse occasionnelle de 43% du nombre d'hommes alors que le nombre de femmes est en baisse de 7%.

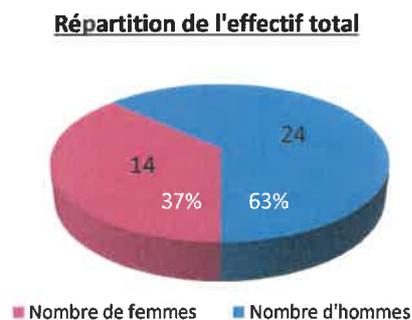


3) Etude de l'effectif des agents en situation de handicap

Selon l'article L241-5 du Code de l'Action Sociale et des Familles, est considérée comme travailleur handicapé, toute personne dont les possibilités d'obtenir ou de conserver un emploi sont effectivement réduites, par suite d'une altération d'une ou plusieurs fonctions physique, sensorielle, mentale ou psychique.

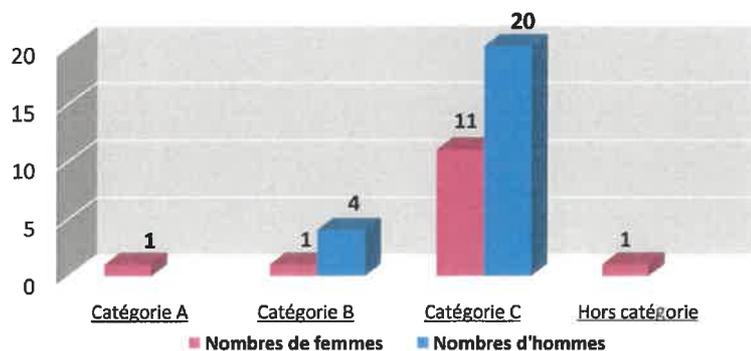
Répartition de l'effectif total

Au 31 octobre 2018, la population des agents en situation de handicap est très majoritairement masculine.



Répartition de l'effectif par catégorie

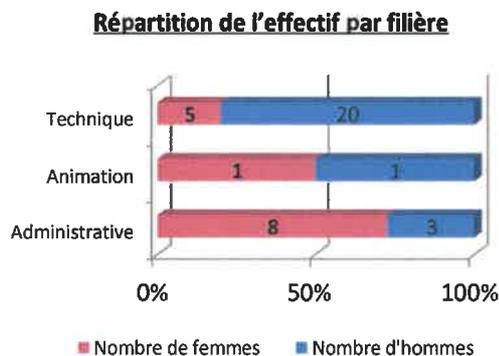
C'est en catégorie C que nous trouvons le plus de personnes en situation de handicap (65%).



Répartition de l'effectif par filière

Les agents en situation de handicap sont principalement des hommes qui travaillent dans la filière technique.

Cependant, dans la filière administrative, 73% des travailleurs en situation de handicap sont des femmes.



Les agents ayant des restrictions médicales sont majoritairement des hommes car les métiers à forte pénibilité se situent principalement dans la filière technique plus encline à favoriser l'usure professionnelle.

II. LE RECRUTEMENT

1) Arrivées :

Les emplois permanents vacants au sein des services peuvent être pourvus dans le cadre d'un recrutement interne ou externe.

Afin de favoriser la mobilité, les postes sont ouverts principalement en interne. Ces mobilités peuvent s'inscrire dans le contexte d'une évolution de carrière suite à une réussite à un concours, à un avancement de grade ou une promotion interne, un reclassement professionnel suite à une inaptitude, ou encore un souhait d'évolution professionnelle.

Les emplois non permanents sont pourvus en externe après la diffusion d'offres d'emploi.

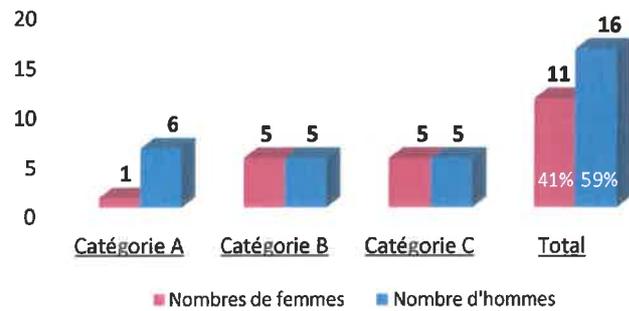
Les annonces de recrutement favorisent un égal accès à l'ensemble des emplois avec une promotion de la mixité des métiers dans les intitulés qui ne font pas référence à un genre particulier. Il est en outre obligatoirement précisé dans chaque offre la mention suivante « La Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois mène des actions en faveur de la diversité et de la mixité. Elle étudie toutes les demandes d'emplois dans le respect de son engagement pour la non-discrimination. »

Nombre de recrutements permanents au 31 octobre 2018 :

Au 31 octobre 2018, l'Agglo a recruté **27 personnes** en emploi permanent à raison de 41% de femmes et 59% d'hommes.

Les recrutements pour les catégories B et C sont identiques en nombre pour les deux sexes.

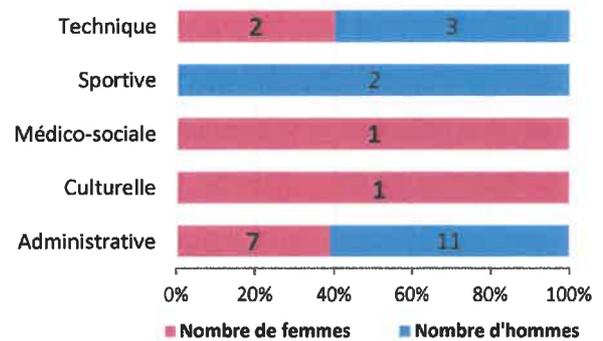
Répartition des recrutements 2018



Au 31 octobre 2018, 61% des nouveaux emplois administratifs ont été pourvus par des hommes à contrario de l'année 2017 qui avait vu 73% de ses postes affectés à des femmes.

Les recrutements dans les filières technique et sportive restent majoritairement masculins alors que dans les filières médico-sociale et culturelle les nouveaux postes ont été alloués à des femmes.

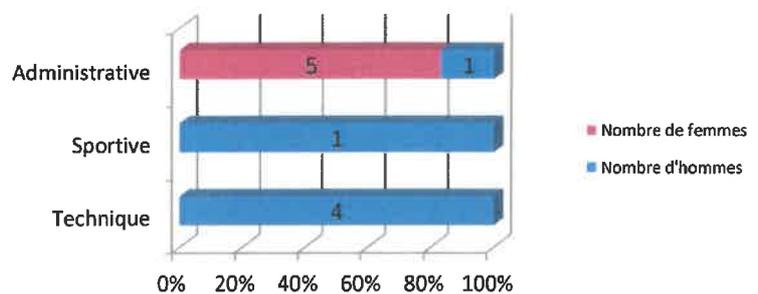
Répartition des recrutements 2018 par filière



2) Mobilité / reclassement

Au 31 octobre 2018, 11 personnes ont bénéficié d'une mobilité à raison de 5 femmes et 6 hommes.

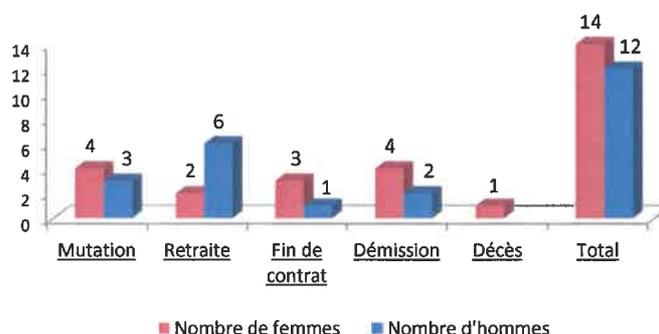
Répartition des mobilités par filière



3) Départs (agents permanents)

Le nombre de départs est globalement stable par rapport à 2017 (11 femmes et 14 hommes en 2017 pour 14 femmes et 12 hommes en 2018).

Répartition des départs



III. LA FORMATION

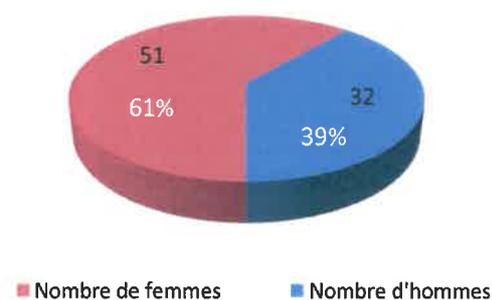
Le service formation identifie les axes de formation à développer pour les agents permanents en rapport avec les orientations stratégiques de la collectivité. Il agit également en conseil et support auprès des managers et agents sur l'ensemble des questions relatives à la formation. Ce service élabore aussi le plan de formation en recueillant les besoins exprimés par les agents de la collectivité : diagnostic service par service en fonction des besoins individuels et collectifs, recensement des demandes de préparation aux concours et/ou examens professionnels, des demandes de stages de professionnalisation et des demandes de formations en lien avec la sécurité.

Une école de formation interne, le Campus de l'Agglo, a été mise en place en 2016 afin d'accompagner les agents dans leurs fonctions et dans leur évolution de carrière. Au sein du Campus, l'école du management a permis de former les agents de maîtrise et les chefs de service dont 10 femmes.

1) Répartition des inscriptions aux préparations aux concours et aux formations

Les chiffres montrent qu'en moyenne les femmes sont plus nombreuses à bénéficier d'une préparation au concours que les hommes. En effet, 61% des demandes de préparation aux concours en 2018 émanaient des femmes contre 39% pour les hommes. En 2017, les proportions étaient respectivement de 59 et 41%.

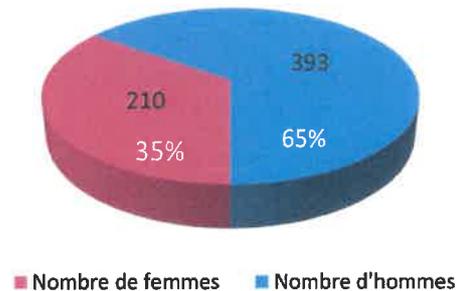
Répartition des inscriptions aux préparations aux concours



Les chiffres montrent qu'en moyenne les hommes demandent plus de formations que les femmes :

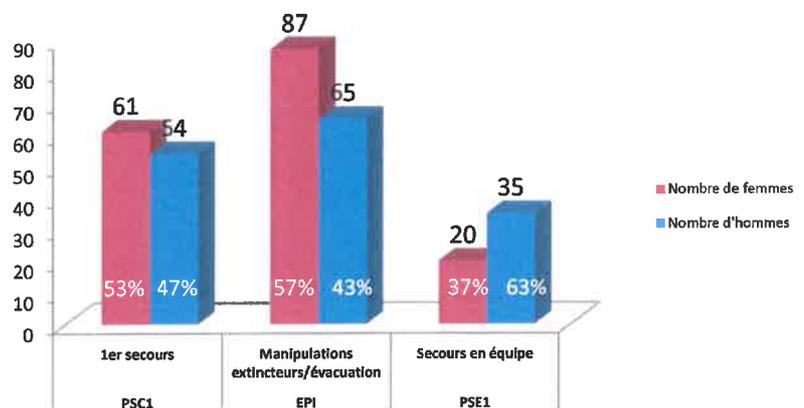
715 demandes de formation de la part des hommes contre 548 demandes de formation de la part des femmes en 2018. Ainsi, plus d'hommes ont bénéficié d'une formation : 393 hommes contre 210 femmes ce qui s'explique par un nombre important de formations obligatoires dans la filière technique principalement masculine (CATEC, CACES, habilitation électrique ...)

Répartition des inscriptions aux formations



Au 31 octobre 2018, 168 femmes ont été formées aux diverses techniques de secourisme et incendie en interne contre 154 hommes.

Répartition des inscriptions aux formations internes

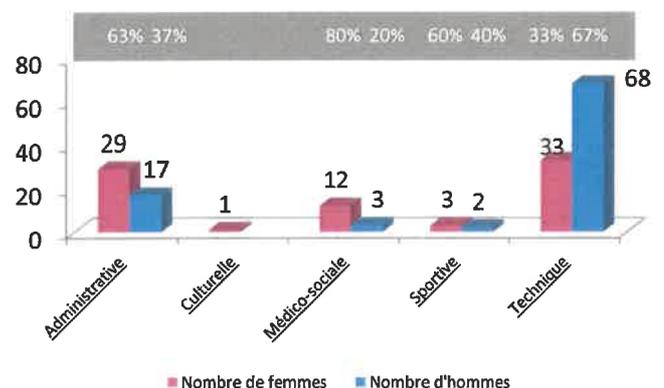


2) Stagiaires école, personnes en immersion professionnelle

Nombre de stagiaires accueillis



Répartition par filière



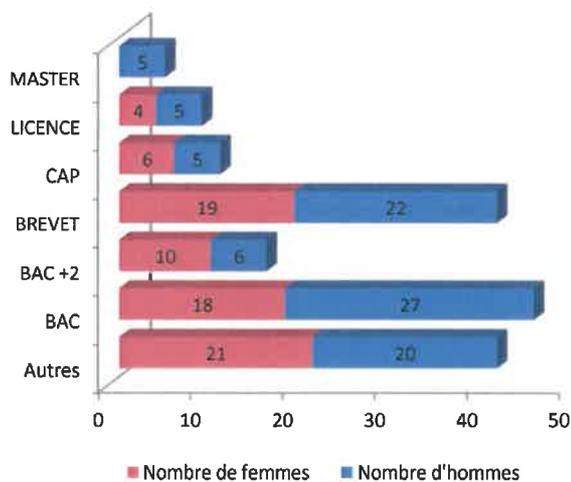
En 2018, 168 stagiaires ont été accueillis (46% de femmes et 54% d'hommes) par l'Agglo soit une augmentation de 39% par rapport à 2017.

Principalement à raison de :

- 64% dans la filière technique (33% de femmes et 67% d'hommes)
- 28% dans la filière administrative (63% de femmes et 37% d'hommes)
- 9% dans la filière médico-sociale (80% de femmes et 20% d'hommes).

Les diplômes préparés sont essentiellement de niveaux 5 et 4 c'est-à-dire allant du CAP au baccalauréat.

Répartition par niveau d'études



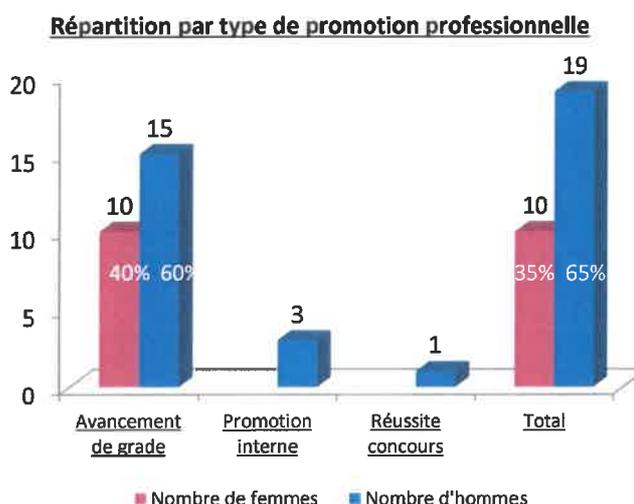
IV. LA PROMOTION PROFESSIONNELLE

La promotion professionnelle concrétise la reconnaissance de la valeur professionnelle des agents. Elle peut intervenir suite à une réussite à un concours ou un examen professionnel ainsi que dans le cadre des avancements de grade et promotions internes.

La promotion professionnelle permet aux agents de poursuivre un parcours professionnel au sein de la collectivité et de voir ainsi leurs missions évoluer. Cette promotion est toujours effectuée en fonction de la valeur de l'agent, de son aptitude à exercer des missions nouvelles, sans aucune distinction de sexe.

1) Répartition des promotions

Il existe en 2018 une disparité importante entre le nombre de femmes et d'hommes ayant eu accès à une promotion professionnelle. Cela s'explique par un effectif masculin plus important que l'effectif féminin au sein de la collectivité.

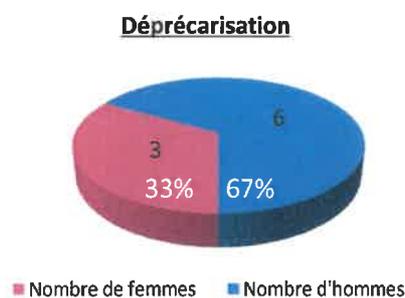


2) Campagnes de déprécarisation

Depuis 2015, l'Agglo du Saint-Quentinoise a choisi de déprécariser certains de ses agents au cours d'une campagne annuelle. Tous les agents de catégorie C ayant au moins 4 ans d'ancienneté en équivalent temps-plein dans la collectivité peuvent être concernés par la déprécarisation, notamment dans la filière technique.

Les chiffres sont stables par rapport à 2017 (33% de femmes et 67% d'hommes).

La filière technique étant la plus concernée par cette campagne, il y a plus d'hommes qui en bénéficient.



V. LA REMUNERATION

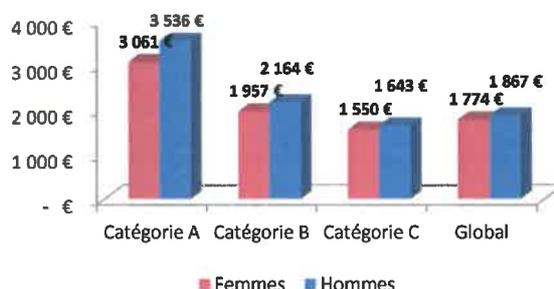
Les rémunérations sont toujours fixées en référence à des grilles indiciaires réglementaires (système dit de « la carrière ») pour les agents titulaires et stagiaires, l'expérience professionnelle pour les contractuels ou en fonction de taux horaires de vacances fixés par l'assemblée délibérante.

1. Salaires

Le **salair net moyen** en fréquence annuelle correspond au salaire en équivalent temps plein (EQTP) publié par l'Insee. Il s'agit d'un salaire exprimé en temps plein sur toute l'année, quel que soit le volume horaire de travail réellement effectué. Afin d'évaluer le salaire moyen en EQTP ou la distribution de celui-ci, l'Insee prend en considération tous les postes, y compris ceux à temps partiel, au prorata du volume travaillé. Le salaire net annuel moyen diffère du **salair net annuel médian**, qui est celui du 5^e décile. C'est-à-dire que la moitié de la population observée gagne plus que ce chiffre et l'autre moins.

Les données salariales ayant été arrêtées au 31 octobre 2018, il n'a pas été possible de les comparer à celles de 2017. En effet, ces dernières n'incluent pas le 13^{ème} mois et autres primes.

Salaire net mensuel moyen 2018

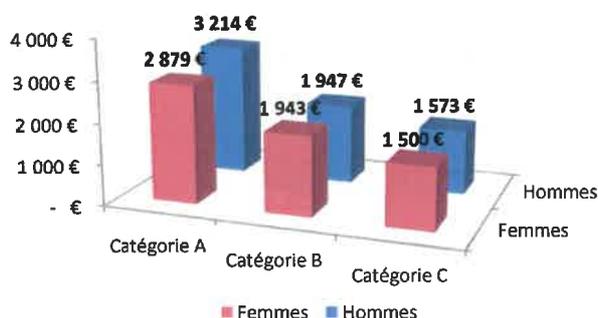


Ecart salaire net femme/homme

Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Global
13,43%	9,57%	5,66%	4,98%

Les inégalités salariales persistent pour les femmes de la fonction publique territoriale. Dans celle-ci, le salaire net féminin, en équivalent temps plein, s'élève en moyenne à 1 813 euros par mois, soit 9,3% de moins que celui des hommes (1 998 euros).

Salaire net mensuel médian 2018

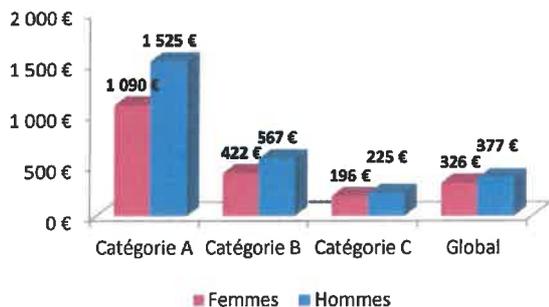


Ecart salaire médian femme/homme

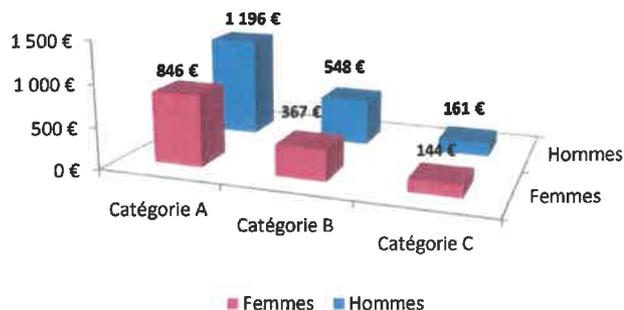
Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
10,42%	0,21%	4,64%

2. Régime indemnitaire

Régime indemnitaire mensuel moyen



Régime indemnitaire médian



Ecart régime indemnitaire moyen

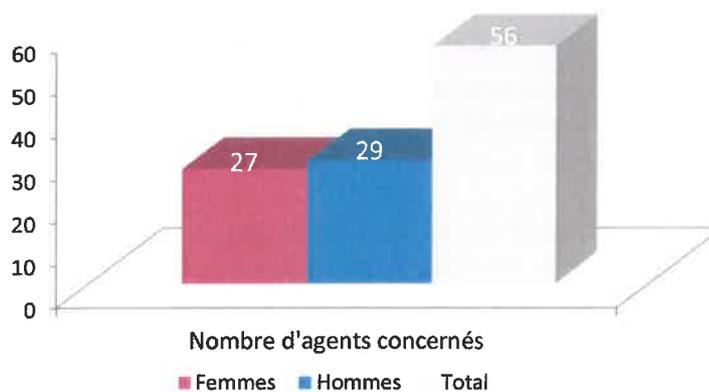
Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Global
28,52%	25,57%	5,66%	4,98%

Ecart régime indemnitaire médian

Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
41,37%	49,32%	11,81%

Revalorisation du régime indemnitaire

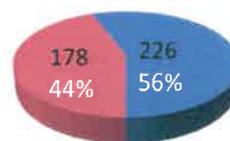
Contrairement à 2017 où la revalorisation du régime indemnitaire était en faveur des agents féminins (105 euros pour 89 femmes et 103 euros pour 76 hommes), celle-ci a bénéficié davantage aux hommes en 2018.



3. Participation mutuelle

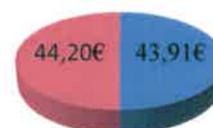
Depuis janvier 2016, la collectivité verse une participation mutuelle et prévoyance, revalorisée chaque 1^{er} janvier selon la variation du plafond de la sécurité sociale sous réserve de la production d'une attestation de labellisation par l'agent. Elle est au 31 octobre 2018 à 46,30€ (dans la limite de la cotisation effectivement payée par l'agent).

Participation mutuelle



■ Nombre de femmes ■ Nombre d'hommes

Coût moyen de la participation mutuelle



■ Moyenne femmes ■ Moyenne hommes

VI. LES CONDITIONS DE TRAVAIL

1) Prévention des risques psychosociaux mise en place dans la collectivité au 31 octobre 2018 :

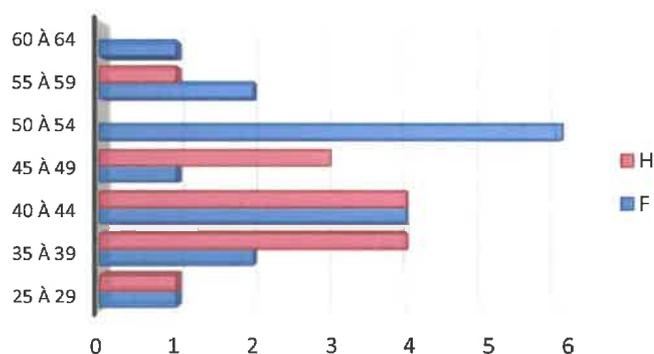
La prévention des risques psychosociaux (RPS) dans la collectivité est portée par le pôle prévention et plus précisément par la psychologue du travail qui intervient sur ces questions via 3 missions :

- l'accompagnement et le suivi individuel des agents en souffrance au travail : prise en charge individuelle lors d'entretiens psychologiques.

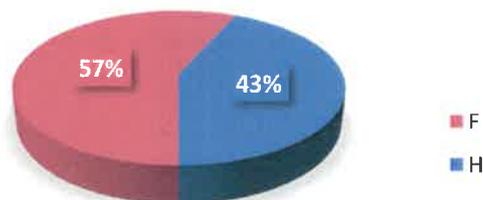
- la mise à jour du DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels) en matière de RPS : réunions de travail collectives avec recueil des mesures à mettre en œuvre et élaboration du plan d'actions de prévention contre les violences et le harcèlement au travail.

- la mise en œuvre d'un baromètre social qui mesure le degré d'accord et de satisfaction au travail des agents de la collectivité dans différents domaines (liés à la catégorisation des facteurs de risques psychosociaux issus du rapport Gollac).

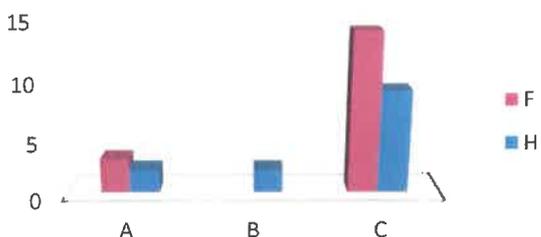
Répartition F/H par tranche d'âge des agents suivis psychologiquement



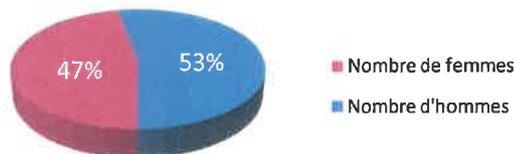
Répartition F/H des accompagnements psychologiques



Répartition F/H par catégorie des agents suivis psychologiquement



Taux de participation au baromètre social



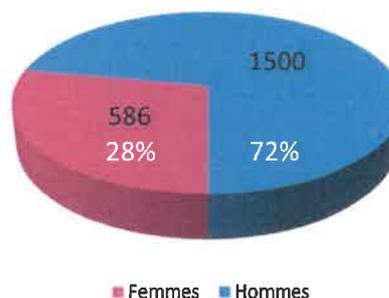
2) Absences, accidents et maladies

Au 31 octobre 2018, le nombre de jours d'absences pour accident de service est nettement supérieur chez les hommes principalement en catégorie C dans la filière technique.

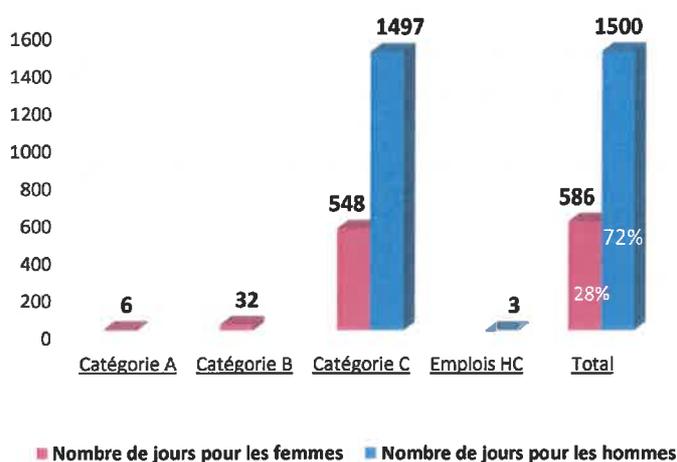
On comptabilise :

- 11 femmes totalisant 568 jours d'absence,
- 21 hommes totalisant 1500 jours d'absence, sans changement notable par rapport à l'année précédente.

Nombre de jours d'absences pour accident de service (dont trajet)



Absences pour accident de service / de trajet

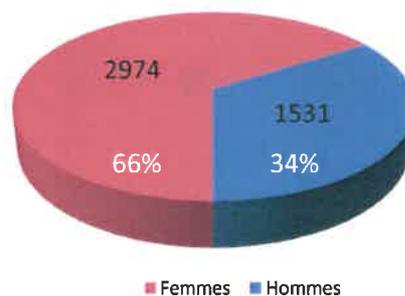


Absences pour raison de santé (maladie ordinaire, longue maladie, maladie de longue durée)

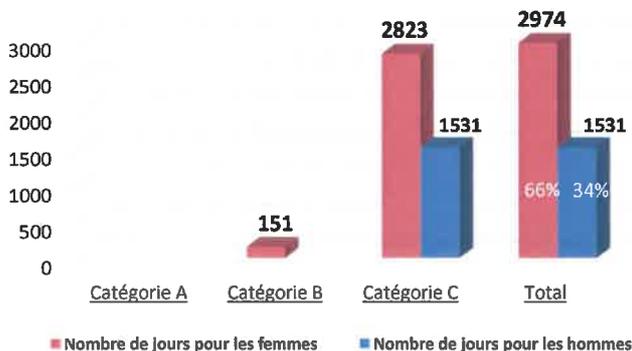
Le taux d'absentéisme pour longue maladie ou maladie de longue durée a progressé de 11 points chez les femmes, passant de 55 à 66% par rapport à 2017.

Nous pouvons constater que les congés maladies concernent essentiellement les agents de la catégorie C.

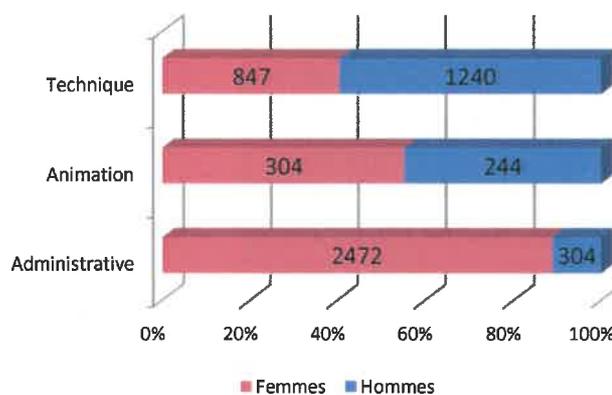
Nombre de jours d'absences pour longue maladie et longue durée



Absences pour longue maladie et longue durée

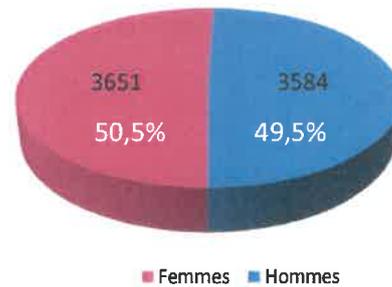


Répartition par filière des congés longue maladie et congés longue durée



Nous ne constatons pas de changement dans la répartition des jours d'absences pour maladie ordinaires en 2018 qui étaient de 50% chez les femmes et les hommes en 2017. La filière technique cumule le plus d'arrêts maladie ordinaire avec un total de 5022 jours hommes et femmes confondus. On peut l'expliquer en partie par la pénibilité des métiers de cette filière.

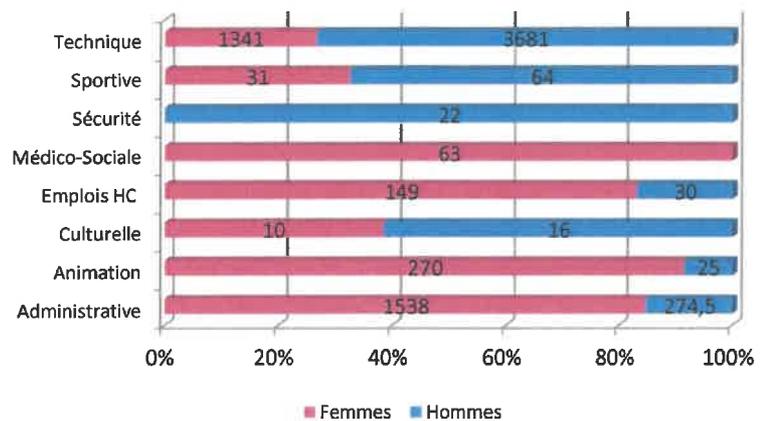
Nombre de jours d'absences pour maladie ordinaire



Absences pour maladie ordinaire par catégorie



Répartition des congés de maladie ordinaire par filière



3) Prévention des violences et lutte contre toute forme de harcèlement :

Dans le livret « Nous...agglomération du Saint-Quentinois », distribué à chaque agent de la collectivité, deux articles de la charte des droits et des devoirs sensibilisent les agents sur la problématique du harcèlement : article 22 intitulé « protection contre le harcèlement moral » et article 23 intitulé « protection contre le harcèlement sexuel ».

« ARTICLE 22 PROTECTION CONTRE LE HARCELEMENT MORAL »

Aucun agent, qu'il soit titulaire ou contractuel, ne doit subir les agissements répétés de harcèlement moral qui ont pour objet ou pour effet une dégradation des conditions de travail susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de compromettre son avenir professionnel.

Aucune mesure concernant notamment le recrutement, la titularisation, la formation, la notation, la discipline, la promotion, l'affectation et la mutation ne peut être prise à l'égard d'un agent, qu'il soit titulaire ou contractuel, en prenant en considération :

- *le fait qu'il ait subi ou refusé de subir les agissements de harcèlement moral visés au paragraphe ci-dessus,*
- *le fait qu'il ait exercé un recours auprès d'un supérieur hiérarchique ou engagé une action en justice visant à faire cesser ces agissements,*
- *ou bien le fait qu'il ait témoigné de tels agissements ou qu'il les ait relatés.*

Tout agent ayant procédé aux agissements définis ci-dessus est passible d'une procédure pénale et d'une sanction disciplinaire. »

« ARTICLE 23 PROTECTION CONTRE LE HARCELEMENT SEXUEL »

Aucun agent ne peut être sanctionné pour avoir subi ou refusé de subir les agissements de harcèlement de toute personne qui, abusant de l'autorité que lui confèrent ses fonctions, a donné des ordres, proféré des menaces, imposé des contraintes ou exercé des pressions de toute nature sur cet agent dans le but d'obtenir des faveurs de nature sexuelle à son profit ou au profit d'un tiers.

Aucun agent ne peut être sanctionné pour avoir témoigné des agissements définis ci-dessus ou pour les avoir relatés. Tout agent ayant procédé aux agissements définis ci-dessus, est passible de procédures pénale et disciplinaire. »

4) Actions de prévention au sein de l'Agglo

Lors d'une formation dédiée aux encadrants à l'école du management, un module de deux jours est consacré à « la responsabilité de l'encadrant pour favoriser le bien-être au travail et prévenir les risques psychosociaux », notamment la prévention des violences et tous types de harcèlements.

Les objectifs de ce module permettent :

- d'identifier les enjeux des risques psychosociaux, les facteurs de risque et les conséquences
- d'analyser la pratique managériale de l'encadrant
- de diagnostiquer les différents niveaux de responsabilités selon les types de risques
- de décrypter les situations de souffrance au travail
- d'identifier les interlocuteurs et acteurs de prévention concernés
- d'accompagner à la reprise d'emploi après une longue période d'arrêt
- d'identifier les pistes d'action

A l'Agglo, aucune procédure pénale ou sanctions disciplinaires n'a été engagée pour ce type d'agissement.

VII. ARTICULATION ENTRE VIE PROFESSIONNELLE ET VIE PERSONNELLE

1. Le temps de travail

Le temps de travail effectif s'entend comme « le temps pendant lequel les agents sont à la disposition de leur employeur et doivent se conformer à ses directives sans pouvoir vaquer librement à des occupations personnelles ». Les agents travaillent selon un cycle hebdomadaire de 38 heures.

Répartition selon la durée de travail :

- Le temps complet (ou le temps plein) correspond à la durée du travail en vigueur dans la collectivité, soit 38 heures par semaine.
- Le temps non complet correspond à une durée inférieure à la durée légale du travail. Cette durée est fixée par l'assemblée délibérante lors de la création des postes correspondants, en fonction des besoins de la collectivité.
- Le temps partiel (de droit ou sur autorisation) correspond à une durée de travail inférieure à la durée légale du travail.

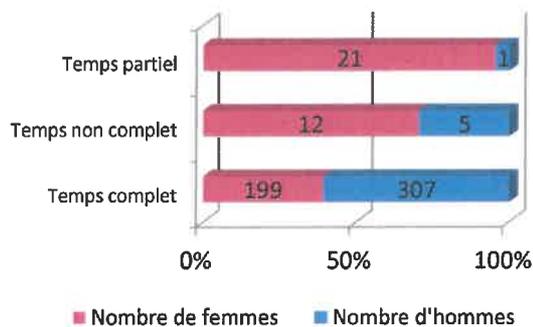
Comme en 2017, 98% des hommes travaillent à temps complet parmi les effectifs permanents et 86% des femmes.

71% des temps incomplets sont occupés par des femmes, ce qui représente une baisse de 7%.

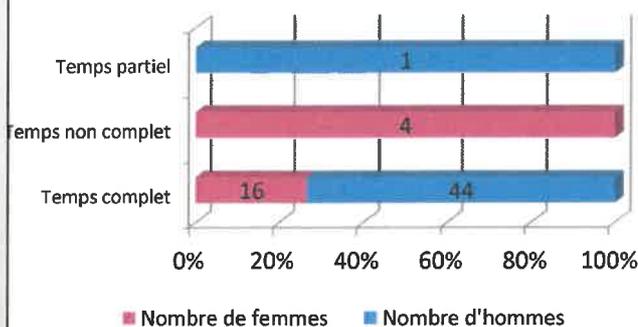
Les postes à temps partiel sont presque toujours exclusivement des emplois féminins.

Parmi les agents non permanents, le pourcentage des hommes travaillant à temps complet est identique, les temps non complets sont féminins à 100% et un homme travaille à temps partiel.

Effectif permanent



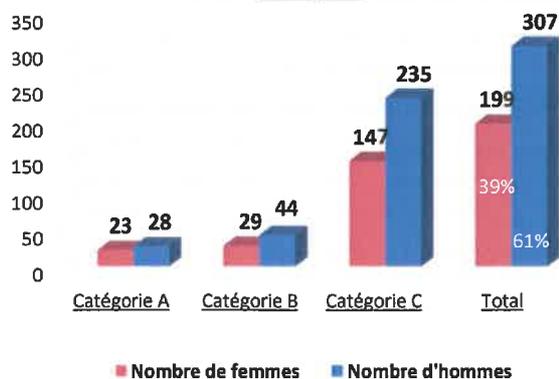
Effectif non permanent



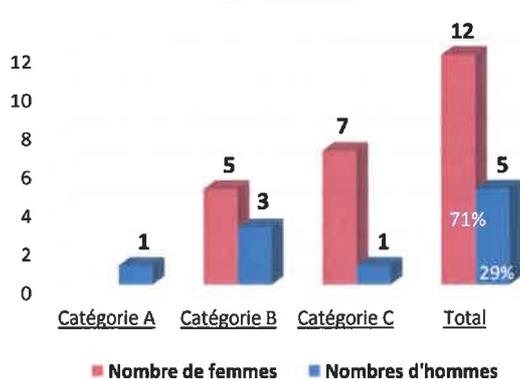
82 % des postes à temps partiel sont occupés par des femmes dans la fonction publique territoriale (914 126 postes pour un total de 1 110 636 postes). 23 % des femmes fonctionnaires sont à temps partiel, contre 5 % des hommes dans la fonction publique.

A l'Agglo, 91% des postes à temps partiel sont occupés par des femmes.

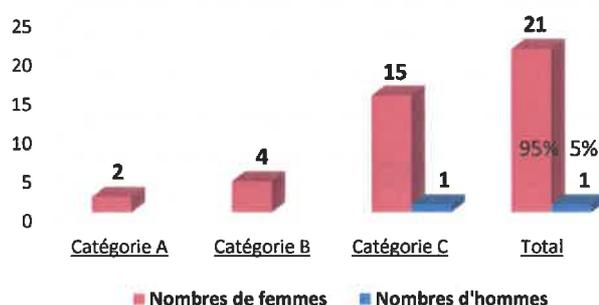
Répartition des agents à temps complet par catégorie



Répartition des agents à temps non complet par catégorie



Répartition des agents à temps partiel par catégorie



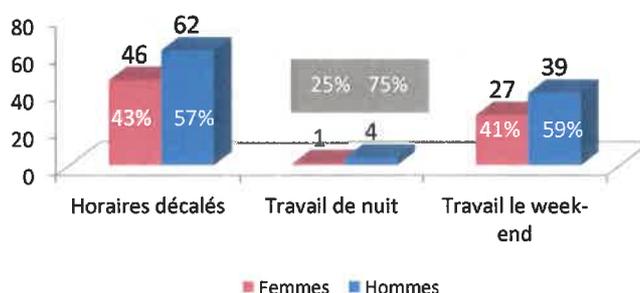
Ce sont les femmes qui occupent majoritairement les emplois à temps partiels.

Répartition selon l'organisation de travail :

Certains métiers, de par leur spécificité, font l'objet d'horaires atypiques :

- travail posté (gardiens)
- travail de nuit (gardiens, agents DMA)
- travail le weekend (gardiens, agents des piscines, agents d'entretien, agents de la déchèterie, agents de l'école de musique)

Répartition selon les horaires atypiques

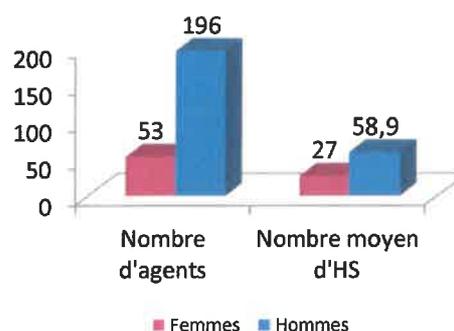


2. Horaires de travail :

Afin d'assurer la continuité du service public, les horaires habituels d'accueil physique et téléphonique du public sont fixés de 8h30 à 18h30. Cette règle s'applique à la majorité des services qui bénéficient cependant d'une souplesse par la mise en œuvre de plages fixes (9h00 à 11h30 le matin et 14h00 à 16h30 l'après-midi) et de plages variables (7h45 à 9h00, 11h30 à 14h00 et 16h30 à 18h00). Cette souplesse contribue au quotidien à une meilleure articulation entre vie professionnelle et vie personnelle pour les hommes et femmes de la collectivité.

Tout comme en 2017, ce sont majoritairement les hommes qui ont réalisé des heures supplémentaires. Les heures supplémentaires sont surtout effectuées durant les astreintes que l'on retrouve principalement dans la filière technique.

Heures supplémentaires



Autorisations spéciales d'absence :

Absences liées à des événements familiaux :

La durée des autorisations est accordée quels que soient le statut de l'agent et la quotité de temps de travail effective. Elles doivent donner lieu à présentation de justificatifs à transmettre à la Direction du Développement des Ressources Humaines. Elles sont octroyées après avis du supérieur hiérarchique et sous réserve des nécessités de service.

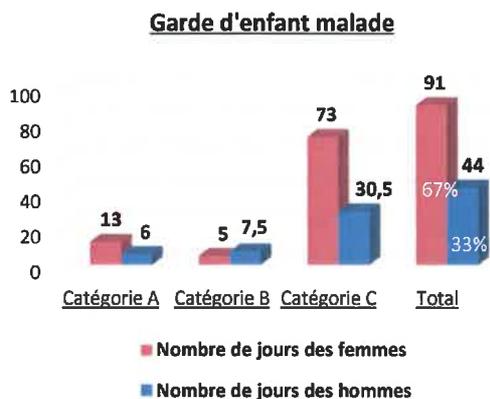
Objet	Durée
Mariage / PACS	
De l'agent	5 jours ouvrables
De l'enfant	4 jours ouvrables
D'un frère, d'une sœur	2 jours ouvrables
Décès / obsèques	
Du conjoint	5 jours ouvrables
D'un enfant	5 jours ouvrables
Des père et mère	5 jours ouvrables
Des beaux-parents	1 jour ouvrable
D'un frère, d'une sœur	2 jours ouvrables
Des autres (oncle, tante, neveu, nièce, beau-frère, cousin, cousine...)	1 jour ouvrable
Naissance ou adoption	
5 jours pris dans les 15 jours qui suivent l'évènement	

Au 31 octobre 2018, 13 femmes et 10 hommes ont bénéficié d'un congé dans le cadre d'un mariage ou d'un PACS. 27 femmes et 20 hommes ont bénéficié d'absence à la suite d'un décès d'un proche. 10 hommes se sont absentés pour la naissance ou l'adoption d'un enfant.

Absences pour la garde d'enfant malade

Elles sont destinées à soigner ou assurer momentanément la garde d'enfant malade de moins de 16 ans révolus. Elles sont octroyées sur production d'un justificatif (certificat médical ou toute autre pièce attestant de la présence indispensable auprès de l'enfant). La limite d'âge n'est pas applicable aux parents d'enfants handicapés. Le nombre de jours qui peut être accordé est fixé par famille et est indépendant du nombre d'enfants.

La garde des enfants malades est principalement assurée par les femmes. Nous pouvons même noter un accroissement de 8% de la part féminine de ces absences passant de 59% en 2017 à 67% en 2018.



Congés

- *Congé maternité :*

8 congés de maternité ont été enregistrés au 31 octobre 2018 au sein de l'Agglo.

- *Congé paternité :*

Depuis le 1er janvier 2002, le congé paternité donne la possibilité aux pères salariés de bénéficier d'un congé dans les mêmes conditions d'ouverture de droits et d'indemnisation que celles prévues pour le congé légal de maternité.

Les agents stagiaires, titulaires, contractuels et de droit privé peuvent y prétendre ainsi que les pères d'enfants adoptés à compter du 1er janvier de chaque année civile.

La durée de ce congé paternité est fixée à 11 jours calendaires en cas de naissance simple et à 18 jours calendaires pour une naissance multiple. Ces jours doivent être consécutifs et sont non fractionnables. Ils peuvent être d'une durée inférieure et sont cumulables avec les cinq jours du congé de naissance accordé par la collectivité qui eux sont fractionnables.

Dans la collectivité, il y a eu 7 congés paternité au 31 octobre 2018.

- *Congé parental*

Le congé parental est accordé de droit à chaque naissance ou adoption sur simple demande de l'agent un mois avant le début souhaité du congé. Ce congé, non rémunéré, est ouvert aux fonctionnaires stagiaires et titulaires ainsi qu'aux agents contractuels justifiant, à la date de naissance ou de l'arrivée de l'enfant adopté au foyer, d'au moins une année continue de services. L'agent bénéficiaire de ce congé cesse totalement son activité professionnelle pour élever un enfant. Il peut être accordé à la mère à l'issue de son congé de maternité ou au père après la naissance par périodes de six mois renouvelables.

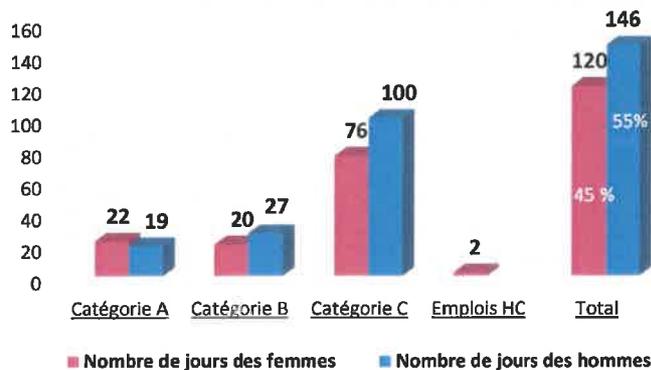
3 agents de la collectivité (femmes) ont bénéficié d'un congé parental au 31 octobre 2018.

- *Compte épargne-temps*

Le compte épargne-temps (CET) permet de conserver les jours de congés ou de RTT non pris sur plusieurs années. Il est ouvert à la demande de l'agent qui est informé annuellement des droits épargnés et consommés.

Le nombre d'agents ayant ouvert un CET est en progression de 6% chez les femmes et de près de 19% chez les hommes par rapport à la répartition de l'ensemble des CET déjà ouverts fin 2017.

Répartition de l'ensemble des CET



Télétravail

Pour la fonction publique, le cadre législatif résulte de l'article 133 de la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant dispositions relatives à la fonction publique. Les modalités d'organisation du télétravail ont quant à elles été précisées par le décret n° 2016-151 du 11 février 2016, élaboré après une concertation approfondie avec les employeurs et les organisations syndicales représentatives de la fonction publique.

Aux termes de l'article 1^{er} du décret du 11 février 2016, le télétravail peut être exercé par :

- Tout fonctionnaire régi par la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 ;
- Tout agent public contractuel ;

Le télétravail est une forme d'organisation et/ou de réalisation du travail, utilisant les technologies de l'information dans le cadre d'un contrat de travail et dans laquelle un travail qui aurait également pu être réalisé dans les locaux de l'employeur, est effectué hors de ces locaux de façon régulière.

Il représente un facteur d'aménagement du territoire et un gain de temps avec la réduction du nombre de trajets domicile - travail, laquelle présente aussi des avantages en termes de facture énergétique dans la droite ligne des objectifs fixés par le Grenelle de l'environnement. En outre, le télétravail doit permettre une plus grande flexibilité dans l'organisation de la semaine.

Il représente, enfin, la possibilité de faire coïncider les exigences d'une vie personnelle avec celles d'une vie professionnelle.

La collectivité souhaite s'inscrire dans cette démarche. Pour ce faire, les représentants du personnel ont été consultés et ont émis un avis favorable lors des CT du 20 juin 2017 et CHSCT du 10 juillet 2017. Une délibération avait été adoptée préalablement lors du conseil communautaire du 16 janvier 2017.

Au 31 octobre 2018, un seul agent masculin de l'Agglo en bénéficie.

Travail en horaires regroupés

Afin de favoriser l'équilibre de vie entre vie privée et professionnelle, l'Agglo a souhaité mettre un terme au travail en horaires décalés pour les agents d'entretien de la Direction de la Logistique et des Moyens Généraux et les remplacer par des horaires regroupés.

A partir du 08 mars 2019 et sous réserve de l'approbation du Comité Technique, ces agents travailleront du lundi au vendredi de 6 heures à 13 heures 30 ou de 13 heures à 20 heures avec une amplitude horaire de 6 heures à 20 heures.

Le samedi reste maintenu avec une rotation du personnel, sur des horaires de 7h à 11h, sur sites ouverts au public, avec une spécificité pour le circuit automobile du pôle mécanique due à sa vocation événementielle, où un agent intervient de 17 h à 20 h.

A titre exceptionnel, en fonction des manifestations, un agent pourra être amené à y intervenir le dimanche matin.

2ème partie : Répartition par sexe des usagers et bénéficiaires des politiques publiques de l'Agglo

L'Agglo du Saint-Quentinois, en sa qualité de collectivité publique, est engagée dans la lutte contre toute forme de discrimination.

1. Contrat de Ville

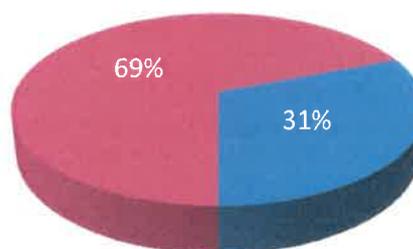
Dans le cadre du Contrat de Ville, elle s'est engagée aux côtés de l'Etat, la Région Hauts-de-France et la Ville de Saint-Quentin à mettre en place et à soutenir un programme d'actions en faveur des personnes les plus fragilisées sur les thèmes suivants :

Concernant les actions menées en 2018 :

- Habitat et cadre de vie :

Dans cette thématique, 5 projets ont été mis en place au 31 octobre 2018 qui avaient pour objectifs de sensibiliser à la propreté, d'améliorer le cadre de vie en associant les habitants et de sensibiliser à la tenue du logement.

1 079 personnes touchées dont 69% de public féminin ce qui représente une hausse de près de 20% par rapport à 2017.

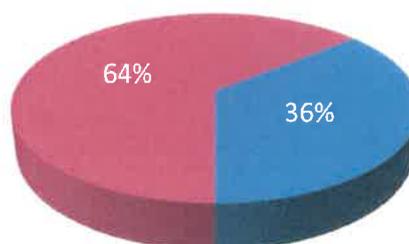


Public féminin Public masculin

- Education, lutte contre l'illettrisme et promotion de la lecture :

Dans cette thématique, 2 projets ont été mis en place afin de favoriser les initiatives autour de la langue française.

2 729 personnes touchées dont 64 % de public féminin.
Si globalement le nombre de personnes concernées a fortement chuté en 1 an (-51%), le pourcentage de public féminin est en hausse de 17%.



Public féminin Public masculin

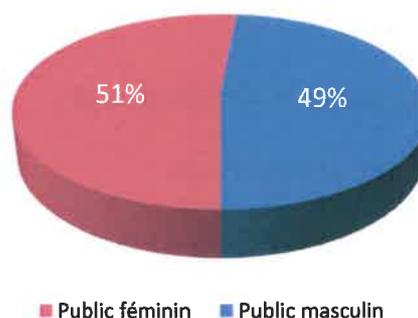
- **Développement économique et emploi :**

Dans cette thématique, 14 projets ont été menés au 31 octobre 2018 :

3 projets en lien avec le développement économique avaient pour objectif d'accompagner les projets de création, de reprise d'entreprise et de favoriser l'accès au financement.

11 projets pour l'emploi avaient pour objectif de favoriser la mise en relation des demandeurs d'emploi et des employeurs ; de sensibiliser aux filières porteuses d'emploi ; de lever les freins à l'emploi pour les publics les plus éloignés de l'emploi ; de favoriser l'accompagnement à l'insertion professionnelle des jeunes.

4 878 personnes touchées dont
51 % de public féminin soit une
baisse de 12% de ce public depuis
l'année dernière.



- **Pratiques culturelles et sportives :**

Dans cette thématique, 19 projets ont été menés au 31 octobre 2018.

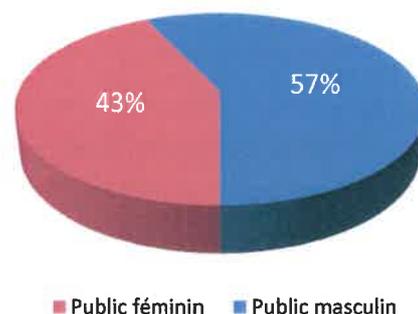
10 projets avaient pour objectif de favoriser l'accès de tous à l'offre et aux pratiques artistiques et culturelles et valoriser les productions des habitants.

3 projets avaient pour objectif de développer les initiatives concernant le travail de mémoire et l'histoire des quartiers.

4 projets avaient pour but de réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive que ce soit en matière d'équipements sportifs, de diversité des sports proposés et d'accès aux clubs sportifs.

2 projets avaient pour objectif de favoriser les animations sportives de proximité.

10 877 personnes touchées dont
43 % de public féminin contre 37%
précédemment soit une
augmentation de 6 points depuis
2017.



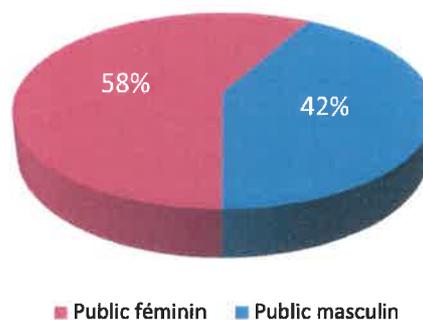
- **Parentalité :**

Dans cette thématique, 3 projets ont été menés au 31 octobre 2018.

2 projets avaient pour objectif de développer les actions qui posent un cadre d'écoute parents et professionnels et/ou qui valorisent les compétences des parents.

1 projet avait pour objectif de favoriser les échanges de pratiques de professionnels pour améliorer la continuité des parcours des familles.

1 050 personnes touchées dont 58 % de public féminin, soit une augmentation globale de 70% des personnes concernées par rapport à 2017 sans modification du pourcentage du public féminin qui reste stable à 58%.



- **Citoyenneté, prévention de la délinquance, médiation sociale et accès aux droits :**

Dans cette thématique, 8 projets ont été menés au 31 octobre 2018.

1 projet avait pour objectif de favoriser l'appropriation des services et dispositifs publics par l'accès à la langue française par la mise en place d'ateliers sociolinguistiques.

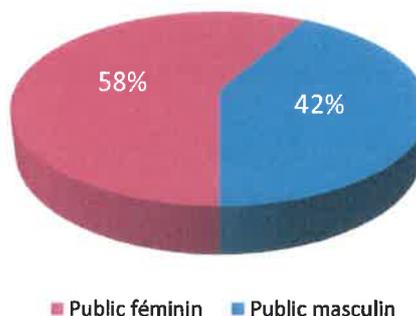
1 projet avait pour but de favoriser le soutien juridique et améliorer la connaissance des droits des publics.

2 projets avaient pour objectif de renforcer l'engagement des jeunes.

1 projet avait pour objectif de développer les initiatives qui permettent de lutter contre les incivilités et les comportements répréhensibles et promouvoir l'égalité femme/homme.

3 projets avaient pour objectif d'assurer la promotion de la citoyenneté et des comportements citoyens

9 308 personnes touchées dont 58 % de public féminin. Si le nombre de personnes touchées a presque doublé, le pourcentage de femmes n'a augmenté que de 6% depuis un an.



Dans le cadre de sa compétence sur la prévention de la délinquance, l'Agglo du Saint-Quentinois s'est engagée depuis 2015 dans la prévention de la récidive et de la radicalisation.

En s'investissant ainsi dans la création d'un dispositif destiné aux personnes judiciarisées, l'Agglo du Saint-Quentinois a souhaité, en collaboration avec la justice, apporter des éléments de réponse et de prise en charge aux personnes récidivistes et réitérantes afin de pouvoir envisager et travailler leur insertion dans la société.

Ce programme a concerné depuis sa création 91 personnes dont 6 femmes et 85 hommes.

- **Santé et prévention :**

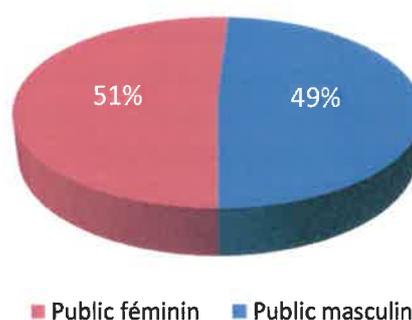
Dans cette thématique, 6 projets ont été menés au 31 octobre 2018.

5 projets avaient pour objectif de développer les initiatives de prévention et de sensibilisation.

1 projet avait pour but de lutter contre les comportements addictifs

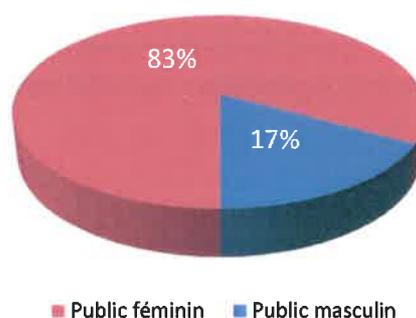
4 923 personnes touchées dont 51 % de public féminin.

Nous constatons un accroissement important du nombre de personnes concernées qui passent de 2 716 à 4 923 mais parallèlement une baisse de 6% du public féminin par rapport à 2017.



2. Ateliers à l'attention des usagers :

142 usagers ont participé aux ateliers mis en place dont 118 femmes et 24 hommes.



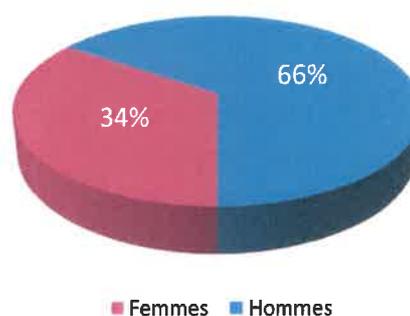
Dans une démarche de proximité avec les usagers « une agglo au plus proche de ses habitants », l'Agglomération met en place des ateliers dans ses locaux et dans les communes rurales en lien avec ses compétences (ateliers recyclage d'objets (fabrication de sacs de plage et abris pour animaux de compagnie en recyclant des tee-shirts, pêle-mêle photos à partir de cintres...), économies d'eau (mieux comprendre le cycle de l'eau, décrypter sa facture...), confection de produits ménagers à base de produits respectueux de l'environnement, jardinage (confection de produits naturels (dés herbant, répulsif à insectes) ...).

3. Le Conseil de Développement (CODEV)

Depuis 2016, le Conseil de développement (CODEV) constitue par sa représentativité et son expression citoyenne un complément essentiel aux élus de l'Agglo du Saint-Quentinois. Son bureau est composé d'1 Président, de 2 Vice-Présidents et de 2 Vice-Présidentes.

Le CODEV est actuellement constitué de 58 membres (20 femmes et 38 hommes)

Répartition du CODEV



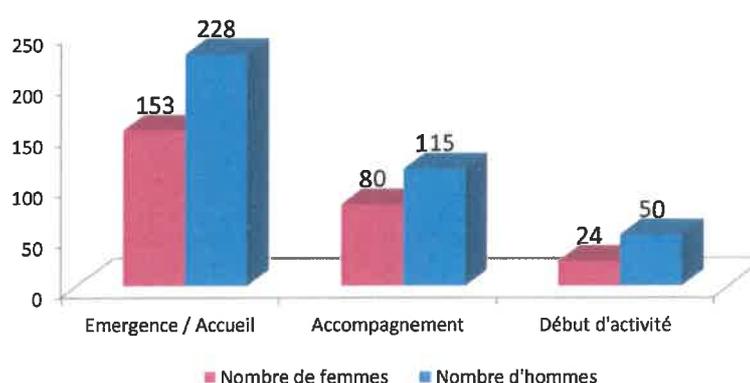
4. En matière économique, l'Agglo du Saint-Quentinois intervient à plusieurs niveaux

- Accompagnement à la création d'entreprises sur le site de Créatis via l'association BGE Picardie

Le nombre de personnes accueillies est en forte augmentation en 2018 passant de 253 à 381 dont 40% de femmes (37% en 2017).

Le nombre d'entreprises est passé de 24 à 74 en 2018 à raison de 32% d'entrepreneuses.

Répartition des actions menées par la BGE

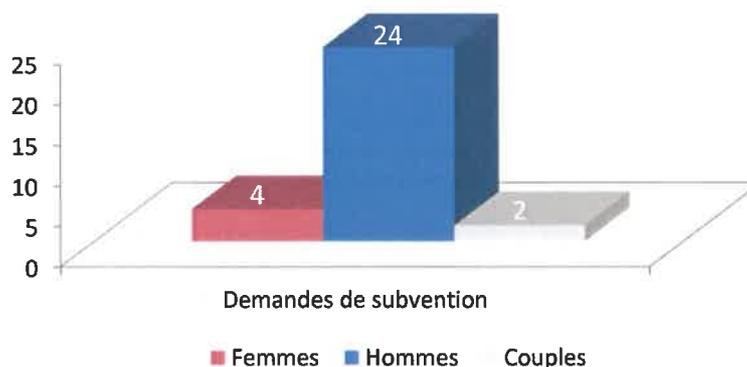


- Demandes de subventions dans le cadre du dispositif CASQ ARTISANS.

Nous constatons en 2018 une baisse significative des demandes de subvention par les artisans.

En 2018, ces demandes ont été très majoritairement effectuées par des hommes.

Demandes de subventions (Dispositif CASQ ARTISANS)



5. En matière de marchés publics, l'article 45 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 a introduit une interdiction de concourir à un marché public pour les entreprises ayant fait l'objet d'une condamnation au titre du non-respect de l'égalité femme homme. Les entreprises mises en concurrence doivent donc remettre une attestation au regard de cet article.

3ème partie : Pistes de réflexion pour 2019

En 2018, l'Agglo a concrétisé son intention d'accroître l'importance qu'elle accorde à ce rapport en dédiant des ressources (0,5 ETP) à cette mission.

Comme prévu lors du rapport précédent, l'Agglo a amélioré la collecte et la qualité des données afin de parfaire sa vision de l'égalité réelle entre les femmes et les hommes aussi bien au sein de ses services qu'en ce qui concerne les usagers des services qu'elle a mis en place.

D'autre part, la collectivité signera prochainement un nouveau Contrat Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la délinquance (CISPD) afin de mieux lutter, notamment, contre les violences faites aux femmes.

Proposition de plan d'action pour 2019 :

D'autres pistes sont à étudier telles que :

- **La signature de la charte européenne pour l'égalité femmes-hommes dans la vie locale :**

Cette charte invite les collectivités locales et régionales d'Europe à prendre publiquement position sur le principe de l'égalité des femmes et des hommes et à mettre en œuvre, sur leur territoire, les engagements qui y sont définis. Cette question est essentielle pour la vie publique, et comme exemple pour la société.

- **L'obtention du Label « Egalité » délivré par l'AFNOR :**

Ce label vise depuis 2004 à promouvoir l'égalité et la mixité professionnelles. Depuis le 24 décembre 2015, il peut être couplé au Label Diversité (créé en 2008) qui a pour objectif de prévenir les discriminations et de promouvoir la diversité dans les secteurs public et privé.

- **La mise en place d'un questionnaire anonyme à l'attention des agents.**

Ce questionnaire pourrait nous permettre d'étudier un éventuel décalage entre le ressenti des agents et les chiffres issus des statistiques. Il pourrait apporter un éclairage nouveau sur la perception de l'égalité Femmes / Hommes au sein des différents services. En cas de besoin, il pourrait être à l'origine d'une meilleure communication auprès du personnel de la collectivité sur l'action menée par celle-ci sur le sujet.

- **La création d'un prix en interne promouvant l'exemplarité des initiatives en matière d'égalité Femmes / Hommes, afin de soutenir toutes les initiatives favorisant cette égalité.**

- **L'intégration dans la formation des managers par l'école du management d'une action de sensibilisation aux discriminations menée en interne en partenariat avec le CNFPT ou un autre partenaire.**

- **La mise en place de campagnes de sensibilisation en interne pour l'ensemble des agents.**

- **La promotion de la formation** afin de faciliter l'égal accès des femmes et des hommes à ce droit. Le but serait de conduire les agents à se former tout au long de la vie pour se qualifier et favoriser le déroulement normal de leur carrière professionnelle.
- **L'accompagnement et la protection** des agents victimes de violences conjugales en lien avec le CISPD.
- Un problème se pose souvent aux femmes qui assument le rôle d'aidant familial prenant en charge des personnes dépendantes, en situation de handicap ou âgées. Ces dernières assurent souvent cette tâche en parallèle d'une carrière professionnelle et de leurs obligations quotidiennes. Concilier l'ensemble de ces rôles les conduit à l'épuisement.

Il serait utile d'**informer** ces agents sur les aides existantes et les **soutenir** via la mobilisation des partenaires des politiques de l'âge et du handicap.

Actions en cours de développement

Enfin des actions en cours seront à développer en 2019 tels que :

- **Le développement de la dématérialisation et du télétravail.**
Ceci présente de nombreux avantages dont notamment un meilleur équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle.
- **La promotion sans distinction de sexe des métiers de l'Agglo** dans les organismes de formation/écoles dans le but d'améliorer la diversité des dossiers de candidature.
- **La promotion de la formation** afin de faciliter l'égal accès des femmes et des hommes à ce droit. Le but serait de conduire les agents à se former tout au long de la vie pour se qualifier et favoriser le déroulement normal de leur carrière professionnelle.

Conclusion

Entre 2017 et 2018, le taux de féminisation des effectifs de l'AGGLO est en légère hausse pour les agents permanents passant de 42 à 43%, alors que le taux d'emplois féminins a accusé une baisse cette année chez les agents non permanents. Le pourcentage d'agents féminins est globalement supérieur dans la Fonction Publique Territoriale (61%) mais il faut tenir compte de la spécificité des métiers de l'AGGLO qui offre une prédominance de postes dans la filière technique qui est essentiellement masculine.

En ce qui concerne les autres critères d'analyse de l'effectif, on peut constater que :

- l'âge moyen des agents de l'AGGLO (43 ans) est inférieur à celui de la Fonction Publique Territoriale qui se situe à 44,7 ans ;
- la répartition des agents par catégorie voit son taux de féminisation augmenter en catégories B et C pour les agents permanents, les emplois non permanents étant principalement des postes de catégorie C occupés par des hommes ;
- la répartition par filière reflète au niveau de l'AGGLO comme au niveau national une très nette prédominance des postes féminins dans la filière administrative ;
- le pourcentage de femmes titulaires et contractuelles est stable à l'AGGLO entre 2017 et 2018 (41 % et 47%) mais demeure inférieur à celui des chiffres nationaux toujours eu égard à l'importance de la filière technique de nos services.
- le taux d'encadrement féminin, stable entre 2017 et 2018, est supérieur à l'AGGLO par rapport au niveau national puisqu'il y est de 33% contre 29%.

Des autres pôles d'analyse, on peut tirer les conclusions suivantes :

- la rémunération des femmes est inférieure à celle des hommes. En 2017 cette différence était de 6,10% pour le salaire moyen et 3,51% pour le salaire médian à l'AGGLO. En comparaison, dans la Fonction Publique Territoriale, les femmes ont un salaire inférieur de 9,3% à celui des hommes ;
- les absences n'accusent pas de différences importantes selon le sexe. Si le nombre de jours d'absences pour accident est plus important chez les hommes (métiers techniques plus à risques), ce sont les femmes qui présentent le taux d'absentéisme pour longue maladie ou maladie de longue durée le plus important (66%). Quant aux congés pour maladie ordinaire, il s'avère être identique à 50%. Ces chiffres sont stables par rapport à 2017 ;
- en ce qui concerne le temps de travail, il s'avère que ce sont les hommes qui effectuent le plus grand nombre d'heures supplémentaires surtout à la DLMG et à l'AEA.
- Ce sont les femmes qui utilisent le plus les avantages liés au temps partiel pour mieux gérer leur vie familiale. Cette situation se retrouve au niveau national.

**COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DU
SAINT-
QUENTINOIS**

OBJET

**ADMINISTRATION
GENERALE - Charte
d'accueil dans les services
publics de l'Agglo du
Saint-Quentinois.**

**RAPPORTEUR
M. le Président**

Date de convocation :
20/03/19

Date d'affichage :
09/04/19

Nombre de Conseillers
en exercice : 76

Quorum : 39

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 68

Nombre de Conseillers
votant : 68

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS**

Séance du 26 MARS 2019 à 18h00

en la salle des sports avenue Eric Jaulmes à 02100 ROUVROY.

Sont présents :

M. Xavier BERTRAND, M. Roland RENARD, Mme Frédérique MACAREZ, M. Guy DAMBRE, M. Jean-Marc WEBER, Mme Denise LEFEBVRE, M. Jérôme LECLERCQ, M. Alain VAN HYFTE, Mme Colette BLEROT, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Christian MOIRET, Mme Agnès POTEL, M. Gilles GILLET, M. Michel BONO, M. Jean-Claude DUSANTER, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Marie ACCART, M. Roland MORTELLI, M. Alain RACHESBOEUF, Mme Danielle LANCO, M. Christian PIERRET, Mme Guylaine BROUTIN, Mme Patricia KUKULSKI, M. Jean-Marc BERTRAND, M. Bernard DESTOMBES, M. Hugues VAN MAELE, M. Jean-Marie GONDRY, M. Fabien BLONDEL, M. Elie BOUTROY, M. Jean-Pierre MENET, M. Patrick MERLINAT, M. Christophe FRANCOIS, Mme Anne CARDON, M. Philippe LEMOINE, Mme Monique RYO, Mme Françoise JACOB, M. Frédéric ALLIOT, M. Alexis GRANDIN, Mme Marie-Laurence MAITRE, Mme Monique BRY, M. Vincent SAVELLI, M. José PEREZ, Mme Yvonne SAINT-JEAN, M. Bernard DELAIRE, M. Thomas DUDEBOUT, M. Philippe CAMELLE, Mme Djamila MALLIARD, Mme Mélanie MASSOT, Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, M. Olivier TOURNAY, M. Roger LURIN, M. Michel LEFEBVRE, M. Denis LIESSE.

Monsieur Hugues DEMAREST suppléant de M. Richard TELATYNSKI, Mme Edith FOUCART suppléant de M. Paul PREVOST

Sont excusés représentés :

M. Freddy GRZEZICZAK représenté(e) par Mme Colette BLEROT, M. Jean-Louis GASDON représenté(e) par M. Jean-Marie GONDRY, M. Michel LANGLET représenté(e) par M. Jérôme LECLERCQ, M. Christian HUGUET représenté(e) par M. Alexis GRANDIN, M. Philippe VIGNON représenté(e) par Mme Monique RYO, M. Dominique FERNANDE représenté(e) par Mme Frédérique MACAREZ, Mme Sylvie ROBERT représenté(e) par Mme Denise LEFEBVRE, Mme Sylvette LEICHTNAM représenté(e) par Mme Agnès POTEL, M. Karim SAÏDI représenté(e) par Mme Yvonne SAINT-JEAN, Mme Sandrine DIDIER représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT, Mme Marie-Anne VALENTIN représenté(e) par Mme Carole BERLEMONT

Absent(e)s :

M. Paul GIRONDE, Mme Myriam HARTOG, M. Claude VASSET, M. Damien NICOLAS, M. Yannick LEJEUNE, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Christine LEDORAY, M. Jean LEFEBVRE

Secrétaire de séance : Thomas DUDEBOUT

Afin d'améliorer l'attractivité de notre Agglomération, de positionner l'usager au cœur de son fonctionnement et de valoriser l'image d'un service public

professionnel, l'Agglo du Saint-Quentinois s'est engagée dans une démarche de labellisation de la qualité de ses accueils. Le référentiel Marianne, mis en œuvre dans le cadre de la stratégie de l'Etat de transformation de l'action publique dans tous les services publics, définit le standard de la qualité de l'accueil dans les services.

L'engagement dans cette démarche a pour but de garantir la qualité de l'accueil proposé sur les sites de l'Agglo, de poursuivre le développement du guichet unique : Agglo j'écoute, de renforcer les e-services, d'augmenter le niveau d'autonomie des agents et de développer la transversalité et l'esprit de services ressources entre les services experts et l'accueil.

Ce projet s'inscrit dans la volonté des élus et de l'administration visant l'amélioration de l'accueil des usagers et la mise en œuvre d'une dynamique d'amélioration continue.

Dans ce cadre, l'Agglo a mis en œuvre un vaste programme d'actions dont l'élaboration de sa charte d'accueil. Elaborée conjointement avec des agents d'accueil et des usagers de l'Agglo, la charte expose les engagements dont sont garants l'ensemble des agents pour un accueil de qualité au sein des services. Elle a vocation à être affichée sur tous les sites de l'Agglo.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

- d'approuver la charte d'accueil dans les services publics de l'Agglo du Saint-Quentinois ci-annexée.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 67 voix pour et 1 abstention, adopte le rapport présenté.

S'est abstenu(e) (par vote présent ou par pouvoir) : M. Olivier
TOURNAY

Pour extrait conforme,



Le Président

Xavier BERTRAND

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

002-200071892-20190326-45395-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/19

Publication : 09/04/19

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation

CHARTRE D'ACCUEIL DANS LES SERVICES PUBLICS DE L'AGGLO DU SAINT-QUENTINOIS

L'Agglo du Saint-Quentinois s'engage à :

ÊTRE À VOTRE ÉCOUTE

- ⌘ Une évaluation régulière de votre satisfaction
- ⌘ Une prise en compte de vos suggestions et réclamations
- ⌘ Une évaluation constante de nos pratiques
- ⌘ Des agents formés et impliqués dans l'amélioration du service rendu à l'utilisateur



FACILITER VOTRE ACCUEIL

- ⌘ Un accueil souriant, polis, courtois et avec une écoute active
- ⌘ Nous vous accueillons en toute confidentialité lorsque nous traitons vos situations
- ⌘ Une orientation sans délai vers le bon interlocuteur
- ⌘ Des horaires d'ouverture adaptés à vos besoins et clairement indiqués
- ⌘ Des espaces d'accueil, sur nos différents sites, accessibles, agréables et conviviaux

SIMPLIFIER vos DÉMARCHES

- ⌘ Une information claire, adaptée, précise et un accompagnement dans la réalisation de vos démarches : pièces à fournir, modalités d'instruction, d'attribution, recours...
- ⌘ Un numéro unique pour toutes vos démarches, Agglo j'écoute : 03 23 06 30 06 | agglojecoute@casq.fr
- ⌘ Une offre de services en ligne et de prise de rendez-vous facilitant vos démarches
- ⌘ Des canaux de communication adaptés pour toujours mieux vous informer

RÉPONDRE À vos DEMANDES

- ⌘ Un délai d'attente téléphonique de 5 minutes maximum
- ⌘ Des réponses claires et adaptées dans les meilleurs délais
- ⌘ L'identification de la personne en charge de votre dossier
- ⌘ Une réception et un traitement efficace pour chaque demande envoyée

**COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DU
SAINT-
QUENTINOIS**

OBJET

**FINANCES -
Compte de gestion
du budget principal
de la Communauté
d'agglomération du Saint-
Quentinois pour l'exercice
2018.**

**RAPPORTEUR
M. le Président**

Date de convocation :
20/03/19

Date d'affichage :
09/04/19

Nombre de Conseillers
en exercice : 76

Quorum : 39

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 69

Nombre de Conseillers
votant : 69

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS**

Séance du 26 MARS 2019 à 18h00

en la salle des sports avenue Eric Jaulmes à 02100 ROUVROY.

Sont présents :

M. Xavier BERTRAND, M. Roland RENARD, Mme Frédérique MACAREZ, M. Guy DAMBRE, M. Jean-Marc WEBER, Mme Denise LEFEBVRE, M. Jérôme LECLERCQ, M. Alain VAN HYFTE, Mme Colette BLERIoT, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Christian MOIRET, Mme Agnès POTEI, M. Gilles GILLET, M. Michel BONO, M. Jean-Claude DUSANTER, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Marie ACCART, M. Roland MORTELLI, M. Alain RACHESBOEUF, M. Claude VASSET, Mme Danielle LANCO, M. Christian PIERRET, Mme Guylaine BROUTIN, Mme Patricia KUKULSKI, M. Jean-Marc BERTRAND, M. Bernard DESTOMBES, M. Hugues VAN MAELE, M. Jean-Marie GONDRY, M. Fabien BLONDEL, M. Elie BOUTROY, M. Jean-Pierre MENET, M. Patrick MERLINAT, M. Christophe FRANCOIS, Mme Anne CARDON, M. Philippe LEMOINE, Mme Monique RYO, Mme Françoise JACOB, M. Frédéric ALLIOT, M. Alexis GRANDIN, Mme Marie-Laurence MAITRE, Mme Monique BRY, M. Vincent SAVELLI, M. José PEREZ, Mme Yvonne STE SAINT-JEAN, M. Bernard DELAIRE, M. Thomas DUDEBOUT, M. Philippe CAMELLE, Mme Djamila MALLIARD, Mme Mélanie MASSOT, Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, M. Olivier TOURNAY, M. Roger LURIN, M. Michel LEFEVRE, M. Denis LIESSE.
Monsieur Hugues DEMAREST suppléant de M. Richard TELATYNSKI, Mme Edith FOUCART suppléant de M. Paul PREVOST

Sont excusés représentés :

M. Freddy GRZEZICZAK représenté(e) par Mme Colette BLERIoT, M. Jean-Louis GASDON représenté(e) par M. Jean-Marie GONDRY, M. Michel LANGLET représenté(e) par M. Jérôme LECLERCQ, M. Christian HUGUET représenté(e) par M. Alexis GRANDIN, M. Philippe VIGNON représenté(e) par Mme Monique RYO, M. Dominique FERNANDE représenté(e) par Mme Frédérique MACAREZ, Mme Sylvie ROBERT représenté(e) par Mme Denise LEFEBVRE, Mme Sylvette LEICHNAM représenté(e) par Mme Agnès POTEI, M. Karim SAÏDI représenté(e) par Mme Yvonne STE SAINT-JEAN, Mme Sandrine DIDIER représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT, Mme Marie-Anne VALENTIN représenté(e) par Mme Carole BERLEMONT

Absent(e)s :

M. Paul GIRONDE, Mme Myriam HARTOG, M. Damien NICOLAS, M. Yannick LEJEUNE, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Christine LEDORAY, M. Jean LEFEVRE

Secrétaire de séance : Thomas DUDEBOUT

Les opérations du compte de gestion de l'exercice 2018 relatif au budget principal présenté par Monsieur le Trésorier de la Communauté d'agglomération correspondent à celles du compte administratif.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

- d'approuver sans observation ni réserve le compte de gestion du budget principal.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 67 voix pour et 2 abstentions adopte le rapport présenté.

Se sont abstenu(e)s (par vote présent ou par pouvoir) : M. Jacques HERY, M. Olivier TOURNAY.

Pour extrait conforme,



Le Président

Xavier BERTRAND

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

002-200071892-20190326-45058-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/19

Publication : 09/04/19

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation

TRÉSOR PUBLIC
TRES. SAINT-QUENTIN MUNICIPALE
N° CODIQUE 002060
Date Edition : 04/04/2019

IDENTIFIANT BUDGET 02300
N° de SIRET 20007189200067

CA DU SAINT - QUENTINOIS BUDGET PRINCIPAL

COMPTE DE GESTION EXERCICE 2018

PRÉSENTÉ À
La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
M Alain DURAND

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2018 AU 04/04/2019

Poste comptable de TRES. SAINT-QUENTIN MUNICIPALE

Date Edition : 04/04/2019

Population 74463
Nomenclature M14 sup egal 10000h

SOMMAIRE

02300 CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale	3
1 Bilan synthétique	Etat I-1 4
2 Bilan	Etat I-2 5
2.1 Bilan Actif	
2.2 Bilan Passif	
3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3 13
4 Compte de résultat	Etat I-4 14
5 Annexe	18
Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5 19
2EME PARTIE : Exécution budgétaire	21
1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1 22
2 Résultats d'exécution	Etat II-2 23
3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3 26
4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4 30
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs	44
1 Balance des comptes	Etat III-1 45
2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2 97
4EME PARTIE : Page des signatures	98

Situation Patrimoniale - Bilan Synthétique

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

ACTIF NET ⁽¹⁾	Total(En milliers d'Euros)	PASSIF	Total(En milliers d'Euros)
Immobilisations incorporelles (nettes)	26 644,69	Dotations	9 465,31
Terrains	9 063,88	Fonds Globalisés	21 043,72
Constructions	85 453,25	Réserves	115 162,00
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	13 713,63	Différences sur réalisations d'immobilisations	-915,85
Immobilisations corporelles en cours	80 051,80	Report à nouveau	6 286,08
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	7 114,43	Résultat de l'exercice	4 667,21
Autres immobilisations corporelles	9 175,08	Subventions transférables	6 971,13
Total immobilisations corporelles (nettes)	204 572,08	Subventions non transférables	43 685,89
Immobilisations financières	2 525,19	Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermement et du remettant	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	233 741,95	Autres fonds propres	
Stocks	1,63	TOTAL FONDS PROPRES	206 365,49
Créances	9 715,90	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 920,00
Valeurs mobilières de placement		Dettes financières à long terme	24 511,28
Disponibilités	10 933,92	Fournisseurs ⁽²⁾	12 747,52
Autres actifs circulant		Autres dettes à court terme	9 065,82
TOTAL ACTIF CIRCULANT	20 651,44	Total dettes à court terme	21 813,35
Comptes de régularisations	1 513,74	TOTAL DETTES	46 324,63
TOTAL ACTIF	255 907,14	Comptes de régularisations	297,02
		TOTAL PASSIF	255 907,14

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice 2019

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 002060

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. SAINT-QUENTIN MUNICIPALE

ETABLISSEMENT : CA DU SAINT - QUENTINOIS

BILAN (en Euros)

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

ACTIF	Exercice 2018			Exercice 2017
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
Subventions d'équipement versées	46 024 390,11	24 323 140,19	21 701 249,92	22 849 936,92
Autres immobilisations incorporelles	6 160 259,79	1 216 823,35	4 943 436,44	3 854 080,42
Immobilisations incorporelles en cours				
Terrains en toute propriété	9 114 100,81	50 216,17	9 063 884,64	8 614 194,80
Constructions en toute propriété	87 252 230,51	2 057 161,33	85 195 069,18	76 260 988,27
Construction sur sol autrui en tte prop	287 441,66	29 264,24	258 177,42	258 177,42
Réseaux installations voirie rés divers	13 925 905,40	212 277,04	13 713 628,36	11 527 790,61
Collections et oeuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles	22 910 009,90	13 734 932,01	9 175 077,89	5 738 807,74
Immobilisations corporelles en cours	80 051 802,91		80 051 802,91	76 369 732,82
Immo affect à service non personnalisé	3 208 152,05		3 208 152,05	3 208 152,05
Immo en concess afferm à dispo immo aff	3 906 282,79		3 906 282,79	3 092 948,60
Terrains reçus au titre de mise à dispo				
Construc reçues au titre mise à dispo				
Construction sur sol autrui mise à dispo				
Réseaux installations voirie rés divers				
Collections et oeuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles	1 266,15	1 266,15		
MONTANT A REPORTER	272 841 842,08	41 625 080,48	231 216 761,60	211 774 809,65

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 002060

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. SAINT-QUENTIN MUNICIPALE

ETABLISSEMENT : CA DU SAINT - QUENTINOIS

BILAN (en Euros)

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

ACTIF	Exercice 2018			Exercice 2017
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
REPORT	272 841 842,08	41 625 080,48	231 216 761,60	211 774 809,65
Terrains recus au titre d'affectation				
Construct reçues au titre d'affectation				
Construc sol d'autrui au titre affectat				
Réseaux installations voirie rés divers				
Collections et œuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles				
Participations et créances rattachées	265 691,30		265 691,30	263 008,20
Autres titres immobilisés				
Prêts	1 955 130,96		1 955 130,96	1 955 130,96
Avances en garanties d'emprunt				
Autres créances	304 367,91		304 367,91	348 148,32
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I	275 367 032,25	41 625 080,48	233 741 951,77	214 341 097,13

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 002060

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. SAINT-QUENTIN MUNICIPALE

ETABLISSEMENT : CA DU SAINT - QUENTINOIS

BILAN (en Euros)

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

ACTIF CIRCULANT	ACTIF	Exercice 2018			Exercice 2017
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
	Terrains				
	Production autre que terrains				
	Autres stocks	1 626,73		1 626,73	
	Redevables et comptes rattachés	872 240,17		872 240,17	730 326,25
	Créanc irrécouv adm par juge des cptes				
	Créances sur l'Etat et collec publiques	1 956 824,31		1 956 824,31	3 306 201,90
	Créances sur BA CCAS et CDE rattachées	6 450 419,65		6 450 419,65	6 907 937,68
	Opérations pour le compte de tiers				
	Autres créances	436 413,01		436 413,01	367 707,02
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	10 933 915,48		10 933 915,48	13 745 774,69
	Avances de trésorerie				
	Charges constatées d'avance				
	ACTIF CIRCULANT TOTAL II	20 651 439,35		20 651 439,35	25 057 947,54

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 002060

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. SAINT-QUENTIN MUNICIPALE

ETABLISSEMENT : CA DU SAINT - QUENTINOIS

BILAN (en Euros)

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

ACTIF	Exercice 2018			Exercice 2017
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
Charges à répartir sur plusieurs exer				
Primes de remboursement des obligations				
Dépenses à classer ou à régulariser	1 513 744,45		1 513 744,45	737 016,05
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III	1 513 744,45		1 513 744,45	737 016,05
TOTAL GENERAL (I + II + III)	297 532 216,05	41 625 080,48	255 907 135,57	240 136 060,72

COMPTES DE
REGULARISATION



N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 002060

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. SAINT-QUENTIN MUNICIPALE

ETABLISSEMENT : CA DU SAINT - QUENTINOIS

BILAN (en Euros)

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

PASSIF		Exercice 2018	Exercice 2017
FONDS PROPRES	Dotations	9 465 310,30	9 465 310,30
	Mise à disposition chez le bénéficiaire		
	Affectation par collee de rattachement		
	Réserves	115 161 998,15	98 894 915,43
	Neutra amortis subv equip versees		
	Report à nouveau	6 286 078,58	14 585 683,84
	Résultat de l'exercice	4 667 208,57	5 562 837,91
	Subventions transférables	6 971 125,90	4 261 337,45
	Différences sur réalisations d'immob	-915 849,91	-933 949,91
	Fonds globalisés	21 043 723,97	19 329 588,58
	Subventions non transférables	43 685 894,55	42 564 978,24
Droits de l'affectant			
FONDS PROPRES TOTAL I	206 365 490,11	193 730 701,84	

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 002060

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. SAINT-QUENTIN MUNICIPALE

ETABLISSEMENT : CA DU SAINT - QUENTINOIS

BILAN (en Euros)

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

PASSIF		Exercice 2018	Exercice 2017
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques	2 920 000,00	2 920 000,00
	Provisions pour charges		
	PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II	2 920 000,00	2 920 000,00



N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 002060

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. SAINT-QUENTIN MUNICIPALE

ETABLISSEMENT : CA DU SAINT - QUENTINOIS

BILAN (en Euros)

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

PASSIF		Exercice 2018	Exercice 2017
DETTES	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des étab de crédits	23 711 348,72	28 171 857,06
	Emprunts et dettes financières divers	799 933,73	168 637,62
	Crédits et lignes de trésorerie		
	Fournisseurs et comptes rattachés	2 379 487,88	4 587 112,61
	Dettes fiscales et sociales	27 054,38	8 837,11
	Dettes envers l'Etat et les collec publ	147 364,90	876 753,73
	Dettes envers BA CCAS et CDE rattachées	8 747 427,65	6 859 616,38
	Opérations pour le compte de tiers		
	Autres dettes	143 976,40	14 932,09
	Fournisseurs d'immobilisations	10 368 036,56	1 701 780,96
Produits constatés d'avance			
DETTES TOTAL III	46 324 630,22	42 389 527,56	

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 002060

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. SAINT-QUENTIN MUNICIPALE

ETABLISSEMENT : CA DU SAINT - QUENTINOIS

BILAN (en Euros)

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

		Exercice 2018	Exercice 2017
COMPTES DE REGULARISATION	PASSIF		
	Recettes à classer ou à régulariser	297 015,24	1 095 831,32
	Ecarts de conversion - Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV	297 015,24	1 095 831,32
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	255 907 135,57	240 136 060,72



N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 002060

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. SAINT-QUENTIN MUNICIPALE

ETABLISSEMENT : CA DU SAINT - QUENTINOIS

Compte de Résultat Synthétique

En milliers d'Euros

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

POSTES	Exercice 2018	Exercice 2017
Impôts et taxes perçus	32 778,32	32 903,93
Dotations et subventions reçues	13 786,46	13 699,84
Produits des services	5 668,83	8 633,65
Autres produits	1 963,85	1 796,94
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	54 197,45	57 034,35
Traitements, salaires, charges sociales	20 054,49	19 756,21
Achats et charges externes	8 809,68	9 075,10
Participations et interventions	16 497,99	17 964,34
Dotations aux amortissements et provisions	3 681,11	3 102,94
Autres charges	865,72	843,88
Charges courantes non financières	49 908,98	50 742,48
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	4 288,47	6 291,87
Produits courants financiers		
Charges courantes financières	773,87	1 374,84
RESULTAT COURANT FINANCIER	-773,87	-1 374,84
RESULTAT COURANT	3 514,61	4 917,03
Produits exceptionnels	1 229,28	715,89
Charges exceptionnelles	76,68	70,08
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 152,60	645,81
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
RESULTAT DE L'EXERCICE	4 667,21	5 562,84

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 002060

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. SAINT-QUENTIN MUNICIPALE

ETABLISSEMENT : CA DU SAINT - QUENTINOIS

COMPTE DE RESULTAT 2018

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

POSTES	Exercice 2018	Exercice 2017
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS		
Impôts locaux	25 395 227,88	11 249 469,28
Autres impôts et taxes	7 383 089,26	21 654 464,10
Produits services, domaine et ventes div	5 668 828,27	8 633 647,52
Production stockée		
Production immobilisée		
Reprise sur amortissements et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits	1 963 849,22	1 796 936,69
Dotations de l'Etat	8 333 019,12	8 432 368,00
Subventions et participations	1 149 625,16	978 499,11
Autres attributions (péréquat, compensa)	4 303 814,34	4 288 968,00
TOTAL I	54 197 453,25	57 034 352,70
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES		
Traitements et salaires	14 354 805,48	14 070 747,30
Charges sociales	5 699 685,23	5 685 467,17
Achats et charges externes	8 809 680,32	9 075 100,83
Impôts et taxes	383 987,26	383 827,91
Dotations amortissements des immob	3 681 105,17	3 102 944,56
Dot amort sur charges à répartir		

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 002060

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. SAINT-QUENTIN MUNICIPALE

ETABLISSEMENT : CA DU SAINT - QUENTINOIS

COMPTE DE RESULTAT 2018

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

POSTES	Exercice 2018	Exercice 2017
Dotations aux provisions		
Autres charges	481 728,48	460 052,22
Contingents et participations	7 072 825,48	8 983 075,54
Subventions	9 425 161,74	8 981 269,40
TOTAL II	49 908 979,16	50 742 484,93
A - RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)	4 288 474,09	6 291 867,77
PRODUITS COURANTS FINANCIERS		
Valeurs mob et créances de l'actif immo		
Autres intérêts et produits assimilés		
Gains de change		
Produit net sur cessions de VMP		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL III		
CHARGES COURANTES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	773 868,10	1 374 840,37
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL IV	773 868,10	1 374 840,37

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 002060

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. SAINT-QUENTIN MUNICIPALE

ETABLISSEMENT : CA DU SAINT - QUENTINOIS

COMPTE DE RESULTAT 2018

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

POSTES	Exercice 2018	Exercice 2017
B - RESULTAT COURANT FINANCIER (III-IV)	-773 868,10	-1 374 840,37
A + B - RESULTAT COURANT	3 514 605,99	4 917 027,40
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits except op gestion : Subventions	5 000,00	
Prod exception gestion : Autres opér	858 056,88	538 727,39
Produits des cessions d'immobilisations	18 100,00	27 730,00
Diff réalis(négatives)repr cpte résultat		
Neutralisation des amortissements		
Prod exception capital : Autres opér	348 126,02	149 429,87
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V	1 229 282,90	715 887,26
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charg except op gestion : subventions		
Charg excep op gestion-Autres opérations	56 139,89	37 622,76
Valeur comptable des immo cédées		27 730,00
Diff réalis(positives)transf à investist	18 100,00	
Charg excep op capital-Autres opérations	2 440,43	4 723,99
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL VI	76 680,32	70 076,75

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 002060

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. SAINT-QUENTIN MUNICIPALE

ETABLISSEMENT : CA DU SAINT - QUENTINOIS

COMPTE DE RESULTAT 2018

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

POSTES	Exercice 2018	Exercice 2017
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	1 152 602,58	645 810,51
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	55 426 736,15	57 750 239,96
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	50 759 527,58	52 187 402,05
RESULTAT DE L'EXERCICE	4 667 208,57	5 562 837,91

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 002060

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. SAINT-QUENTIN MUNICIPALE

ETABLISSEMENT : CA DU SAINT - QUENTINOIS

Opérations Compte de Tiers

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2018

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur



N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 002060

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. SAINT-QUENTIN MUNICIPALE

ETABLISSEMENT : CA DU SAINT - QUENTINOIS

Opérations Compte de Tiers

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2018

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 002060

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. SAINT-QUENTIN MUNICIPALE

ETABLISSEMENT : CA DU SAINT - QUENTINOIS

Résultats budgétaires de l'exercice

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	39 690 168,54	75 956 783,70	115 646 952,24
Titres de recette émis (b)	21 812 730,17	73 422 211,07	95 234 941,24
Réductions de titres (c)		3 771 458,52	3 771 458,52
Recettes nettes (d = b - c)	21 812 730,17	69 650 752,55	91 463 482,72
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	39 690 168,54	75 956 783,70	115 646 952,24
Mandats émis (f)	22 869 883,10	67 215 654,26	90 085 537,36
Annulations de mandats (g)		2 232 110,28	2 232 110,28
Depenses nettes (h = f - g)	22 869 883,10	64 983 543,98	87 853 427,08
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		4 667 208,57	3 610 055,64
(h - d) Déficit	1 057 152,93		

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2017	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2018	RESULTAT DE L'EXERCICE 2018	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2018
I - Budget principal					
Investissement	-9 586 703,70		-1 057 152,93	-338 895,91	-10 982 752,54
Fonctionnement	20 148 521,75	14 855 271,05	4 667 208,57	992 827,88	10 953 287,15
TOTAL I	10 561 818,05	14 855 271,05	3 610 055,64	653 931,97	-29 465,39
II - Budgets des services à caractère administratif					
02345-LOTISSEMENT DE CLASTRES					
Investissement	-140 981,36		87 385,14		-53 596,22
Fonctionnement	87 385,14	87 385,14			
Sous-Total	-53 596,22	87 385,14	87 385,14		-53 596,22
TOTAL II	-53 596,22	87 385,14	87 385,14		-53 596,22
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
02343-SERVICE EAU POTABLE					
Investissement	-2 943 087,39		300 363,44		-2 642 723,95

intégration des résultats des BA 02341 ET 02342 dissouts le 24/07/2017

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 002060

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. SAINT-QUENTIN MUNICIPALE

ETABLISSEMENT : CA DU SAINT - QUENTINOIS

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2017	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2018	RESULTAT DE L'EXERCICE 2018	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2018
Fonctionnement	5 848 983,98	3 421 829,10	1 301 622,46		3 728 777,34
Sous-Total	2 905 896,59	3 421 829,10	1 601 985,90		1 086 053,39
02344-SERVICE ASSAINISSEMENT					
Investissement	-2 223 852,77		-188 515,19	21 539,11	-2 390 828,85
Fonctionnement	8 482 268,28	2 973 772,04	2 121 614,22	67 389,57	7 697 500,03
Sous-Total	6 258 415,51	2 973 772,04	1 933 099,03	88 928,68	5 306 671,18
02346-LA CLEFS DES CHAMPS CIRC					
Investissement	-80 476,01		1 589,72		-78 886,29
Fonctionnement	71 948,22	71 948,22	-9 480,67		-9 480,67
Sous-Total	-8 527,79	71 948,22	-7 890,95		-88 366,96
TOTAL III	9 155 784,31	6 467 549,36	3 527 193,98	88 928,68	6 304 357,61
TOTAL I * II + III	19 664 006,14	21 410 205,55	7 224 634,76	742 860,65	6 221 296,00

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 002060

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. SAINT-QUENTIN MUNICIPALE

ETABLISSEMENT : CA DU SAINT - QUENTINOIS

Etat Consommation des CréditsSection D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif	Décision Modificative	Total prévisions	Emissions	Annulations	Dépenses nettes	Solde prévisions/ réalisations
		1	2	3 = 1 + 2	4	5	6 = 4 - 5	7 = 3 - 6
16	Emprunts et dettes assimilées	4 950 000,00	497,56	4 950 497,56	4 372 724,56		4 372 724,56	577 773,00
20	Immobilisations incorporelles	2 348 380,00	-261 890,40	2 086 489,60	1 277 616,70		1 277 616,70	808 872,90
204	Subventions d'équipement versées	2 539 670,00	-162 720,00	2 376 950,00	1 390 282,31		1 390 282,31	986 667,69
21	Immobilisations corporelles	10 247 520,00	4 295 220,20	14 542 740,20	12 146 860,35		12 146 860,35	2 395 879,85
23	Immobilisations en cours	6 772 580,00	-973 472,52	5 799 107,48	3 380 692,86		3 380 692,86	2 418 414,62
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	26 858 150,00	2 897 634,84	29 755 784,84	22 568 176,78		22 568 176,78	7 187 608,06
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	26 858 150,00	2 897 634,84	29 755 784,84	22 568 176,78		22 568 176,78	7 187 608,06
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	289 790,00		289 790,00	243 823,15		243 823,15	45 966,85
041	Opérations patrimoniales		57 890,00	57 890,00	57 883,17		57 883,17	6,83
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	289 790,00	57 890,00	347 680,00	301 706,32		301 706,32	45 973,68
001	Solde d'exécution de la section d'invest	9 586 703,70		9 586 703,70				9 586 703,70
TOTAL GENERAL		36 734 643,70	2 955 524,84	39 690 168,54	22 869 883,10		22 869 883,10	16 820 285,44

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 002060

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. SAINT-QUENTIN MUNICIPALE

ETABLISSEMENT : CA DU SAINT - QUENTINOIS

Etat Consommation des CréditsSection D'INVESTISSEMENT
RECETTES

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif	Décision Modificative	Total prévisions	Emissions	Annulations	Recettes nettes	Solde prévisions/ réalisations
		1	2	3 = 1 + 2	4	5	6 = 4 - 5	7 = 3 - 6
10	Dotations fonds divers et réserves	16 355 271,05	370 000,00	16 725 271,05	16 035 956,05		16 035 956,05	689 315,00
13	Subventions d'investissement	5 868 340,00	-1 760 292,51	4 108 047,49	1 974 685,78		1 974 685,78	2 133 361,71
16	Emprunts et dettes assimilées	9 567 125,30	-1 645 000,00	7 922 125,30				7 922 125,30
27	Autres immobilisations financières				45 000,00		45 000,00	-45 000,00
024	Produits de cessions (recettes)		411 975,00	411 975,00				411 975,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	31 790 736,35	-2 623 317,51	29 167 418,84	18 055 641,83		18 055 641,83	11 111 777,01
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	31 790 736,35	-2 623 317,51	29 167 418,84	18 055 641,83		18 055 641,83	11 111 777,01
021	Virement de la section de fonctionnement	6 573 504,70	192 085,00	6 765 589,70				6 765 589,70
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	3 638 970,00	60 300,00	3 699 270,00	3 699 205,17		3 699 205,17	64,83
041	Opérations patrimoniales		57 890,00	57 890,00	57 883,17		57 883,17	6,83
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	10 212 474,70	310 275,00	10 522 749,70	3 757 088,34		3 757 088,34	6 765 661,36
TOTAL GENERAL		42 003 211,05	-2 313 042,51	39 690 168,54	21 812 730,17		21 812 730,17	17 877 438,37

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif	Décision Modificative	Total prévisions	Emissions	Annulations	Dépenses nettes	Solde prévisions/ réalisations
		1	2	3 = 1 + 2	4	5	6 = 4 - 5	7 = 3 - 6
011	Charges à caractère général	8 938 733,00	692 560,00	9 631 293,00	9 055 587,57	1 271 965,60	7 783 621,97	1 847 671,03
012	Charges de personnel et frais assimilés	22 338 945,00	-450 000,00	21 888 945,00	21 771 669,96	167 199,03	21 604 470,93	284 474,07
014	Atténuations de produits	14 360 600,00	35 000,00	14 395 600,00	14 084 081,79		14 084 081,79	311 518,21
65	Autres charges de gestion courante	18 614 901,00	-810 570,00	17 804 331,00	17 684 380,01	704 664,31	16 979 715,70	824 615,30
66	Charges financières	983 230,00		983 230,00	862 149,44	88 281,34	773 868,10	209 361,90
67	Charges exceptionnelles	191 700,00	357 446,00	549 146,00	58 580,32		58 580,32	490 565,68
022	Dépenses imprévues - section de fonction	301 825,00	-62 446,00	239 379,00				239 379,00
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	65 729 934,00	-238 010,00	65 491 924,00	63 516 449,09	2 232 110,28	61 284 338,81	4 207 585,19
023	Virement à la section d'investissement (6 573 504,70	192 085,00	6 765 589,70				6 765 589,70
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	3 638 970,00	60 300,00	3 699 270,00	3 699 205,17		3 699 205,17	64,83
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	10 212 474,70	252 385,00	10 464 859,70	3 699 205,17		3 699 205,17	6 765 654,53
TOTAL GENERAL		75 942 408,70	14 375,00	75 956 783,70	67 215 654,26	2 232 110,28	64 983 543,98	10 973 239,72

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 002060

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. SAINT-QUENTIN MUNICIPALE

ETABLISSEMENT : CA DU SAINT - QUENTINOIS

Etat Consommation des CréditsSection DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif	Décision Modificative	Total prévisions	Emissions	Annulations	Recettes nettes	Solde prévisions/ réalisations
		1	2	3 = 1 + 2	4	5	6 = 4 - 5	7 = 3 - 6
013	Atténuations de charges	90 000,00		90 000,00	139 934,61		139 934,61	-49 934,61
70	Produits des services, du domaine et ven	6 524 435,00	-890 000,00	5 634 435,00	7 276 755,47	1 607 927,20	5 668 828,27	-34 393,27
73	Impôts et taxes	47 313 803,00		47 313 803,00	49 020 262,63	2 157 863,70	46 862 398,93	451 404,07
74	Dotations et participations	13 743 087,00	564 000,00	14 307 087,00	13 786 458,62		13 786 458,62	520 628,38
75	Autres produits de gestion courante	1 634 048,00	28 000,00	1 662 048,00	1 969 516,84	5 667,62	1 963 849,22	-301 801,22
77	Produits exceptionnels	1 053 995,00	312 375,00	1 366 370,00	985 459,75		985 459,75	380 910,25
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	70 359 368,00	14 375,00	70 373 743,00	73 178 387,92	3 771 458,52	69 406 929,40	966 813,60
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	289 790,00		289 790,00	243 823,15		243 823,15	45 966,85
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	289 790,00		289 790,00	243 823,15		243 823,15	45 966,85
002	Résultat de fonctionnement reporté	5 293 250,70		5 293 250,70				5 293 250,70
TOTAL GENERAL		75 942 408,70	14 375,00	75 956 783,70	73 422 211,07	3 771 458,52	69 650 752,55	6 306 031,15

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
1641	Emprunts en euros	4 372 227,00		4 372 227,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	497,56		497,56
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16	Emprunts et dettes assimilées	4 372 724,56		4 372 724,56
202	Frais liés à la réalisation des documents	9 465,62		9 465,62
2031	Frais d'études	913 810,21		913 810,21
2051	Concessions et droits similaires	354 340,87		354 340,87
SOUS-TOTAL CHAPITRE 20	Immobilisations incorporelles	1 277 616,70		1 277 616,70
204122	Bâtiments et installations	5 482,66		5 482,66
204132	Bâtiments et installations	174 870,00		174 870,00
2041412	Bâtiments et installations	397 136,60		397 136,60
2041582	Bâtiments et installations	9 607,47		9 607,47
20422	Bâtiments et installations	803 185,58		803 185,58
SOUS-TOTAL CHAPITRE 204	Subventions d'équipement versées	1 390 282,31		1 390 282,31
2115	Terrains bâtis	297 147,16		297 147,16
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 080,00		1 080,00
2128	Autres agencements et aménagements de te	141 207,24		141 207,24
21311	Hôtel de ville	5 433 000,00		5 433 000,00
21318	Autres bâtiments publics	143 272,45		143 272,45
2135	Installations générales agencements et a	1 981 316,88		1 981 316,88
2152	Installations de voirie	1 064 618,25		1 064 618,25
21532	Réseaux d'assainissement	1 182 538,33		1 182 538,33
21571	Matériel et outillage de voirie - matériel	84 000,00		84 000,00
2158	Autres installations matériel et outilla	167 964,09		167 964,09
2182	Matériel de transport	881 853,14		881 853,14

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
2183	Matériel de bureau et matériel informati	388 437,26		388 437,26
2184	Mobilier	80 511,35		80 511,35
2188	Autres immobilisations corporelles	299 914,20		299 914,20
SOUS-TOTAL CHAPITRE 21	Immobilisations corporelles	12 146 860,35		12 146 860,35
2312	Agencements et aménagements de terrains	37 998,00		37 998,00
2313	Constructions	835 979,91		835 979,91
2315	Installations matériels et outillage tec	2 207 166,42		2 207 166,42
238	Avances et acomptes versés sur immobilis	299 548,53		299 548,53
SOUS-TOTAL CHAPITRE 23	Immobilisations en cours	3 380 692,86		3 380 692,86
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	22 568 176,78		22 568 176,78
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	22 568 176,78		22 568 176,78
102291	Reprise sur fonds compensation TVA	1 035,00		1 035,00
13911	Subventions d'équipement transférées au	225 451,08		225 451,08
13913	Subvention d'équipement transférées au c	15 530,10		15 530,10
13917	Subventions d'équipement transférées au	679,73		679,73
13918	Subventions d'équipement transférées au	1 127,24		1 127,24
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre se	243 823,15		243 823,15
21532	Réseaux d'assainissement	57 883,17		57 883,17
SOUS-TOTAL OPERATION n° 041	Opérations patrimoniales	57 883,17		57 883,17
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	301 706,32		301 706,32
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEM	22 869 883,10		22 869 883,10

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
10222	Fonds compensation taxe valeur ajoutée (1 180 685,00		1 180 685,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	14 855 271,05		14 855 271,05
SOUS-TOTAL CHAPITRE 10	Dotations fonds divers et réserves	16 035 956,05		16 035 956,05
1311	Subventions d'équipement transférables E	795 953,27		795 953,27
1313	Subventions d'équipement transférables -	57 816,20		57 816,20
1321	Etat et Etablissements Nationaux	523 081,73		523 081,73
1322	Région	374 487,47		374 487,47
1323	Département	116 870,08		116 870,08
1327	Budget communautaire et fonds structurel	19 020,00		19 020,00
1328	Autres	87 457,03		87 457,03
SOUS-TOTAL CHAPITRE 13	Subventions d'investissement	1 974 685,78		1 974 685,78
27638	Créances sur les autres établissements p	45 000,00		45 000,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 27	Autres immobilisations financières	45 000,00		45 000,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	18 055 641,83		18 055 641,83
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	18 055 641,83		18 055 641,83
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immo	18 100,00		18 100,00
2802	Amortissements frais liés à la réalisati	69 626,09		69 626,09
2804122	Bâtiments et installations	35 509,30		35 509,30
2804132	Bâtiments et installations	185 063,00		185 063,00
28041411	Biens mobiliers, matériel et études	49 661,20		49 661,20
28041412	Bâtiments et installations	74 951,88		74 951,88
28041641	Biens mobiliers, matériel et études	2 402,00		2 402,00
2804171	Biens mobiliers, matériel et études	1 049,00		1 049,00
2804182	Bâtiments et installations	60 928,00		60 928,00

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 002060

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. SAINT-QUENTIN MUNICIPALE

ETABLISSEMENT : CA DU SAINT - QUENTINOIS

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT

RECETTES

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
280421	Biens mobiliers, matériel et études	500,00		500,00
280422	Bâtiments et installations	2 128 904,93		2 128 904,93
28051	Concessions et droits similaires	118 634,59		118 634,59
28121	Amortissements plantations d'arbres et d	3 017,00		3 017,00
28135	Amortissements installations générales a	21 743,00		21 743,00
28138	Amortissements autres constructions	54 557,81		54 557,81
28152	Installations de voirie	10 937,00		10 937,00
281532	Réseaux d'assainissement	89 417,00		89 417,00
281533	Réseaux câblés	17 386,00		17 386,00
281538	Autres réseaux	1 462,00		1 462,00
281571	Matériel roulant	5 279,00		5 279,00
281578	Amortissements autre matériel et outilla	12 576,00		12 576,00
28158	Autres installations matériel et outilla	35 729,92		35 729,92
28181	Installations générales agencements et a	7 255,00		7 255,00
28182	Matériel de transport	152 093,46		152 093,46
28183	Matériel de bureau et matériel informati	209 549,14		209 549,14
28184	Mobilier	25 463,24		25 463,24
28185	Cheptel	3 080,00		3 080,00
28188	Amortissements autres immobilisations co	304 329,61		304 329,61
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre se	3 699 205,17		3 699 205,17
238	Avances et acomptes versés sur immobilis	57 883,17		57 883,17
SOUS-TOTAL OPERATION n° 041	Opérations patrimoniales	57 883,17		57 883,17
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	3 757 088,34		3 757 088,34
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEM	21 812 730,17		21 812 730,17

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
60222	Achats stockés de fournitures consommabl	12 193,21		12 193,21
60223	Achats stockés de fournitures consommabl	158,77		158,77
6023	Achats stockés - alimentation	13 980,15		13 980,15
6042	Achats de prestations de services - autr	36 635,85	2 366,24	34 269,61
60611	Achats non stockés de fournitures non st	472 210,66	83 537,34	388 673,32
60612	Achats non stockés de fournitures non st	504 262,94	31 643,52	472 619,42
60613	Achats non stockés de fournitures non st	313 689,21	30 822,94	282 866,27
60618	Autres fournitures non stockables	1 010,41		1 010,41
60621	Achats non stockés de combustibles	26 355,54	9 924,00	16 431,54
60622	Achats non stockés de carburants	5 422,03		5 422,03
60623	Achats non stockés d'alimentation	53 268,52	527,30	52 741,22
60624	Achats non stockés de produits de traite	43 545,91	3 536,53	40 009,38
60628	Achats d'autres fournitures non stockées	39 918,10	916,19	39 001,91
60631	Achats non stockés de fournitures d'entr	128,67		128,67
60632	Achats non stockés de fournitures de pet	183 439,40	2 413,26	181 026,14
60636	Achats non stockés de vêtements de trava	68 326,70	4 526,52	63 800,18
6064	Achats non stockés de fournitures admini	39 511,56		39 511,56
6065	Achats non stockés de livres disques cas	36,00		36,00
6068	Achats non stockés d'autres matières et	38 868,08	4 909,03	33 959,05
611	Contrats prestations de services	1 308 999,28	102 464,63	1 206 534,65
6132	Services extérieurs - locations immobili	93 268,82	600,00	92 668,82
6135	Services extérieurs - locations mobilièr	273 939,03	31 971,66	241 967,37
614	Services extérieurs - charges locatives	2 037,67		2 037,67
61521	Services extérieurs - entretien et répar	749 400,26	140 329,33	609 070,93

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
615221	Bâtiments publics	69 061,77	4 024,73	65 037,04
615228	Autres bâtiments	97,20		97,20
615231	Voieries	9 795,98	9 731,69	64,29
615232	Réseaux	56 583,44	1 589,54	54 993,90
61551	Services extérieurs - entretien et répar	246 836,22	32 003,31	214 832,91
61558	Services extérieurs - entretien et répar	31 090,72	2 077,80	29 012,92
6156	Services extérieurs - maintenance	341 916,11	3 374,73	338 541,38
6161	Multirisques	69 687,03		69 687,03
6168	Autres	47 375,79	17 577,87	29 797,92
617	Services extérieurs - études et recherch	97 361,20	14 347,20	83 014,00
6182	Services extérieurs - divers - documenta	170 948,78	1 171,00	169 777,78
6184	Services extérieurs - divers - versement	248 509,61	22 862,00	225 647,61
6185	Services extérieurs - divers - frais de	46 706,28	9 474,00	37 232,28
6188	Services extérieurs - autres frais diver	30 146,95	2 133,57	28 013,38
6225	Indemnités au comptable et aux régisseur	6 256,23		6 256,23
6226	Rémunération d'intermédiaires et honorai	97 969,36	16 763,16	81 206,20
6227	Rémunération d'intermédiaires et honorai	26 917,73		26 917,73
6228	Rémunération d'intermédiaires et honorai	53 185,53	5 479,44	47 706,09
6231	Publicité publications relations publicu	134 022,75	23 076,00	110 946,75
6232	Publicité publications relations publicu	6 965,72		6 965,72
6233	Publicité publications relations publicu	385 008,34		385 008,34
6236	Publicité publications relations publicu	19 974,64		19 974,64
6237	Publicité publications relations publicu	71 957,85	9 076,20	62 881,65
6238	Publicité publications relations publicu	194 221,48	13 294,80	180 926,68

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6241	Transports - transports de biens	1 387,00		1 387,00
6247	Transports - transports collectifs	17 537,21		17 537,21
6251	Déplacements missions et réceptions - vo	9 082,22		9 082,22
6256	Déplacements missions et réceptions - mi	27 052,95	58,21	26 994,74
6257	Déplacements missions et réceptions - ré	15 148,85	4 782,60	10 366,25
6261	Frais d'affranchissement	33 208,79		33 208,79
6262	Frais de télécommunications	260 036,36	926,68	259 109,68
627	Autres services extérieurs - services ba	682,04		682,04
6281	Autres services extérieurs - concours di	127 479,32		127 479,32
6282	Autres services extérieurs - frais gardi	6 492,23		6 492,23
6283	Autres services extérieurs - frais de ne	92 389,58		92 389,58
62875	Remboursements de frais aux Communes mem	1 485 092,49	620 738,58	864 353,91
62878	Remboursement de frais à d'autres organi	10 988,24	5 457,00	5 531,24
6288	Autres services extérieurs	74 648,54	1 170,00	73 478,54
63512	Impôts directs - taxes foncières	141 260,28	287,00	140 973,28
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	4 084,42		4 084,42
637	Autres impôts taxes et versements assimi	5 813,57		5 813,57
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	9 055 587,57	1 271 965,60	7 783 621,97
6217	Personnel affecté par la Commune membre	864 746,00	165 797,85	698 948,15
6218	Autre personnel extérieur au service	479 608,20		479 608,20
6331	Versement de transport	69 592,32		69 592,32
6332	Cotisations versées au FNAL	58 602,57		58 602,57
6336	Cotisation au centre national et au cent	104 921,10		104 921,10
64111	Personnel titulaire - rémunération princ	7 764 039,80	426,40	7 763 613,40

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
64112	Personnel titulaire - nbi supplément fam	201 949,33		201 949,33
64118	Personnel titulaire - autres indemnités	2 199 903,63	92,19	2 199 811,44
64131	Personnel non titulaire - rémunération	4 197 553,36		4 197 553,36
64138	Autres indemnités	2 019,06		2 019,06
64162	Emplois d'avenir	4 509,00		4 509,00
6417	Personnel non titulaire - rémunération d	106 660,82		106 660,82
6451	Charges sécurite sociale et prévoyance c	2 440 644,66		2 440 644,66
6453	Cotisations aux caisses de retraites	2 641 493,70		2 641 493,70
6454	Charges sécurite sociale et prévoyance c	200 552,41		200 552,41
6455	Charges securite sociale & prevoyance-Co	159 383,89	882,59	158 501,30
6457	Charges sécurité sociale cotisations soc	6 679,60		6 679,60
6458	Charges sécurite sociale et prévoyance c	145 624,97		145 624,97
64731	Autres charges sociales allocations chêm	5 599,50		5 599,50
6475	Autres charges sociales - médecine du tr	94 767,34		94 767,34
6478	Autres charges sociales diverses	5 821,75		5 821,75
6488	Autres charges de personnel	16 996,95		16 996,95
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés	21 771 669,96	167 199,03	21 604 470,93
73918	Autres versements sur autres impôts lo	74 420,12		74 420,12
739211	Attributions de compensation	12 429 056,67		12 429 056,67
739212	Dotation de solidarité communautaire	1 511 233,00		1 511 233,00
739223	Fonds de péréquation des ressources comm	69 372,00		69 372,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 014	Atténuations de produits	14 084 081,79		14 084 081,79
6531	Indemnités des maires adjoints et conseil	359 272,94		359 272,94
6532	Frais de mission des maires adjoints et	33,28		33,28

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6533	Cotisations de retraite des maires adjoi	20 280,00		20 280,00
6534	Cotisations de sécurité sociale des mair	89 029,68		89 029,68
6535	Frais de formation des maires adjoints e	8 347,50	2 940,00	5 407,50
6553	Contingents et participations obligatoire	3 120 313,24		3 120 313,24
65548	Autres contributions	39 566,45		39 566,45
6558	Contingents et participations obligatoire	4 518 124,77	605 178,98	3 912 945,79
657341	Subventions fonctionnement aux organisme	122 065,70		122 065,70
65737	Subventions fonctionnement aux organisme	583 000,00		583 000,00
65738	Subventions de fonctionnement aux organi	560 797,00	52 966,69	507 830,31
6574	Subventions de fonctionnement aux associ	8 255 844,37	43 578,64	8 212 265,73
65888	Autres	7 705,08		7 705,08
SOUS-TOTAL CHAPITRE 65	Autres charges de gestion courante	17 684 380,01	704 664,31	16 979 715,70
66111	Intérêts réglés à l'échéance	777 863,26		777 863,26
66112	Intérêts - rattachement des icne	84 286,18	88 281,34	-3 995,16
SOUS-TOTAL CHAPITRE 66	Charges financières	862 149,44	88 281,34	773 868,10
6714	Charges exceptionnelles bourses et prix	26 572,08		26 572,08
6718	Charges exceptionnelles - autres charges	775,82		775,82
673	Charges exceptionnelles - titres annulés	28 791,99		28 791,99
678	Autres charges exceptionnelles	2 440,43		2 440,43
SOUS-TOTAL CHAPITRE 67	Charges exceptionnelles	58 580,32		58 580,32
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	63 516 449,09	2 232 110,28	61 284 338,81
6761	Différences sur réalisations (positives)	18 100,00		18 100,00
6811	Dotations aux Amortissements immobilisat	3 681 105,17		3 681 105,17
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre se	3 699 205,17		3 699 205,17

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 002060

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. SAINT-QUENTIN MUNICIPALE

ETABLISSEMENT : CA DU SAINT - QUENTINOIS

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	3 699 205,17		3 699 205,17
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNE	67 215 654,26	2 232 110,28	64 983 543,98

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
6032	Variation stocks des autres approvisionn	1 626,73		1 626,73
6419	Remboursements sur rémunérations du pers	138 307,88		138 307,88
SOUS-TOTAL CHAPITRE 013	Atténuations de charges	139 934,61		139 934,61
70323	Utilisation domaine - redevance d'occupa	23 329,10		23 329,10
7062	Prestation services redevances et droits	21 098,00	352,00	20 746,00
70631	Redevances et droits des services à cara	265 743,15	84,00	265 659,15
70632	Redevances et droits des services à cara	37 640,46		37 640,46
7067	Prestations services - redevances et dro	77 245,29		77 245,29
70688	Prestations de services autres prestatio	424 954,47	358 560,00	66 394,47
7078	Ventes d'autres marchandises	370,00		370,00
7083	Autres produits-locations diverses (autr	1 040,00		1 040,00
70845	Mise à disposition de personnel facturée	5 455 607,70	1 210 327,70	4 245 280,00
70846	Mise à disposition de personnel facturée	88 619,00		88 619,00
70848	Mise à disposition de personnel facturée	9 194,56		9 194,56
70872	Remboursement de frais par les budgets a	600 800,94	4 968,20	595 832,74
70875	Autres produits remboursement frais par	231 280,82	33 635,30	197 645,52
70878	Autres produits - remboursement de frais	33 337,98		33 337,98
7088	Autres produits d'activités annexes (abo	6 494,00		6 494,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 70	Produits des services, du domaine et ven	7 276 755,47	1 607 927,20	5 668 828,27
73111	Taxes foncières et d'habitation	20 373 700,00	2 058 737,00	18 314 963,00
73112	Cotisation sur Valeur Ajoutée des Entrep	4 635 091,00		4 635 091,00
73113	Taxes sur les surfaces commerciales	1 572 337,00	99 123,00	1 473 214,00
73114	Imposition Forfaitaire sur les Entrepris	633 338,00		633 338,00
7318	Impôts locaux - autres impôts locaux ou	413 042,00		413 042,00

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
73211	Attribution de compensation	157 572,99		157 572,99
73221	FNGIR	5 080 773,00		5 080 773,00
73223	Fonds de péréquation des ressources comm	939 552,00		939 552,00
7328	Autres fiscalités reversées	3 517,00		3 517,00
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	11 578 897,00		11 578 897,00
7342	Taxes et participations liées à urbanisa	3 557 977,64		3 557 977,64
7362	Impôts et taxes activités services - tax	74 465,00	3,70	74 461,30
SOUS-TOTAL CHAPITRE 73	Impôts et taxes	49 020 262,63	2 157 863,70	46 862 398,93
74124	Dotation d' intercommunalité	574 151,00		574 151,00
74126	Dotation de compensation des groupements	7 458 719,00		7 458 719,00
744	FCTVA	8 100,00		8 100,00
7461	D.G.D	292 049,12		292 049,12
7471B	Autres participations de l'Etat	212 794,00		212 794,00
7472	Participations - Régions	33 294,77		33 294,77
7473	Participations - Départements	64 995,49		64 995,49
74741	Participations des Communes membres du G	399 573,14		399 573,14
7477	Participations - budget communautaire et	35 000,00		35 000,00
7478	Participations - autres organismes	403 967,76		403 967,76
748313	Dotation de compensation de la réforme d	2 895 126,00		2 895 126,00
74833	Etat Compensation au titre de contributi	16 850,00		16 850,00
74834	Etat compensation au titre des exonérati	22 337,00		22 337,00
74835	Etat compensation au titre des exonérat	1 324 872,00		1 324 872,00
7488	Autres attributions et participations	44 629,34		44 629,34
SOUS-TOTAL CHAPITRE 74	Dotations et participations	13 786 458,62		13 786 458,62

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emission 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
752	Autres produits de gestion courante - re	384 221,41		384 221,41
757	Autres produits de la gestion courante -	69 013,92		69 013,92
7588	Autres produits divers de gestion couran	1 516 281,51	5 667,62	1 510 613,89
SOUS-TOTAL CHAPITRE 75	Autres produits de gestion courants	1 969 516,84	5 667,62	1 963 849,22
7711	Produits exceptionnels sur opérations ge	7 680,00		7 680,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérat	810 636,62		810 636,62
773	Produits exceptionnels mandats annulés (39 740,26		39 740,26
774	Produits exceptionnels - subventions exc	5 000,00		5 000,00
775	Produits exceptionnels - produits des ce	18 100,00		18 100,00
7788	Produits exceptionnels divers	104 302,87		104 302,87
SOUS-TOTAL CHAPITRE 77	Produits exceptionnels	985 459,75		985 459,75
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	73 178 387,92	3 771 458,52	69 406 929,40
777	Quote-part des subventions d'investissem	243 823,15		243 823,15
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre se	243 823,15		243 823,15
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	243 823,15		243 823,15
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNE	73 422 211,07	3 771 458,52	69 650 752,55

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2018

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotations		9 465 310,30						9 465 310,30		9 465 310,30
10222	FCTVA		19 333 314,46	613,00	1 226,00		1 180 685,00	613,00	20 515 225,46		20 514 612,46
10228	Autres fonds d'investissement		2 538,12	533 872,39	1 067 744,78			533 872,39	1 070 282,90		536 410,51
102291	Reprise sur FCTVA	6 264,00				1 035,00			7 299,00	7 299,00	
10229	Sous Total compte 10229	6 264,00				1 035,00			7 299,00	7 299,00	
1022	Sous Total compte 1022	6 264,00	19 335 852,58	534 485,39	1 068 970,78	1 035,00	1 180 685,00	541 784,39	21 585 508,36		21 043 723,97
102	Sous Total compte 102	6 264,00	28 801 162,88	534 485,39	1 068 970,78	1 035,00	1 180 685,00	541 784,39	31 050 818,66		30 509 034,27
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé		98 894 915,43	1 411 811,67	2 823 623,34		14 855 271,05	1 411 811,67	116 573 809,82		115 161 998,15
106	Sous Total compte 106		98 894 915,43	1 411 811,67	2 823 623,34		14 855 271,05	1 411 811,67	116 573 809,82		115 161 998,15
10	Sous Total compte 10	6 264,00	127 696 078,31	1 946 297,06	3 892 594,12	1 035,00	16 035 956,05	1 953 596,06	147 624 628,48		145 671 032,42
110	Report à nouveau solde créditeur		14 585 683,84	15 848 098,93	7 548 493,67			15 848 098,93	22 134 177,51		6 286 078,58
11	Sous Total compte 11		14 585 683,84	15 848 098,93	7 548 493,67			15 848 098,93	22 134 177,51		6 286 078,58
12	Résultat exercice excédent déficit		5 562 837,91	5 562 837,91				5 562 837,91	5 562 837,91		0,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2018

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
12	Sous Total compte 12		5 562 837,91	5 562 837,91				5 562 837,91	5 562 837,91		0,00
1311	Subv équipt transf - Etat et EPN		3 554 504,30	83 734,15	3 800 253,24		795 953,27	83 734,15	8 150 710,81		8 066 976,66
1312	Subv équipt transf - Région		546 634,84						546 634,84		546 634,84
1313	Subv équipt transf - Dépt		950 192,69				57 816,20		1 008 008,89		1 008 008,89
13141	Subv équip transf Cnes membres du GFP		199 892,65						199 892,65		199 892,65
13148	Subv équip transf autres Cnes		9 800,95						9 800,95		9 800,95
1314	Sous Total compte 1314		209 693,60						209 693,60		209 693,60
1317	Subv équipt transf - bcfs		5 437,82						5 437,82		5 437,82
1318	Subv équipt transf - autres subv		327 281,29						327 281,29		327 281,29
131	Sous Total compte 131		5 593 744,54	83 734,15	3 800 253,24		853 769,47	83 734,15	10 247 767,25		10 164 033,10
1321	Etat et EPN		5 086 947,35				523 081,73		5 610 029,08		5 610 029,08
1322	Région		11 505 994,89				374 487,47		11 880 482,36		11 880 482,36
1323	Dépt		12 903 108,97				116 870,08		13 019 979,05		13 019 979,05

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 002060

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. SAINT-QUENTIN MUNICIPALE

ETABLISSEMENT : CA DU SAINT - QUENTINOIS

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2018

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
13241	Communes membres du GFP		3 581 751,96						3 581 751,96		3 581 751,96
13248	Autres communes		32 886,76						32 886,76		32 886,76
1324	Sous Total compte 1324		3 614 638,72						3 614 638,72		3 614 638,72
1327	Budget communautaire fonds structurels		8 758 749,30				19 020,00		8 777 769,30		8 777 769,30
1328	Autres		438 417,46				87 457,03		526 874,49		526 874,49
132	Sous Total compte 132		42 308 856,69				1 120 916,31		43 429 773,00		43 429 773,00
1331	Dotation d'équipement territoires ruraux		246 141,17						246 141,17		246 141,17
133	Sous Total compte 133		246 141,17						246 141,17		246 141,17
1341	Dotation d'équipement territoires ruraux		208 919,05						208 919,05		208 919,05
134	Sous Total compte 134		208 919,05						208 919,05		208 919,05
1383	Autres subv invest non transf Dépt		1 790,50						1 790,50		1 790,50
1388	Autres subv invest non transf autres		45 412,00						45 412,00		45 412,00
138	Sous Total compte 138		47 202,50						47 202,50		47 202,50

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 002060

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. SAINT-QUENTIN MUNICIPALE

ETABLISSEMENT : CA DU SAINT - QUENTINOIS

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2018

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
13911	Subv équipt transf - Etat EPN	1 053 098,05		1 617 711,96		225 451,08		2 896 261,09		2 896 261,09	
13912	Subv équipt transf - Région	52 023,80						52 023,80		52 023,80	
13913	Subv équipt transf - Dépt	334 796,54				15 530,10		350 326,64		350 326,64	
139148	Subv équipt transf - autres Cnes	9 800,95						9 800,95		9 800,95	
13914	Sous Total compte 13914	9 800,95						9 800,95		9 800,95	
13917	Subv équipt transf - BC et FS					679,73		679,73		679,73	
13918	Subv équipt transf autres	46 948,18				1 127,24		48 075,42		48 075,42	
1391	Sous Total compte 1391	1 496 667,52		1 617 711,96		242 788,15		3 357 167,63		3 357 167,63	
13931	Dotation d'équipement territoires ruraux	81 880,74						81 880,74		81 880,74	
1393	Sous Total compte 1393	81 880,74						81 880,74		81 880,74	
139	Sous Total compte 139	1 578 548,26		1 617 711,96		242 788,15		3 439 048,37		3 439 048,37	
13	Sous Total compte 13	1 578 548,26	48 404 863,95	1 701 446,11	3 800 253,24	242 788,15	1 974 685,78	3 522 782,52	54 179 802,97		50 657 020,45
15182	Autres prov pour risques (b)		2 920 000,00						2 920 000,00		2 920 000,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2018

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1518	Sous Total compte 1518		2 920 000,00						2 920 000,00		2 920 000,00
151	Sous Total compte 151		2 920 000,00						2 920 000,00		2 920 000,00
15	Sous Total compte 15		2 920 000,00						2 920 000,00		2 920 000,00
1641	Emprunts en euros		28 083 575,72			4 372 227,00		4 372 227,00	28 083 575,72		23 711 348,72
164	Sous Total compte 164		28 083 575,72			4 372 227,00		4 372 227,00	28 083 575,72		23 711 348,72
165	Dép et caution reçus		6 539,54			497,56		497,56	6 539,54		6 041,98
1678	Autres emprunts et dettes		84 000,00	191 931,98	383 863,96			191 931,98	467 863,96		275 931,98
167	Sous Total compte 167		84 000,00	191 931,98	383 863,96			191 931,98	467 863,96		275 931,98
16818	Autres empts - autres prêteurs		28 533,74	345 366,36	700 941,87			345 366,36	729 475,61		384 109,25
1681	Sous Total compte 1681		28 533,74	345 366,36	700 941,87			345 366,36	729 475,61		384 109,25
168741	Autres dettes : Cnes membres du GFP		49 564,34						49 564,34		49 564,34
16874	Sous Total compte 16874		49 564,34						49 564,34		49 564,34
1687	Sous Total compte 1687		49 564,34						49 564,34		49 564,34

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2018

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
16884	Ints courus sur emprunts éts financiers		88 281,34	88 281,34				88 281,34	88 281,34		0,00
16888	Int autres empts dettes assimil				84 286,18				84 286,18		84 286,18
1688	Sous Total compte 1688		88 281,34	88 281,34	84 286,18			88 281,34	172 567,52		84 286,18
168	Sous Total compte 168		166 379,42	433 647,70	785 228,05			433 647,70	951 607,47		517 959,77
16	Sous Total compte 16		28 340 494,68	625 579,68	1 169 092,01	4 372 724,56		4 998 304,24	29 509 586,69		24 511 282,45
181	Cpte liaison : affectation	3 208 152,05						3 208 152,05		3 208 152,05	
18	Sous Total compte 18	3 208 152,05						3 208 152,05		3 208 152,05	
192	Plus ou moins-values cessions immo	871 188,60					18 100,00	871 188,60	18 100,00	853 088,60	
193	Autres neutralisation et régularisation	62 761,31						62 761,31		62 761,31	
19	Sous Total compte 19	933 949,91					18 100,00	933 949,91	18 100,00	915 849,91	
	Total classe 1	5 726 914,22	227 509 958,69	25 684 259,69	16 410 433,04	4 616 547,71	18 028 741,83	36 027 721,62	261 949 133,56	7 570 349,33	233 491 761,27
202	Frais réalisation doc urb et num cadast	1 177 080,57				9 465,62		1 186 546,19		1 186 546,19	
2031	Frais d'études	4 463 364,43			1 665 307,45	913 810,21		5 377 174,64	1 665 307,45	3 711 867,19	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2018

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2032	Frais recherche et dev	274 335,77			274 335,77			274 335,77	274 335,77		0,00
2033	Frais d'insertion	583,30						583,30		583,30	
203	Sous Total compte 203	4 738 283,50			1 939 643,22	913 810,21		5 652 093,71	1 939 643,22	3 712 450,49	
204122	Bâtiments et installations	261 167,24				5 482,66		266 649,90		266 649,90	
20412	Sous Total compte 20412	261 167,24				5 482,66		266 649,90		266 649,90	
204132	Bâtiments et installations	2 775 943,00				174 870,00		2 950 813,00		2 950 813,00	
20413	Sous Total compte 20413	2 775 943,00				174 870,00		2 950 813,00		2 950 813,00	
204141	Biens mobiliers, matériel et études	288 641,61						288 641,61		288 641,61	
204141	Bâtiments et installations	1 625 423,33				397 136,60		2 022 559,93		2 022 559,93	
204141	Sous Total compte 204141	1 914 064,94				397 136,60		2 311 201,54		2 311 201,54	
204148	Biens mobiliers, matériel et études	10 857,52						10 857,52		10 857,52	
204148	Sous Total compte 204148	10 857,52						10 857,52		10 857,52	
20414	Sous Total compte 20414	1 924 922,46				397 136,60		2 322 059,06		2 322 059,06	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2018

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
204151	Biens mobiliers, matériel et études	10 151,00						10 151,00		10 151,00	
204151	Sous Total compte 204151	10 151,00						10 151,00		10 151,00	
204158	Biens mobiliers, matériel et études	14 500,00						14 500,00		14 500,00	
204158	Bâtiments et installations					9 607,47		9 607,47		9 607,47	
204158	Sous Total compte 204158	14 500,00				9 607,47		24 107,47		24 107,47	
20415	Sous Total compte 20415	24 651,00				9 607,47		34 258,47		34 258,47	
204164	Biens mobiliers, matériel et études	12 014,70						12 014,70		12 014,70	
204164	Sous Total compte 204164	12 014,70						12 014,70		12 014,70	
20416	Sous Total compte 20416	12 014,70						12 014,70		12 014,70	
204171	Biens mobiliers, matériel et études	13 248,00						13 248,00		13 248,00	
204172	Bâtiments et installations	4 574,70						4 574,70		4 574,70	
20417	Sous Total compte 20417	17 822,70						17 822,70		17 822,70	
204182	Bâtiments et installations	763 401,09						763 401,09		763 401,09	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2018

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
20418	Sous Total compte 20418	763 401,09						763 401,09		763 401,09	
2041	Sous Total compte 2041	5 779 922,19				587 096,73		6 367 018,92		6 367 018,92	
20421	Biens mobiliers, matériel et études	2 500,00			2 500,00			2 500,00	2 500,00		0,00
20422	Bâtiments et installations	38 921 111,66			66 926,05	803 185,58		39 724 297,24	66 926,05	39 657 371,19	
2042	Sous Total compte 2042	38 923 611,66			69 426,05	803 185,58		39 726 797,24	69 426,05	39 657 371,19	
204412	Bâtiments et installations	38 510,17			38 510,17			38 510,17	38 510,17		0,00
20441	Sous Total compte 20441	38 510,17			38 510,17			38 510,17	38 510,17		0,00
2044	Sous Total compte 2044	38 510,17			38 510,17			38 510,17	38 510,17		0,00
204	Sous Total compte 204	44 742 044,02			107 936,22	1 390 282,31		46 132 326,33	107 936,22	46 024 390,11	
2051	Concessions et droits similaires	906 922,24				354 340,87		1 261 263,11		1 261 263,11	
205	Sous Total compte 205	906 922,24				354 340,87		1 261 263,11		1 261 263,11	
20	Sous Total compte 20	51 564 330,33			2 047 579,44	2 667 899,01		54 232 229,34	2 047 579,44	52 184 649,90	
2111	Terrains nus	4 898 750,46						4 898 750,46		4 898 750,46	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2018

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2112	Terrains de voirie	125 901,20						125 901,20		125 901,20	
2113	Terr aménagés autres que voirie	279 528,35						279 528,35		279 528,35	
2115	Terrains bâtis	1 629 769,53				297 147,16		1 926 916,69		1 926 916,69	
2118	Autres terrains	6 589,35		13 272,44				19 861,79		19 861,79	
211	Sous Total compte 211	6 940 538,89		13 272,44		297 147,16		7 250 958,49		7 250 958,49	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	55 164,72				1 080,00		56 244,72		56 244,72	
2128	Autres agencet et aménagt terrains	1 665 690,36				141 207,24		1 806 897,60		1 806 897,60	
212	Sous Total compte 212	1 720 855,08				142 287,24		1 863 142,32		1 863 142,32	
21311	Hôtel de ville	3 896 665,30				5 433 000,00		9 329 665,30		9 329 665,30	
21312	Batiments scolaires	9 088 598,31						9 088 598,31		9 088 598,31	
21318	Autres batiments publics	51 585 522,62				143 272,45		51 728 795,07		51 728 795,07	
2131	Sous Total compte 2131	64 570 786,23				5 576 272,45		70 147 058,68		70 147 058,68	
2132	Immeubles de rapport	1 531 573,93						1 531 573,93		1 531 573,93	

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 002060

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. SAINT-QUENTIN MUNICIPALE

ETABLISSEMENT : CA DU SAINT - QUENTINOIS

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2018

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2135	Instal gales agent amégts const	899 794,62				1 981 316,88		2 881 111,50		2 881 111,50	
2138	Autres constructions	10 422 139,52		2 270 346,88				12 692 486,40		12 692 486,40	
213	Sous Total compte 213	77 424 294,30		2 270 346,88		7 557 589,33		87 252 230,51		87 252 230,51	
2148	Construct sol autrui - autres construct	287 441,66						287 441,66		287 441,66	
214	Sous Total compte 214	287 441,66						287 441,66		287 441,66	
2151	Réseaux de voirie	2 745 678,46						2 745 678,46		2 745 678,46	
2152	Installations de voirie	7 434 929,20				1 064 618,25		8 499 547,45		8 499 547,45	
21531	Réseaux adduction eau	287 272,64						287 272,64		287 272,64	
21532	Réseaux assainissement	715 473,80				1 240 421,50		1 955 895,30		1 955 895,30	
21533	Réseaux cablés	139 170,13						139 170,13		139 170,13	
21534	Réseaux électrification	192 099,38						192 099,38		192 099,38	
21538	Autres réseaux	106 242,04						106 242,04		106 242,04	
2153	Sous Total compte 2153	1 440 257,99				1 240 421,50		2 680 679,49		2 680 679,49	

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 002060

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. SAINT-QUENTIN MUNICIPALE

ETABLISSEMENT : CA DU SAINT - QUENTINOIS

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2018

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
21561	Mat outill incendie			4 882 985,30				4 882 985,30		4 882 985,30	
	déf civ mat roulant										
2156	Sous Total compte 2156			4 882 985,30				4 882 985,30		4 882 985,30	
21571	Mat outill voirie mat roulant	42 237,46				84 000,00		126 237,46		126 237,46	
21578	Autre mat et outillage de voirie	97 231,24						97 231,24		97 231,24	
2157	Sous Total compte 2157	139 468,70				84 000,00		223 468,70		223 468,70	
2158	Autres instal mat outill tech	1 708 896,35		115 080,93		167 964,09		1 991 941,37		1 991 941,37	
215	Sous Total compte 215	13 469 230,70		4 998 066,23		2 557 003,84		21 024 300,77		21 024 300,77	
21757	Mat et outillage de voirie	1 266,15						1 266,15		1 266,15	
2175	Sous Total compte 2175	1 266,15						1 266,15		1 266,15	
217	Sous Total compte 217	1 266,15						1 266,15		1 266,15	
2181	Instal gales agentc amngts divers	120 525,56						120 525,56		120 525,56	
2182	Mat de transport	4 659 940,06			193 078,42	881 853,14		5 541 793,20	193 078,42	5 348 714,78	
2183	Mat bureau mat informatique	2 561 500,36				388 437,26		2 949 937,62		2 949 937,62	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2018

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2184	Mobilier	1 136 137,55				80 511,35		1 216 648,90		1 216 648,90	
2185	Cheptel	55 237,19						55 237,19		55 237,19	
2188	Autres immobilisation corporelles	5 786 991,21		33 645,07		299 914,20		6 120 550,48		6 120 550,48	
218	Sous Total compte 218	14 320 331,93		33 645,07	193 078,42	1 650 715,95		16 004 692,95	193 078,42	15 811 614,53	
21	Sous Total compte 21	114 163 958,71		7 315 330,62	193 078,42	12 204 743,52		133 684 032,85	193 078,42	133 490 954,43	
2312	Agencements et aménagements de terrains	546 952,13				37 998,00		584 950,13		584 950,13	
2313	Constructions	20 863 082,02				835 979,91		21 699 061,93		21 699 061,93	
2314	Constructions sur sol autrui	23 562,00						23 562,00		23 562,00	
2315	Instal mat outil techn	47 591 130,91		359 260,40		2 207 166,42		50 157 557,73		50 157 557,73	
2317	Immob reçues au titre mise à dispo	4 937,94						4 937,94		4 937,94	
2318	Autres immobilisat corporelles en cours	2 504 884,16						2 504 884,16		2 504 884,16	
231	Sous Total compte 231	71 534 549,16		359 260,40		3 081 144,33		74 974 953,89		74 974 953,89	
238	Avances acptes vers sur immob corpo	4 835 183,66				299 548,53	57 883,17	5 134 732,19	57 883,17	5 076 849,02	

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 002060

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. SAINT-QUENTIN MUNICIPALE

ETABLISSEMENT : CA DU SAINT - QUENTINOIS

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2018

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
23	Sous Total compte 23	76 369 732,82		359 260,40		3 380 692,86	57 883,17	80 109 686,08	57 883,17	80 051 802,91	
2422	Immob mises à dispo Dépt (ensgt)	1 132 368,00						1 132 368,00		1 132 368,00	
2424	Immob mises à dispo sdis	1 960 580,60						1 960 580,60		1 960 580,60	
242	Sous Total compte 242	3 092 948,60						3 092 948,60		3 092 948,60	
248	Autres immobilisat mises en affectation			813 334,19				813 334,19		813 334,19	
24	Sous Total compte 24	3 092 948,60		813 334,19				3 906 282,79		3 906 282,79	
261	Titres de participation	262 708,20						262 708,20		262 708,20	
266	Autres formes de participation	300,00		2 683,10				2 983,10		2 983,10	
26	Sous Total compte 26	263 008,20		2 683,10				265 691,30		265 691,30	
274	Prêts	1 955 130,96						1 955 130,96		1 955 130,96	
275	Dépôts et cautionnements versés			1 219,59				1 219,59		1 219,59	
276341	Créances sur les Cnes membres du GFP	48 148,32						48 148,32		48 148,32	
27634	Sous Total compte 27634	48 148,32						48 148,32		48 148,32	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2018

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
27638	Créances sur autres etab pub	300 000,00					45 000,00	300 000,00	45 000,00	255 000,00	
2763	Sous Total compte 2763	348 148,32					45 000,00	348 148,32	45 000,00	303 148,32	
276	Sous Total compte 276	348 148,32					45 000,00	348 148,32	45 000,00	303 148,32	
27	Sous Total compte 27	2 303 279,28			1 219,59		45 000,00	2 304 498,87	45 000,00	2 259 498,87	
2802	Amort frais réal doc urb et num cadastre		284 131,16				69 626,09		353 757,25		353 757,25
28031	Amort frais études		1 707 840,30	1 665 307,45				1 665 307,45	1 707 840,30		42 532,85
28032	Amort frais recherche et dév		274 335,77	274 335,77				274 335,77	274 335,77		0,00
2803	Sous Total compte 2803		1 982 176,07	1 939 643,22				1 939 643,22	1 982 176,07		42 532,85
280412	Bâtiments et installations		70 484,00				35 509,30		105 993,30		105 993,30
280412	Sous Total compte 280412		70 484,00				35 509,30		105 993,30		105 993,30
280413	Bâtiments et installations		1 971 067,00				185 063,00		2 156 130,00		2 156 130,00
280413	Sous Total compte 280413		1 971 067,00				185 063,00		2 156 130,00		2 156 130,00
2804141	Biens mobiliers, matériel et études		116 460,89				49 661,20		166 122,09		166 122,09

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 002060

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. SAINT-QUENTIN MUNICIPALE

ETABLISSEMENT : CA DU SAINT - QUENTINOIS

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2018

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
804141	Bâtiments et installations		920 016,03				74 951,88		994 967,91		994 967,91
280414	Sous Total compte 2804141		1 036 476,92				124 613,08		1 161 090,00		1 161 090,00
804148	Biens mobiliers, matériel et études		7 825,42						7 825,42		7 825,42
280414	Sous Total compte 2804148		7 825,42						7 825,42		7 825,42
280414	Sous Total compte 280414		1 044 302,34				124 613,08		1 168 915,42		1 168 915,42
804151	Biens mobiliers, matériel et études		200,00						200,00		200,00
280415	Sous Total compte 2804151		200,00						200,00		200,00
804158	Biens mobiliers, matériel et études		6 166,00						6 166,00		6 166,00
280415	Sous Total compte 2804158		6 166,00						6 166,00		6 166,00
280415	Sous Total compte 280415		6 366,00						6 366,00		6 366,00
804164	Biens mobiliers, matériel et études						2 402,00		2 402,00		2 402,00
280416	Sous Total compte 2804164						2 402,00		2 402,00		2 402,00
280416	Sous Total compte 280416						2 402,00		2 402,00		2 402,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2018

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
280417	Biens mobiliers, matériel et études		11 147,00				1 049,00		12 196,00		12 196,00
280417	Bâtiments et installations		4 574,70						4 574,70		4 574,70
280417	Sous Total compte 280417		15 721,70				1 049,00		16 770,70		16 770,70
280418	Bâtiments et installations		575 310,59				60 928,00		636 238,59		636 238,59
280418	Sous Total compte 280418		575 310,59				60 928,00		636 238,59		636 238,59
28041	Sous Total compte 28041		3 683 251,63				409 564,38		4 092 816,01		4 092 816,01
280421	Biens mobiliers, matériel et études		2 000,00	2 500,00			500,00	2 500,00	2 500,00		0,00
280422	Bâtiments et installations		18 168 345,30	66 926,05			2 128 904,93	66 926,05	20 297 250,23		20 230 324,18
28042	Sous Total compte 28042		18 170 345,30	69 426,05			2 129 404,93	69 426,05	20 299 750,23		20 230 324,18
280441	Bâtiments et installations		38 510,17	38 510,17				38 510,17	38 510,17		0,00
280441	Sous Total compte 280441		38 510,17	38 510,17				38 510,17	38 510,17		0,00
28044	Sous Total compte 28044		38 510,17	38 510,17				38 510,17	38 510,17		0,00
2804	Sous Total compte 2804		21 892 107,10	107 936,22			2 538 969,31	107 936,22	24 431 076,41		24 323 140,19

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2018

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
28051	Concessions et droits similaires		701 898,66				118 634,59		820 533,25		820 533,25
2805	Sous Total compte 2805		701 898,66				118 634,59		820 533,25		820 533,25
280	Sous Total compte 280		24 860 312,99	2 047 579,44			2 727 229,99	2 047 579,44	27 587 542,98		25 539 963,54
28121	Amort plantations d'arbres et d'arbustes		6 214,60				3 017,00		9 231,60		9 231,60
28128	Amort autres agent amégat terr		40 984,57						40 984,57		40 984,57
2812	Sous Total compte 2812		47 199,17				3 017,00		50 216,17		50 216,17
281311	Bâts administratifs		0,29						0,29		0,29
281318	Amort autres bâtiments publics		139 171,97						139 171,97		139 171,97
28131	Sous Total compte 28131		139 172,26						139 172,26		139 172,26
28132	Immeubles de rapport		260 518,70						260 518,70		260 518,70
28135	Amort instal gales agent amégat constru		175 541,92				21 743,00		197 284,92		197 284,92
28138	Amort autres constructions		588 073,15		817 554,49		54 557,81		1 460 185,45		1 460 185,45
2813	Sous Total compte 2813		1 163 306,03		817 554,49		76 300,81		2 057 161,33		2 057 161,33

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2018

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
28148	Amort autres constructions		29 264,24						29 264,24		29 264,24
2814	Sous Total compte 2814		29 264,24						29 264,24		29 264,24
28151	Réseaux de voirie		7 169,92						7 169,92		7 169,92
28152	Installations de voirie		30 912,06				10 937,00		41 849,06		41 849,06
281531	Réseaux adduction eau		28 727,27						28 727,27		28 727,27
281532	Réseaux assainissement						89 417,00		89 417,00		89 417,00
281533	Réseaux câblés		17 952,00				17 386,00		35 338,00		35 338,00
281538	Autres réseaux		8 313,79				1 462,00		9 775,79		9 775,79
28153	Sous Total compte 28153		54 993,06				108 265,00		163 258,06		163 258,06
281561	Mat roulant				2 700 678,49				2 700 678,49		2 700 678,49
28156	Sous Total compte 28156				2 700 678,49				2 700 678,49		2 700 678,49
281571	Mat roulant		10 558,00				5 279,00		15 837,00		15 837,00
281578	Amort autre mat outillage de voirie		15 479,06				12 576,00		28 055,06		28 055,06

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2018

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
28157	Sous Total compte 28157		26 037,06				17 855,00		43 892,06		43 892,06
28158	Autres instal mat outil tech		534 354,71		18 703,83		35 729,92		588 788,46		588 788,46
2815	Sous Total compte 2815		653 466,81		2 719 382,32		172 786,92		3 545 636,05		3 545 636,05
281757	Amort mat outillage voirie		1 266,15						1 266,15		1 266,15
28175	Sous Total compte 28175		1 266,15						1 266,15		1 266,15
2817	Sous Total compte 2817		1 266,15						1 266,15		1 266,15
28181	Instal gales agentct amngts divers		22 519,65				7 255,00		29 774,65		29 774,65
28182	Mat de transport	3 706 058,64		193 078,42			152 093,46	193 078,42	3 858 152,10		3 665 073,68
28183	Mat bureau mat informatique	1 631 703,59					209 549,14		1 841 252,73		1 841 252,73
28184	Mobilier		864 971,28				25 463,24		890 434,52		890 434,52
28185	Cheptel		25 177,99				3 080,00		28 257,99		28 257,99
28188	Amort autres immobilisation corporelles	3 619 066,32			23 383,50		304 329,61		3 946 779,43		3 946 779,43
2818	Sous Total compte 2818	9 869 497,47		193 078,42	23 383,50		701 770,45	193 078,42	10 594 651,42		10 401 573,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2018

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
281	Sous Total compte 281		11 763 999,87	193 078,42	3 560 320,31		953 875,18	193 078,42	16 278 195,36		16 085 116,94
28	Sous Total compte 28		36 624 312,86	2 240 657,86	3 560 320,31		3 681 105,17	2 240 657,86	43 865 738,34		41 625 080,48
	Total classe 2	247 757 257,94	36 624 312,86	10 732 485,76	5 800 978,17	18 253 335,39	3 783 988,34	276 743 079,09	46 209 279,37	272 158 880,20	41 625 080,48
3222	Produits d'entretien			1 626,73				1 626,73		1 626,73	
322	Sous Total compte 322			1 626,73				1 626,73		1 626,73	
32	Sous Total compte 32			1 626,73				1 626,73		1 626,73	
	Total classe 3			1 626,73				1 626,73		1 626,73	
4011	Fournisseurs		2 466 340,05	20 694 902,41	19 398 211,07			20 694 902,41	21 864 551,12		1 169 648,71
40171	Fournisseurs - retenues de garantie		89,80		122,45				212,25		212,25
40172	Fournisseurs - Cessions, oppositions				3 802,50				3 802,50		3 802,50
4017	Sous Total compte 4017		89,80		3 924,95				4 014,75		4 014,75
401	Sous Total compte 401		2 466 429,85	20 694 902,41	19 402 136,02			20 694 902,41	21 868 565,87		1 173 663,46
4041	Fournis immob		1 525 736,81	415 469,59	17 034 033,09			8 415 469,59	18 559 769,90		10 144 300,31

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 002060

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. SAINT-QUENTIN MUNICIPALE

ETABLISSEMENT : CA DU SAINT - QUENTINOIS

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2018

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
40471	Fournis immob - retenues de garantie		176 044,15	82 984,85	130 676,95			82 984,85	306 721,10		223 736,25
40473	Fournis immob pénal retard exéc marchés			7 680,00	7 680,00			7 680,00	7 680,00		0,00
4047	Sous Total compte 4047		176 044,15	90 664,85	138 356,95			90 664,85	314 401,10		223 736,25
404	Sous Total compte 404		1 701 780,96	8 506 134,44	17 172 390,04			8 506 134,44	18 874 171,00		10 368 036,56
408	Fournis factures non parvenues		2 120 682,76	2 120 682,76	1 205 824,42			2 120 682,76	3 326 507,18		1 205 824,42
40	Sous Total compte 40		6 288 893,57	31 321 719,61	37 780 350,48			31 321 719,61	44 069 244,05		12 747 524,44
4111	Redevables - amiable	288 340,97		3 375 472,87	3 044 376,67			3 663 813,84	3 044 376,67	619 437,17	
4116	Redevables - contentieux	50 768,26		21 831,67	45 101,88			72 599,93	45 101,88	27 498,05	
411	Sous Total compte 411	339 109,23		3 397 304,54	3 089 478,55			3 736 413,77	3 089 478,55	646 935,22	
4141	Locataires acquéreurs locat - amiable	31 244,90		413 429,05	223 416,55			444 673,95	223 416,55	221 257,40	
4146	Locataires-acquéreurs locat contentieux	1 412,12		6 083,11	3 447,68			7 495,23	3 447,68	4 047,55	
414	Sous Total compte 414	32 657,02		419 512,16	226 864,23			452 169,18	226 864,23	225 304,95	
4181	Redevables produits non encore facturés	358 560,00			358 560,00			358 560,00	358 560,00		0,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2018

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
418	Sous Total compte 418	358 560,00			358 560,00			358 560,00	358 560,00		0,00
41	Sous Total compte 41	730 326,25		3 816 816,70	3 674 902,78			4 547 142,95	3 674 902,78	872 240,17	
421	Personnel - rémunérations dues			12 016 527,85	12 016 527,85			12 016 527,85	12 016 527,85		0,00
427	Personnel - oppositions			115 477,80	115 477,80			115 477,80	115 477,80		0,00
42	Sous Total compte 42			12 132 005,65	12 132 005,65			12 132 005,65	12 132 005,65		0,00
431	Sécurité sociale			8 027 923,49	8 030 381,04			8 027 923,49	8 030 381,04		2 457,55
437	Autres organismes sociaux		173,73	761 262,90	761 405,01			761 262,90	761 578,74		315,84
43	Sous Total compte 43		173,73	8 789 186,39	8 791 786,05			8 789 186,39	8 791 959,78		2 773,39
4411	Etat aut coll publ subv à recev amiable	274 258,21		399 573,14	668 025,81			673 831,35	668 025,81	5 805,54	
4416	Etat aut col pub sub à recev contentieux	35 852,69		729,61				36 582,30		36 582,30	
441	Sous Total compte 441	310 110,90		400 302,75	668 025,81			710 413,65	668 025,81	42 387,84	
44311	Opér particul avec Etat dépenses		333 295,41	540 783,02	216 878,31			540 783,02	550 173,72		9 390,70
44312	Opér particul avec Etat recettes amiable	285 226,00		748 933,00	1 023 635,00			1 034 159,00	1 023 635,00	10 524,00	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2018

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
44316	Opér particul avec Etat rec contentieux	1 641,00						1 641,00		1 641,00	
4431	Sous Total compte 4431	286 867,00	333 295,41	1 289 716,02	1 240 513,31			1 576 583,02	1 573 808,72	2 774,30	
44321	Opér particul avec Région dépenses		516 164,00	519 075,52	2 911,52			519 075,52	519 075,52		0,00
4432	Sous Total compte 4432		516 164,00	519 075,52	2 911,52			519 075,52	519 075,52		0,00
44331	Opér particulières avec Département Dé			527 534,00	527 534,00			527 534,00	527 534,00		0,00
4433	Sous Total compte 4433			527 534,00	527 534,00			527 534,00	527 534,00		0,00
44341	Opér part av Etat communes dépenses		27 294,32	15 050 227,06	15 036 756,94			15 050 227,06	15 064 051,26		13 824,20
44342	Opér part av Etat Cnes recettes amiable	1 384 688,31		5 889 253,91	7 273 864,07			7 273 942,22	7 273 864,07	78,15	
44346	Op particul avec Cnes rec contentieux	4 109,43		166 137,67	128 018,38			170 247,10	128 018,38	42 228,72	
4434	Sous Total compte 4434	1 388 797,74	27 294,32	21 105 618,64	22 438 639,39			22 494 416,38	22 465 933,71	28 482,67	
44351	Opér particul grp dépenses			49 173,92	172 323,92			49 173,92	172 323,92		123 150,00
44352	Opér particul avec grp recettes amiable			65 109,00	65 109,00			65 109,00	65 109,00		0,00
44356	Opér particul grp recettes contentieux			8 214,00				8 214,00		8 214,00	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2018

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

Numéro de Compta	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4435	Sous Total compte 4435			122 496,92	237 432,92			122 496,92	237 432,92		114 936,00
44361	Opér part av Etat caisse écoles dépenses			6 090,00	6 090,00			6 090,00	6 090,00		0,00
4436	Sous Total compte 4436			6 090,00	6 090,00			6 090,00	6 090,00		0,00
44381	Aut serv organ pub - dépenses			608 997,00	609 997,00			608 997,00	609 997,00		1 000,00
44382	Aut serv organ pub - recette amiable	42 631,07		605 769,14	56 894,27			648 400,21	56 894,27	591 505,94	
44386	Aut serv organ pub - recette contentieux	8 487,76		93,68	56,18			8 581,44	56,18	8 525,26	
4438	Sous Total compte 4438	51 118,83		1 214 859,82	666 947,45			1 265 978,65	666 947,45	599 031,20	
443	Sous Total compte 443	1 726 783,57	876 753,73	24 785 390,92	25 120 068,59			26 512 174,49	25 996 822,32	515 352,17	
44551	Etat - TVA à décaisser			17 246,00	17 246,00			17 246,00	17 246,00		0,00
4455	Sous Total compte 4455			17 246,00	17 246,00			17 246,00	17 246,00		0,00
44562	Etat - TVA déduct sur immobilisation	12 827,38		17 076,52	22 471,06			29 903,90	22 471,06	7 432,84	
44566	TVA déduct sur autres biens et services	1 617,85		15 394,98	16 247,27			17 012,83	16 247,27	765,56	
44567	Etat - crédit de TVA à reporter			587,00	587,00			587,00	587,00		0,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2018

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4456	Sous Total compte 4456	14 445,23		33 058,50	39 305,33			47 503,73	39 305,33	8 198,40	
44571	Etat - TVA collectée		8 663,38	33 096,80	48 714,41			33 096,80	57 377,79		24 280,99
4457	Sous Total compte 4457		8 663,38	33 096,80	48 714,41			33 096,80	57 377,79		24 280,99
44583	Rembst taxes sur chiffre affaire demandé	5 931,00		22 870,00	25 215,00			28 801,00	25 215,00	3 586,00	
4458	Sous Total compte 4458	5 931,00		22 870,00	25 215,00			28 801,00	25 215,00	3 586,00	
445	Sous Total compte 445	20 376,23	8 663,38	106 271,30	130 480,74			126 647,53	139 144,12		12 496,59
447	Autres impôts taxes verseMENTS assimilés			197 436,84	197 436,84			197 436,84	197 436,84		0,00
4487	Produits à recevoir	1 248 931,20		1 239 935,00	1 248 931,20			2 488 866,20	1 248 931,20	1 239 935,00	
448	Sous Total compte 448	1 248 931,20		1 239 935,00	1 248 931,20			2 488 866,20	1 248 931,20	1 239 935,00	
44	Sous Total compte 44	3 306 201,90	885 417,11	26 729 336,81	27 364 943,18			30 035 538,71	28 250 360,29	1 785 178,42	
451041	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann	3 728 639,01			3 728 639,01			3 728 639,01	3 728 639,01		0,00
451042	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann		5 827 220,19	5 827 220,19				5 827 220,19	5 827 220,19		0,00
451043	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann	3 106 004,83		22 471 480,36	19 335 011,43			25 577 485,19	19 335 011,43	6 242 473,76	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2018

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrées		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
451044	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann		1 032 396,19	10 533 640,99	18 248 672,45			10 533 640,99	19 281 068,64		8 747 427,65
451045	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann	53 596,22						53 596,22		53 596,22	
451046	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann	19 697,62		596 159,23	461 507,18			615 856,85	461 507,18	154 349,67	
451	Sous Total compte 451	6 907 937,68	6 859 616,38	39 428 500,77	41 773 830,07			46 336 438,45	48 633 446,45		2 297 008,00
45	Sous Total compte 45	6 907 937,68	6 859 616,38	39 428 500,77	41 773 830,07			46 336 438,45	48 633 446,45		2 297 008,00
4621	Créances cess immob - amiable			18 100,00	18 100,00			18 100,00	18 100,00		0,00
462	Sous Total compte 462			18 100,00	18 100,00			18 100,00	18 100,00		0,00
4648	Autres encaisSEMENT pour compte de tiers		1 086,05	471,36	3 506,87			471,36	4 592,92		4 121,56
464	Sous Total compte 464		1 086,05	471,36	3 506,87			471,36	4 592,92		4 121,56
466	Excédit de verSEMent		3 278,05	9 850,37	15 043,61			9 850,37	18 321,66		8 471,29
46711	Autres comptes créditeurs		10 567,99	2 285 683,70	2 406 499,26			2 285 683,70	2 417 067,25		131 383,55
4671	Sous Total compte 4671		10 567,99	2 285 683,70	2 406 499,26			2 285 683,70	2 417 067,25		131 383,55
46721	Débiteurs divers - amiable	77 646,60		961 942,69	886 486,20			1 039 589,29	886 486,20	153 103,09	

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 002060

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. SAINT-QUENTIN MUNICIPALE

ETABLISSEMENT : CA DU SAINT - QUENTINOIS

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2018

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
46726	Débiteurs divers - contentieux	290 060,42		1 846,71	8 597,21			291 907,13	8 597,21	283 309,92	
4672	Sous Total compte 4672	367 707,02		963 789,40	895 083,41			1 331 496,42	895 083,41	436 413,01	
467	Sous Total compte 467	367 707,02	10 567,99	3 249 473,10	3 301 582,67			3 617 180,12	3 312 150,66	305 029,46	
46	Sous Total compte 46	367 707,02	14 932,09	3 277 894,83	3 338 233,15			3 645 601,85	3 353 165,24	292 436,61	
4711	Verst des régisseurs	7 641,41		439 609,30	427 109,80			447 250,71	427 109,80	20 140,91	
4712	Viremts réimputés		31 429,55	19 438,46	-11 991,09			19 438,46	19 438,46		0,00
47131	Raet : verst contrib directes		130 713,00	22 492 348,00	22 361 635,00			22 492 348,00	22 492 348,00		0,00
47132	Raet : verst dgf			894 225,00	894 225,00			894 225,00	894 225,00		0,00
47134	Raet : subv		82 616,00	1 698 911,58	1 624 677,94			1 698 911,58	1 707 293,94		8 382,36
47138	Raet : autres		715 202,21	39 979 712,41	39 445 239,70			39 979 712,41	40 160 441,91		180 729,50
4713	Sous Total compte 4713		928 531,21	65 065 196,99	64 325 777,64			65 065 196,99	65 254 308,85		189 111,86
471411	Excédent à réimputer - pers physiques		678,32	26 394,37	26 367,25			26 394,37	27 045,57		651,20
471412	Excédent à réimputer - personnes morales		1 076,64	2 169 197,58	2 168 160,77			2 169 197,58	2 169 237,41		39,83

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2018

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrées		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
47141	Sous Total compte 47141		1 754,96	2 195 591,95	2 194 528,02			2 195 591,95	2 196 282,98		691,03
47143	Flux d'encaissement à réimputer		109,99	4 212,67	4 831,97			4 212,67	4 941,96		729,29
4714	Sous Total compte 4714		1 864,95	2 199 804,62	2 199 359,99			2 199 804,62	2 201 224,94		1 420,32
47171	Recettes relevé BDF - Hors Héra		2 371,97	1 873,28	368,15			1 873,28	2 740,12		866,84
47172	Recettes relevé BDF - Héra		108,00						108,00		108,00
4717	Sous Total compte 4717		2 479,97	1 873,28	368,15			1 873,28	2 848,12		974,84
4718	Autres recettes à régulariser		139 167,05	1 729 143,92	1 715 623,77			1 729 143,92	1 854 790,82		125 646,90
471	Sous Total compte 471	7 641,41	1 103 472,73	69 455 066,57	68 656 248,26			69 462 707,98	69 759 720,99		297 013,01
47211	Remboursements d'annuités d'emprunts	17 118,11		5 830 598,54	5 150 090,95			5 847 716,65	5 150 090,95	697 625,70	
47218	Autres dépenses	717 057,18		3 894 510,31	3 798 323,70			4 611 567,49	3 798 323,70	813 243,79	
4721	Sous Total compte 4721	734 175,29		9 725 108,85	8 948 414,65			10 459 284,14	8 948 414,65	1 510 869,49	
4722	Commissions bancaires en instance de mdt			533,48	533,25			533,48	533,25	0,23	
4728	Autres dépenses à régulariser	2 500,00		573 548,30	573 548,30			576 048,30	573 548,30	2 500,00	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2018

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

Numéro de Compta	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
472	Sous Total compte 472	736 675,29		10 299 190,63	9 522 496,20			11 035 865,92	9 522 496,20	1 513 369,72	
4751	Redevables sur rôle			145 596,15	145 596,15			145 596,15	145 596,15		0,00
4757	Produits sur rôle			121 330,06	121 330,06			121 330,06	121 330,06		0,00
4758	TVA sur rôle			24 266,09	24 266,09			24 266,09	24 266,09		0,00
475	Sous Total compte 475			291 192,30	291 192,30			291 192,30	291 192,30		0,00
4781	Frais de poursuites rattachés	340,50						340,50		340,50	
4784	Arrondis sur déclaration de TVA	0,26		1,24	3,73			1,50	3,73		2,23
478	Sous Total compte 478	340,76		1,24	3,73			342,00	3,73	338,27	
47	Sous Total compte 47	744 657,46	1 103 472,73	80 045 450,74	78 469 940,49			80 790 108,20	79 573 413,22	1 216 694,98	
	Total classe 4	12 056 830,31	15 152 505,61	205 540 911,50	213 325 991,85			217 597 741,81	228 478 497,46	11 249 748,27	22 130 503,92
5113	Titres spéc de paiement et assim à encais	3 302,33		10 203,00	11 007,70			13 505,33	11 007,70	2 497,63	
5115	Cartes bancaires à l'encaissement	3 518,64		131 091,51	129 997,16			134 610,15	129 997,16	4 612,99	
5116	TIP à l'encaissement			2 605 310,95	2 605 310,95			2 605 310,95	2 605 310,95		0,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2018

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
51172	Chèques impayés			2 470,91	2 470,91			2 470,91	2 470,91		0,00
51176	TIP impayés	124,59		27 620,76	27 620,76			27 745,35	27 620,76	124,59	
51178	Autres valeurs impayées			6 312,94	6 312,94			6 312,94	6 312,94		0,00
5117	Sous Total compte 5117	124,59		36 404,61	36 404,61			36 529,20	36 404,61	124,59	
5118	Autres valeurs à l'encaissement	3 168,60		150 393,28	150 323,53			153 561,88	150 323,53	3 238,35	
511	Sous Total compte 511	10 114,16		2 933 403,35	2 933 043,95			2 943 517,51	2 933 043,95	10 473,56	
515	Compte au trésor	13 728 645,43		96 240 362,73	99 052 025,51			109 969 008,16	99 052 025,51	10 916 982,65	
51	Sous Total compte 51	13 738 759,59		99 173 766,08	101 985 069,46			112 912 525,67	101 985 069,46	10 927 456,21	
5411	Disponibilités chez régisseurs d'avances	5 565,10		5 950,84	6 056,67			11 515,94	6 056,67	5 459,27	
5412	Disponibilités régisseurs de recettes	1 450,00			450,00			1 450,00	450,00	1 000,00	
541	Sous Total compte 541	7 015,10		5 950,84	6 506,67			12 965,94	6 506,67	6 459,27	
54	Sous Total compte 54	7 015,10		5 950,84	6 506,67			12 965,94	6 506,67	6 459,27	
580	Opérations d'ordre budgétaires			4 000 911,49	4 000 911,49			4 000 911,49	4 000 911,49		0,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2018

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
584	Encaissements chèques par lecture opt			3 650 443,89	3 650 409,66			3 650 443,89	3 650 409,66	34,23	
586	Opér fin budget p et bud annex rattachés			10 125 664,42	10 125 664,42			10 125 664,42	10 125 664,42		0,00
588	Autres virements internes			7 181 380,86	7 181 380,86			7 181 380,86	7 181 380,86		0,00
58	Sous Total compte 58			24 958 400,66	24 958 366,43			24 958 400,66	24 958 366,43	34,23	
	Total classe 5	13 745 774,69		124 138 117,58	126 949 942,56			137 883 892,27	126 949 942,56	10 933 949,71	
60222	Achts stkés fournit conso produit ent					12 193,21		12 193,21		12 193,21	
60223	Achts stkés fournit conso atel munic					158,77		158,77		158,77	
6022	Sous Total compte 6022					12 351,98		12 351,98		12 351,98	
6023	Achts stkés - alimentation					13 980,15		13 980,15		13 980,15	
602	Sous Total compte 602					26 332,13		26 332,13		26 332,13	
6032	Variat stocks autres approvisionnem						1 626,73		1 626,73		1 626,73
603	Sous Total compte 603						1 626,73		1 626,73		1 626,73
6042	Achts prest serv autre que terr à aménag					36 635,85	2 366,24	36 635,85	2 366,24	34 269,61	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2018

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
604	Sous Total compte 604					36 635,85	2 366,24	36 635,85	2 366,24	34 269,61	
60611	Achts non stkés fournit eau-assainist					472 210,66	83 537,34	472 210,66	83 537,34	388 673,32	
60612	Achts non stkés fournit énergie élect					504 262,94	31 643,52	504 262,94	31 643,52	472 619,42	
60613	Achts non stkés fournit chauf urbain					313 689,21	30 822,94	313 689,21	30 822,94	282 866,27	
60618	Autres fournitures non stockables					1 010,41		1 010,41		1 010,41	
6061	Sous Total compte 6061					1 291 173,22	146 003,80	1 291 173,22	146 003,80	1 145 169,42	
60621	Achts non stkés combustibles					26 355,54	9 924,00	26 355,54	9 924,00	16 431,54	
60622	Achts non stkés carburants					5 422,03		5 422,03		5 422,03	
60623	Achts non stkés d'aliment					53 268,52	527,30	53 268,52	527,30	52 741,22	
60624	Achts non stkés produits traitement					43 545,91	3 536,53	43 545,91	3 536,53	40 009,38	
60628	Achts autres fournit non stkées					39 918,10	916,19	39 918,10	916,19	39 001,91	
6062	Sous Total compte 6062					168 510,10	14 904,02	168 510,10	14 904,02	153 606,08	
60631	Achts non stkés fournit entretien					128,67		128,67		128,67	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2018

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

Numéro de Compta	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
60632	Achts non stksés fournit petit équipt					183 439,40	2 413,26	183 439,40	2 413,26	181 026,14	
60636	Achts non stksés vêtements travail					68 326,70	4 526,52	68 326,70	4 526,52	63 800,18	
6063	Sous Total compte 6063					251 894,77	6 939,78	251 894,77	6 939,78	244 954,99	
6064	Achts non stksés fournit admin					39 511,56		39 511,56		39 511,56	
6065	Achts non stksés livres-disques-cassettes					36,00		36,00		36,00	
6068	Achts non stksés autres mat et fourn					38 868,08	4 909,03	38 868,08	4 909,03	33 959,05	
606	Sous Total compte 606					1 789 993,73	172 756,63	1 789 993,73	172 756,63	1 617 237,10	
60	Sous Total compte 60					1 852 961,71	176 749,60	1 852 961,71	176 749,60	1 676 212,11	
611	Contrats prestations de services					1 308 999,28	102 464,63	1 308 999,28	102 464,63	1 206 534,65	
6132	Locations immobilières					93 268,82	600,00	93 268,82	600,00	92 668,82	
6135	Locations mobilières					273 939,03	31 971,66	273 939,03	31 971,66	241 967,37	
613	Sous Total compte 613					367 207,85	32 571,66	367 207,85	32 571,66	334 636,19	
614	Charges locatives et de copropriété					2 037,67		2 037,67		2 037,67	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2018

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrées		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
61521	Entretien et réparations de terrains					749 400,26	140 329,33	749 400,26	140 329,33	609 070,93	
615221	Bâtiments publics					69 061,77	4 024,73	69 061,77	4 024,73	65 037,04	
615228	Autres bâtiments					97,20		97,20		97,20	
61522	Sous Total compte 61522					69 158,97	4 024,73	69 158,97	4 024,73	65 134,24	
615231	Voeries					9 795,98	9 731,69	9 795,98	9 731,69	64,29	
615232	Réseaux					56 583,44	1 589,54	56 583,44	1 589,54	54 993,90	
61523	Sous Total compte 61523					66 379,42	11 321,23	66 379,42	11 321,23	55 058,19	
6152	Sous Total compte 6152					884 938,65	155 675,29	884 938,65	155 675,29	729 263,36	
61551	Entretien réparations matériel roulant					246 836,22	32 003,31	246 836,22	32 003,31	214 832,91	
61558	Entretien réparations autres mobiliers					31 090,72	2 077,80	31 090,72	2 077,80	29 012,92	
6155	Sous Total compte 6155					277 926,94	34 081,11	277 926,94	34 081,11	243 845,83	
6156	Maintenance					341 916,11	3 374,73	341 916,11	3 374,73	338 541,38	
615	Sous Total compte 615					1 504 781,70	193 131,13	1 504 781,70	193 131,13	1 311 650,57	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2018

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6161	Multirisques					69 687,03		69 687,03		69 687,03	
6168	Autres					47 375,79	17 577,87	47 375,79	17 577,87	29 797,92	
616	Sous Total compte 616					117 062,82	17 577,87	117 062,82	17 577,87	99 484,95	
617	Etudes et recherches					97 361,20	14 347,20	97 361,20	14 347,20	83 014,00	
6182	Divers doc générale et technique					170 948,78	1 171,00	170 948,78	1 171,00	169 777,78	
6184	Divers versé à organismes formation					248 509,61	22 862,00	248 509,61	22 862,00	225 647,61	
6185	Divers - frais colloques et séminaires					46 706,28	9 474,00	46 706,28	9 474,00	37 232,28	
6188	Autres frais divers					30 146,95	2 133,57	30 146,95	2 133,57	28 013,38	
618	Sous Total compte 618					496 311,62	35 640,57	496 311,62	35 640,57	460 671,05	
61	Sous Total compte 61					3 893 762,14	395 733,06	3 893 762,14	395 733,06	3 498 029,08	
6217	Persel affecté par Cnes membres GFP					864 746,00	165 797,85	864 746,00	165 797,85	698 948,15	
6218	Autre personnel extérieur au service					479 608,20		479 608,20		479 608,20	
621	Sous Total compte 621					1 344 354,20	165 797,85	1 344 354,20	165 797,85	1 178 556,35	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2018

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

Numéro de Compta	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6225	Indemnités au comptable et régisseurs					6 256,23		6 256,23		6 256,23	
6226	Rému interméd honoraires					97 969,36	16 763,16	97 969,36	16 763,16	81 206,20	
6227	Rému interméd honoraires frais act cont					26 917,73		26 917,73		26 917,73	
6228	Rému interméd honoraires divers					53 185,53	5 479,44	53 185,53	5 479,44	47 706,09	
622	Sous Total compte 622					184 328,85	22 242,60	184 328,85	22 242,60	162 086,25	
6231	Pub public relat publ annonces insert					134 022,75	23 076,00	134 022,75	23 076,00	110 946,75	
6232	Pub public relat publ fêtes cérémonies					6 965,72		6 965,72		6 965,72	
6233	Pub public relat publ foires expositions					385 008,34		385 008,34		385 008,34	
6236	Pub public relat publ catalog imprimés					19 974,64		19 974,64		19 974,64	
6237	Pub public relat publ publications					71 957,85	9 076,20	71 957,85	9 076,20	62 881,65	
6238	Pub public relat publ divers					194 221,48	13 294,80	194 221,48	13 294,80	180 926,68	
623	Sous Total compte 623					812 150,78	45 447,00	812 150,78	45 447,00	766 703,78	
6241	Transports de biens					1 387,00		1 387,00		1 387,00	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2018

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6247	Transports collectifs					17 537,21		17 537,21		17 537,21	
624	Sous Total compte 624					18 924,21		18 924,21		18 924,21	
6251	Déplacts missions récep - voyage					9 082,22		9 082,22		9 082,22	
6256	Déplacts missions récep - missions					27 052,95	58,21	27 052,95	58,21	26 994,74	
6257	Déplacts missions récep - réceptions					15 148,85	4 782,60	15 148,85	4 782,60	10 366,25	
625	Sous Total compte 625					51 284,02	4 840,81	51 284,02	4 840,81	46 443,21	
6261	Frais d'affranchisse					33 208,79		33 208,79		33 208,79	
6262	Frais de télécommunicat					260 036,36	926,68	260 036,36	926,68	259 109,68	
626	Sous Total compte 626					293 245,15	926,68	293 245,15	926,68	292 318,47	
627	Aut serv extér servi bancaires assimil					682,04		682,04		682,04	
6281	Aut serv extér concours divers					127 479,32		127 479,32		127 479,32	
6282	Frais gardien églises forêts bois com					6 492,23		6 492,23		6 492,23	
6283	Aut serv extér frais de nettoyage locaux					92 389,58		92 389,58		92 389,58	

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 002060

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. SAINT-QUENTIN MUNICIPALE

ETABLISSEMENT : CA DU SAINT - QUENTINOIS

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2018

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrées		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
62875	Rembst frais aux Cnes membres GFP					1 485 092,49	620 738,58	1 485 092,49	620 738,58	864 353,91	
62878	Rembst frais à autres organismes					10 988,24	5 457,00	10 988,24	5 457,00	5 531,24	
6287	Sous Total compte 6287					1 496 080,73	626 195,58	1 496 080,73	626 195,58	869 885,15	
6288	Autres serv extér					74 648,54	1 170,00	74 648,54	1 170,00	73 478,54	
628	Sous Total compte 628					1 797 090,40	627 365,58	1 797 090,40	627 365,58	1 169 724,82	
62	Sous Total compte 62					4 502 059,65	866 620,52	4 502 059,65	866 620,52	3 635 439,13	
6331	Verst de transport					69 592,32		69 592,32		69 592,32	
6332	Cotisations versées au FNAL					58 602,57		58 602,57		58 602,57	
6336	Cotis. centre national - centres gestion					104 921,10		104 921,10		104 921,10	
633	Sous Total compte 633					233 115,99		233 115,99		233 115,99	
63512	Impôts directs - taxes foncières					141 260,28	287,00	141 260,28	287,00	140 973,28	
6351	Sous Total compte 6351					141 260,28	287,00	141 260,28	287,00	140 973,28	
6355	Taxes et impôts sur les véhicules					4 084,42		4 084,42		4 084,42	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2018

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
635	Sous Total compte 635					145 344,70	287,00	145 344,70	287,00	145 057,70	
637	Autres impôts tax verst sur rému aut org					5 813,57		5 813,57		5 813,57	
63	Sous Total compte 63					384 274,26	287,00	384 274,26	287,00	383 987,26	
64111	Persl titulaire_rémun principale					7 764 039,80	426,40	7 764 039,80	426,40	7 763 613,40	
64112	Persl titulaïr_NEI supplt fami indem rés					201 949,33		201 949,33		201 949,33	
64118	Personnel titulaire - autres indemnités					2 199 903,63	92,19	2 199 903,63	92,19	2 199 811,44	
6411	Sous Total compte 6411					10 165 892,76	518,59	10 165 892,76	518,59	10 165 374,17	
64131	Persel non titulaire - rémunération					4 197 553,36		4 197 553,36		4 197 553,36	
64138	Autres indemnités					2 019,06		2 019,06		2 019,06	
6413	Sous Total compte 6413					4 199 572,42		4 199 572,42		4 199 572,42	
64162	Emplois d'avenir					4 509,00		4 509,00		4 509,00	
6416	Sous Total compte 6416					4 509,00		4 509,00		4 509,00	
6417	Persel non titulaire rémun apprentis					106 660,82		106 660,82		106 660,82	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2018

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6419	Rembst rémunérations du persel						138 307,88		138 307,88		138 307,88
641	Sous Total compte 641					14 476 635,00	138 826,47	14 476 635,00	138 826,47	14 337 808,53	
6451	Charges sécu cotisations URSSAF					2 440 644,66		2 440 644,66		2 440 644,66	
6453	Cotisations aux caisses de retraites					2 641 493,70		2 641 493,70		2 641 493,70	
6454	Charges sécu cotisations ASSEDIC					200 552,41		200 552,41		200 552,41	
6455	Cotisations pour assurance du personnel					159 383,89	882,59	159 383,89	882,59	158 501,30	
6457	Charges sécu cotisations apprentissage					6 679,60		6 679,60		6 679,60	
6458	Charges sécu prévoyance cotisations					145 624,97		145 624,97		145 624,97	
645	Sous Total compte 645					5 594 379,23	882,59	5 594 379,23	882,59	5 593 496,64	
64731	Autres charges soc alloc chômage					5 599,50		5 599,50		5 599,50	
6473	Sous Total compte 6473					5 599,50		5 599,50		5 599,50	
6475	Autres charges sociales médecine travail					94 767,34		94 767,34		94 767,34	
6478	Autres charges sociales diverses					5 821,75		5 821,75		5 821,75	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2018

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
647	Sous Total compte 647					106 188,59		106 188,59		106 188,59	
6488	Autres charges de personnel					16 996,95		16 996,95		16 996,95	
648	Sous Total compte 648					16 996,95		16 996,95		16 996,95	
64	Sous Total compte 64					20 194 199,77	139 709,06	20 194 199,77	139 709,06	20 054 490,71	
6531	Indemnités maires adjoints conseillers					359 272,94		359 272,94		359 272,94	
6532	Frais mission maires adjts conseillers					33,28		33,28		33,28	
6533	Cotisations retraite maire adjts conseil					20 280,00		20 280,00		20 280,00	
6534	Cotisations sécu soc maire adjts conseil					89 029,68		89 029,68		89 029,68	
6535	Frais formation maires adjts conseil					8 347,50	2 940,00	8 347,50	2 940,00	5 407,50	
653	Sous Total compte 653					476 963,40	2 940,00	476 963,40	2 940,00	474 023,40	
6553	Cont particip service incendie					3 120 313,24		3 120 313,24		3 120 313,24	
65548	Autres contributions					39 566,45		39 566,45		39 566,45	
6554	Sous Total compte 6554					39 566,45		39 566,45		39 566,45	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2018

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6558	Autres contributions obligatoires					4 518 124,77	605 178,98	4 518 124,77	605 178,98	3 912 945,79	
655	Sous Total compte 655					7 678 004,46	605 178,98	7 678 004,46	605 178,98	7 072 825,48	
657341	Subv fonct aux orga pub Cnes membres GFP					122 065,70		122 065,70		122 065,70	
65734	Sous Total compte 65734					122 065,70		122 065,70		122 065,70	
65737	Subv fonct autres étab publics locaux					583 000,00		583 000,00		583 000,00	
65738	Subv fonct autres orga publics					560 797,00	52 966,69	560 797,00	52 966,69	507 830,31	
6573	Sous Total compte 6573					1 265 862,70	52 966,69	1 265 862,70	52 966,69	1 212 896,01	
6574	Subv fonct assoc et pers droit privé					8 255 844,37	43 578,64	8 255 844,37	43 578,64	8 212 265,73	
657	Sous Total compte 657					9 521 707,07	96 545,33	9 521 707,07	96 545,33	9 425 161,74	
65888	Autres					7 705,08		7 705,08		7 705,08	
6588	Sous Total compte 6588					7 705,08		7 705,08		7 705,08	
658	Sous Total compte 658					7 705,08		7 705,08		7 705,08	
65	Sous Total compte 65					17 684 380,01	704 664,31	17 684 380,01	704 664,31	16 979 715,70	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2018

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
66111	Intérêts réglés à l'échéance					777 863,26		777 863,26		777 863,26	
66112	Intérêts - rattachement des icne					84 286,18	88 281,34	84 286,18	88 281,34		3 995,16
6611	Sous Total compte 6611					862 149,44	88 281,34	862 149,44	88 281,34	773 868,10	
661	Sous Total compte 661					862 149,44	88 281,34	862 149,44	88 281,34	773 868,10	
66	Sous Total compte 66					862 149,44	88 281,34	862 149,44	88 281,34	773 868,10	
6714	Charges except-bourses - prix					26 572,08		26 572,08		26 572,08	
6718	Charg except aut charg except opér gest					775,82		775,82		775,82	
671	Sous Total compte 671					27 347,90		27 347,90		27 347,90	
673	Charges except titres annulés					28 791,99		28 791,99		28 791,99	
6761	Différences sur réalisations (positives)					18 100,00		18 100,00		18 100,00	
676	Sous Total compte 676					18 100,00		18 100,00		18 100,00	
678	Autres charges exceptionnelles					2 440,43		2 440,43		2 440,43	
67	Sous Total compte 67					76 680,32		76 680,32		76 680,32	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2018

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

Numéro de Compta	Libellé de compte	Balance d'entrées		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6811	DA - immob					3 681 105,17		3 681 105,17		3 681 105,17	
681	Sous Total compte 681					3 681 105,17		3 681 105,17		3 681 105,17	
68	Sous Total compte 68					3 681 105,17		3 681 105,17		3 681 105,17	
	Total classe 6					53 131 572,47	2 372 044,89	53 131 572,47	2 372 044,89	50 903 457,35	143 929,77
70323	Redev occupation domaine public communal						23 329,10		23 329,10		23 329,10
7032	Sous Total compte 7032						23 329,10		23 329,10		23 329,10
703	Sous Total compte 703						23 329,10		23 329,10		23 329,10
7062	Prestation serv redev droits culturel					352,00	21 098,00	352,00	21 098,00		20 746,00
70631	Redev droits services à caract sportif					84,00	265 743,15	84,00	265 743,15		265 659,15
70632	Redev droits services à caract loisirs						37 640,46		37 640,46		37 640,46
7063	Sous Total compte 7063					84,00	303 383,61	84,00	303 383,61		303 299,61
7067	Prest serv redev droits serv péri-scol						77 245,29		77 245,29		77 245,29
70688	Prest serv autres prestat service					358 560,00	424 954,47	358 560,00	424 954,47		66 394,47

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2018

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7068	Sous Total compte 7068					358 560,00	424 954,47	358 560,00	424 954,47		66 394,47
706	Sous Total compte 706					358 996,00	826 681,37	358 996,00	826 681,37		467 685,37
7078	Ventes d'autres marchandises						370,00		370,00		370,00
707	Sous Total compte 707						370,00		370,00		370,00
7083	Aut produits locat div autre qu'immeuble						1 040,00		1 040,00		1 040,00
70845	Mise à dispo persel aux Cnes membres GFP					1 210 327,70	5 455 607,70	1 210 327,70	5 455 607,70		4 245 280,00
70846	Mise à dispo persel aux GFP rattach						88 619,00		88 619,00		88 619,00
70848	Mise à dispo persel facturée autres org						9 194,56		9 194,56		9 194,56
7084	Sous Total compte 7084					1 210 327,70	5 553 421,26	1 210 327,70	5 553 421,26		4 343 093,56
70872	Rembat frais par bud annex régies munic					4 968,20	600 800,94	4 968,20	600 800,94		595 832,74
70875	Aut prod rembat frais coll membres GFP					33 635,30	231 280,82	33 635,30	231 280,82		197 645,52
70878	Autres produits - remboursement de frais						33 337,98		33 337,98		33 337,98
7087	Sous Total compte 7087					38 603,50	865 419,74	38 603,50	865 419,74		826 816,24

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2018

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7088	Aut prod activ annex abonnt vente ouvr						6 494,00		6 494,00		6 494,00
708	Sous Total compte 708					1 248 931,20	6 426 375,00	1 248 931,20	6 426 375,00		5 177 443,80
70	Sous Total compte 70					1 607 927,20	7 276 755,47	1 607 927,20	7 276 755,47		5 668 828,27
73111	Taxes foncières et d'habitation					2 058 737,00	20 373 700,00	2 058 737,00	20 373 700,00		18 314 963,00
73112	Cotisation Valeur Ajoutée Entreprises						4 635 091,00		4 635 091,00		4 635 091,00
73113	Taxes sur les surfaces commerciales					99 123,00	1 572 337,00	99 123,00	1 572 337,00		1 473 214,00
73114	Imposition Forfait Entreprises Réseau						633 338,00		633 338,00		633 338,00
7311	Sous Total compte 7311					2 157 860,00	27 214 466,00	2 157 860,00	27 214 466,00		25 056 606,00
7318	Impôts locaux - autres impôts ou assimil						413 042,00		413 042,00		413 042,00
731	Sous Total compte 731					2 157 860,00	27 627 508,00	2 157 860,00	27 627 508,00		25 469 648,00
73211	Attribution de compensation						157 572,99		157 572,99		157 572,99
7321	Sous Total compte 7321						157 572,99		157 572,99		157 572,99
73221	FNGIR						5 080 773,00		5 080 773,00		5 080 773,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2018

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
73223	Fonds péréquation des ress com interco						939 552,00		939 552,00		939 552,00
7322	Sous Total compte 7322						6 020 325,00		6 020 325,00		6 020 325,00
7328	Autres fiscalités reversées						3 517,00		3 517,00		3 517,00
732	Sous Total compte 732						6 181 414,99		6 181 414,99		6 181 414,99
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères						11 578 897,00		11 578 897,00		11 578 897,00
733	Sous Total compte 733						11 578 897,00		11 578 897,00		11 578 897,00
7342	Verst transport						3 557 977,64		3 557 977,64		3 557 977,64
734	Sous Total compte 734						3 557 977,64		3 557 977,64		3 557 977,64
7362	Taxes de séjour					3,70	74 465,00	3,70	74 465,00		74 461,30
736	Sous Total compte 736					3,70	74 465,00	3,70	74 465,00		74 461,30
73918	Autres revers autres impôts ou assimil					74 420,12		74 420,12		74 420,12	
7391	Sous Total compte 7391					74 420,12		74 420,12		74 420,12	
739211	Attributions de compensation					12 429 056,67		12 429 056,67		12 429 056,67	

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 002060

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. SAINT-QUENTIN MUNICIPALE

ETABLISSEMENT : CA DU SAINT - QUENTINOIS

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2018

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
739212	Dotation de solidarité communautaire					1 511 233,00		1 511 233,00		1 511 233,00	
73921	Sous Total compte 73921					13 940 289,67		13 940 289,67		13 940 289,67	
739223	Fonds de péréquation des ress com interco					69 372,00		69 372,00		69 372,00	
73922	Sous Total compte 73922					69 372,00		69 372,00		69 372,00	
7392	Sous Total compte 7392					14 009 661,67		14 009 661,67		14 009 661,67	
739	Sous Total compte 739					14 084 081,79		14 084 081,79		14 084 081,79	
73	Sous Total compte 73					16 241 945,49	49 020 262,63	16 241 945,49	49 020 262,63		32 778 317,14
74124	Dot intercommunali						574 151,00		574 151,00		574 151,00
74126	Dot compens grouppts Cnes						7 458 719,00		7 458 719,00		7 458 719,00
7412	Sous Total compte 7412						8 032 870,00		8 032 870,00		8 032 870,00
741	Sous Total compte 741						8 032 870,00		8 032 870,00		8 032 870,00
744	FCTVA						8 100,00		8 100,00		8 100,00
7461	D.G.D						292 049,12		292 049,12		292 049,12

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 002060

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. SAINT-QUENTIN MUNICIPALE

ETABLISSEMENT : CA DU SAINT - QUENTINOIS

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2018

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
746	Sous Total compte 746						292 049,12		292 049,12		292 049,12
74718	Autres participations Etat						212 794,00		212 794,00		212 794,00
7471	Sous Total compte 7471						212 794,00		212 794,00		212 794,00
7472	Participations - Région						33 294,77		33 294,77		33 294,77
7473	Participations - Dépt						64 995,49		64 995,49		64 995,49
74741	Participations Cnes membres GFP						399 573,14		399 573,14		399 573,14
7474	Sous Total compte 7474						399 573,14		399 573,14		399 573,14
7477	Participations - budget com fonds struct						35 000,00		35 000,00		35 000,00
7478	Participations - autres organismes						403 967,76		403 967,76		403 967,76
747	Sous Total compte 747						1 149 625,16		1 149 625,16		1 149 625,16
748313	Dotation compensation réforme TP						2 895 126,00		2 895 126,00		2 895 126,00
74831	Sous Total compte 74831						2 895 126,00		2 895 126,00		2 895 126,00
74833	Etat Compensation de la CET (CVAB CFE)						16 850,00		16 850,00		16 850,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2018

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

Numéro de Compta	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
74834	Compens au titre exonérat tax foncieres						22 337,00		22 337,00		22 337,00
74835	Compens au titre exonérat de la th						1 324 872,00		1 324 872,00		1 324 872,00
7483	Sous Total compte 7483						4 259 185,00		4 259 185,00		4 259 185,00
7488	Autres attributions - participations						44 629,34		44 629,34		44 629,34
748	Sous Total compte 748						4 303 814,34		4 303 814,34		4 303 814,34
74	Sous Total compte 74						13 786 458,62		13 786 458,62		13 786 458,62
752	Revenus des immeubles						384 221,41		384 221,41		384 221,41
757	Redev versées par fermiers - concessions						69 013,92		69 013,92		69 013,92
7588	Autres produits divers de gestion couran					5 667,62	1 516 281,51	5 667,62	1 516 281,51		1 510 613,89
758	Sous Total compte 758					5 667,62	1 516 281,51	5 667,62	1 516 281,51		1 510 613,89
75	Sous Total compte 75					5 667,62	1 969 516,84	5 667,62	1 969 516,84		1 963 849,22
7711	Dédits et pénalités percus						7 680,00		7 680,00		7 680,00
7718	Autres prod except sur opé gestion						810 636,62		810 636,62		810 636,62

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2018

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
771	Sous Total compte 771						818 316,62		818 316,62		818 316,62
773	Mdts annul exer antér ou déchéance quad						39 740,26		39 740,26		39 740,26
774	subv exceptionnelle						5 000,00		5 000,00		5 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisati						18 100,00		18 100,00		18 100,00
777	Quote-part des subv d'invest transférée						243 823,15		243 823,15		243 823,15
7788	Produits exceptionnels divers						104 302,87		104 302,87		104 302,87
778	Sous Total compte 778						104 302,87		104 302,87		104 302,87
77	Sous Total compte 77						1 229 282,90		1 229 282,90		1 229 282,90
	Total classe 7					17 855 540,31	73 282 276,46	17 855 540,31	73 282 276,46	14 084 081,79	69 510 817,94
	Total général	279 286 777,16	279 286 777,16	366 097 401,26	362 487 345,62	93 856 995,88	97 467 051,52	739 241 174,30	739 241 174,30	366 902 093,38	366 902 093,38

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 002060

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. SAINT-QUENTIN MUNICIPALE

ETABLISSEMENT : CA DU SAINT - QUENTINOIS

Balance des valeurs inactives

Arrêté à la date du 31/12/2018

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

DESIGNATION DES COMPTES N° Intitulé	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861							0,00	0,00
Portefeuille								
Piscines St Quentin-Gauchy	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Déchéterie	0,00	87 055,00	87 055,00	0,00	87 055,00	87 055,00	0,00	0,00
Embarcations Marais Isle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 861	0,00	87 055,00	87 055,00	0,00	87 055,00	87 055,00	0,00	0,00
862							0,00	0,00
Correspondant								
Piscines St Quentin-Gauchy	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Déchéterie	42 579,00	87 055,00	129 634,00	0,00	64 346,00	64 346,00	65 288,00	0,00
Embarcations Marais Isle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 862	42 579,00	87 055,00	129 634,00	0,00	64 346,00	64 346,00	65 288,00	0,00
863							0,00	0,00
Prise en charge titre et valeur								
Piscines St Quentin-Gauchy	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Déchéterie	0,00	64 346,00	64 346,00	42 579,00	87 055,00	129 634,00	0,00	65 288,00
Embarcations Marais Isle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 863	0,00	64 346,00	64 346,00	42 579,00	87 055,00	129 634,00	0,00	65 288,00
TOTAUX	42 579,00	238 456,00	281 035,00	42 579,00	238 456,00	281 035,00	65 288,00	65 288,00

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 002060

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. SAINT-QUENTIN MUNICIPALE

ETABLISSEMENT : CA DU SAINT - QUENTINOIS

Page des signatures

02300 - CA DU SAINT - QUENTINOIS

Exercice 2018

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

DOUBRE Nicolas (1014086696-0), Contrôleur des Finances Publiques 1ère classe

A DDFIP DE L' AISNE, le 05/04/2019

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de CA DU SAINT - QUENTINOIS pendant l'année 2018 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

DURAND Alain (1013401659-0), Inspecteur divisionnaire FIP hors classe

A SAINT-QUENTIN MUNICIPALE, le 05/04/2019

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le

